

Bibliothèque numérique

medic@

**Barthez, Paul Joseph. Consultations
de médecine, ouvrage posthume ;
publié par J. Lordat**

Paris : chez Michaud, 1810.

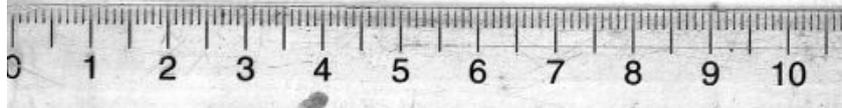
Cote : 47936



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?47936x01>

CONSULTATIONS
DE MÉDECINE.

~~~~~  
TOME PREMIER.  
~~~~~



1838. Caléris L.

CONSULTATIONS
DE MÉDECINE.

TOME PREMIER.

CONSULTATIONS DE MÉDECINE,

OUVRAGE POSTHUME.

DE P.-J. BARTHEZ,

Médecin Consultant de S. M. L'EMPEREUR ET ROI, ancien
Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, etc.

PUBLIÉ PAR J. LORDAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

HÉRITIER DES MANUSCRITS DE L'AUTEUR.

~~~~~  
TOME PREMIER.  
~~~~~



47936

A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, IMPRIM.-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, n° 34.

M. DCCC. X.

*

CONSULTATIONS DE MÉDECINE

OUVRAGE POSTHUME

DE P. L. PARTHEN

Médecin Consultant de S. M. l'Empereur et Roi, ancien
Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier etc.

PUBLIÉ PAR J. LORDAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE, etc.
RÉDIGÉ À PARTIR DES MANUSCRITS DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER



A PARIS,

CHEZ MICHARD FRÈRES, IMPRIM-LIBRAIRES

sur des sous-entraits, n° 34.

M. DCCC. XL.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

QUAND Barthez me fit héritier de ses manuscrits sur la médecine, il ne mit aucune condition à ce témoignage de confiance et d'amitié. Mais la nature du legs m'impose une obligation que je ne méconnais pas. Le fruit des veilles de l'homme de génie ne peut pas être l'héritage d'un particulier : cette succession appartient à tous les hommes, dont elle doit soulager les maux, augmenter les jouissances, et exciter la gratitude pour celui qui s'est laborieusement occupé de leur bonheur.

Je commence à m'acquitter envers le public et envers la mémoire de mon illustre ami (1). Pour agir conformément

(1) J'ai déjà fait savoir, par la voie des journaux, que je n'avais aucune part à la publication d'un recueil intitulé : *Consultations*

aux intérêts de l'un et aux intentions de l'autre, je choisis d'abord l'ouvrage dont l'utilité est la plus générale, la plus directe et la plus prochaine. Celui qui aura exercé la médecine ne doutera pas de cette utilité; quel qu'il soit, il aura senti plus d'une fois l'insuffisance des études générales, pour le diriger dans ces cas particuliers où l'esprit a tant de peine à faire l'application des principes. Ce n'est donc pas aux praticiens qu'il faut parler de l'importance d'un livre de cette nature, ni de la manière de s'en servir; mais comme il est de l'intérêt de l'hu-

de Médecine de M. Barthez, et de MM. Bouwart, Fouquet, Lorry et Lamure, imprimé depuis la mort de Barthez. Il n'est pas douteux que quelques unes de ces consultations ne soient en effet de mon ami, puisqu'on les retrouve parmi celles que je mets au jour. Il en est d'autres encore que l'on sait lui appartenir, mais qui sont étrangement défigurées dans cette collection..... Au reste, je suis le seul légitime propriétaire de tous les manuscrits de médecine que Barthez a jugés dignes d'être conservés. Je renouvelle cette déclaration, et je ne me crois pas obligé à détourner le public d'en tirer des conséquences contre ceux qui font imprimer, sans ma participation, un ouvrage posthume de ce médecin sur l'art de guérir.

PRÉFACE.

7

manité, que les médecins qui entrent dans la carrière de la pratique sachent aussi profiter de ce travail, je me permets de leur adresser quelques réflexions.

L'étude des consultations a deux objets : le premier, c'est de nous apprendre quelle a été la façon de penser d'un médecin distingué, sur un cas difficile qui peut se présenter de nouveau, ou qui a beaucoup d'analogie avec tel autre pour lequel on réclame nos soins ; le second, qui intéresse particulièrement les commençants, est le même à peu près que celui des exercices cliniques ; c'est d'apprendre à reconnaître, au milieu des symptômes accidentels, et malgré toutes les complications, les maladies dont on a lu l'histoire ; à se conduire dans les recherches qui doivent précéder le choix des moyens thérapeutiques, et à régler l'administration de ces moyens d'après les circonstances particulières qui modifient les préceptes généraux.

Pour retirer de cette étude tout le fruit

qu'on en peut attendre sous ce dernier rapport, il convient d'imiter ceux qui, aspirant à se rendre habiles dans les calculs mathématiques, n'examinent la solution déjà donnée d'un problème, qu'après avoir tâché d'en trouver une. Or, pourvu que dans une consultation l'histoire de la maladie soit exposée avec tous les détails nécessaires, le lecteur a les données suffisantes pour s'exercer. Il serait difficile d'en citer qui, sur ce point, laissassent moins à désirer que celles de Barthez. Chacun peut donc tenter d'abord la solution de ces problèmes médicaux, et comparer ensuite ses résultats avec ceux de l'auteur.

Ces sortes d'essais supposent qu'on s'est rendu familiers quelques principes de thérapeutique. Je vais indiquer les plus importants, mais d'une manière rapide, persuadé que cet aperçu deviendra inutile, quand M. Dumas aura publié son *Traité des Maladies chroniques*.

Si toutes les affections qui s'offrent à

PRÉFACE.

9

nous, avaient une ressemblance exacte avec quelqu'une de celles que nous avons observées ou étudiées, la thérapeutique pourrait presque se passer de raisonnement; l'empirisme suffirait, au moins pour traiter les maladies aussi bien que nos devanciers. Tout ce qu'un médecin devrait tâcher d'acquérir, c'est la connaissance d'un grand nombre de faits de pratique.

Mais les choses ne vont pas ainsi : les praticiens qui, à la plus vaste érudition joignent une expérience consommée, déclarent que fréquemment ils rencontrent des maladies fort différentes de toutes celles qui sont connues; soit que le nombre des affections dont nous sommes susceptibles n'ait pas de bornes, soit que les combinaisons variées de celles qui ont été décrites aillent à l'infini, et présentent toujours des formes nouvelles.

Comme la médecine ne se borne pas à observer et à classer des faits, mais qu'elle est essentiellement pratique, si l'expé-

rience ne peut servir de guide, il faut bien de toute nécessité chercher à découvrir des *indications*. Mais si l'on convient qu'il est possible d'en apercevoir dans les maladies inconnues, il serait insensé de ne pas faire servir les moyens de découverte à éclairer toute la thérapeutique.

Cet argument paraissait à Galien n'être pas susceptible de la moindre objection. Il ne concevait pas comment les empiriques pouvaient, après cela, s'heurter à leur épilogisme, et bannir tout autre raisonnement. Sa conviction était même si forte, qu'en réfutant la doctrine d'une secte où l'on comptait des hommes recommandables, il lui est souvent arrivé de s'écarter du ton de modération prescrit par la bienséance de tous les temps et de tous les lieux.

Quels sont donc les moyens par lesquels on peut découvrir les indications d'une maladie ? Il y en a plusieurs. La plupart des écoles dogmatiques méritent peut-être le reproche d'en avoir trop

borné le nombre ; chacune semble en vouloir admettre un et rejeter les autres , tandis que l'habileté consiste à se servir de tous ceux qui sont conformes aux règles d'une bonne philosophie.

Les instruments logiques dont la saine médecine autorise l'emploi pour parvenir à cette fin , se rapportent tous à quatre principaux , qui sont , 1^o. la théorie , 2^o. l'analogisme , 3^o. l'analyse , 4^o. l'induction tirée des appétits et des suggestions de l'instinct. Tous sont utiles : chacun fournit dans un cas donné des lumières qu'on attendrait vainement des autres ; aucun ne doit être adopté exclusivement comme instrument général.

I. Chercher les indications par la théorie , c'est tâcher d'assigner le phénomène primitif auquel toute la maladie doit son existence , et de s'en faire une idée assez nette pour en pouvoir déduire la connaissance des moyens capables de combattre cette cause , et conséquemment l'affection qui en dérive.

Pour parvenir à ce but, on a trois manières de procéder.

1^o. Appelons la première, *recherche directe* ; elle consiste à rassembler dans son esprit les idées de toutes les circonstances qui ont précédé la naissance du phénomène primitif, et de tous les symptômes qui l'ont suivie, pour en inférer la notion de sa nature, à l'aide des connaissances qu'on possède sur l'économie animale.

2^o. La seconde est la *méthode d'exclusion* ; on l'emploie lorsque la recherche directe n'a donné que des résultats équivoques, et qu'on est indécis entre plusieurs phénomènes primitifs auxquels la maladie peut être attribuée avec une égale vraisemblance. Elle consiste à examiner avec une attention particulière les raisons qui en excluent un certain nombre, et n'en laissent qu'un dont l'admission devient nécessaire par l'élimination des autres. La cause adoptée en vertu de cette opération, n'obtient pas la préférence pour avoir plus de probabilités en

sa faveur, mais pour en avoir moins contre elle.

Cette manière de raisonner est d'une grande utilité. Baillou s'en est quelquefois servi, notamment dans une consultation (1) où il s'agit de douleurs au sternum et au dos, dont il cherche à pénétrer la nature. Il prouve successivement qu'elles ne peuvent dépendre ni d'une affection rhumatique, ni d'une inflammation du poumon, ni de la suppuration de ce viscère, ni de tubercules formés dans sa substance, ni d'une vraie inflammation des parties contenant; et il se trouve ainsi contraint de les attribuer à l'impression du mercure (dont le malade avait fait usage) sur les parties sensibles les plus voisines des os du thorax. Les élèves de la clinique de Montpellier ont vu faire à M. Dumas plusieurs applications ingénieuses de cette espèce de raisonnement.

(1) *Consil. Med.*, lib. I, p. 28.

Les tâtonnements appelés *perjuventia* et *laedentia*, sont des expériences faites selon l'esprit de la méthode d'exclusion ; ils ont pour but, lorsqu'on a réduit les causes au plus petit nombre possible, c'est-à-dire, à deux, de déterminer notre choix, en nous permettant d'observer les effets d'un certain remède qui doit être utile si l'une de ces causes est réelle, et nuisible ou inutile si elle n'existe pas.

3°. La troisième manière de procéder est celle qu'on peut appeler *par hypothèse* ; cette dénomination dispense de la définir.

Il n'est jamais permis aux médecins de recourir à des hypothèses purement gratuites, dans l'invention desquelles on ne s'imposerait d'autre loi que de rendre raison des phénomènes. Ils doivent bien se garder, par exemple, d'imiter Dom Calmet, qui, pour assigner la cause de la lèpre, n'ayant égard qu'à la nécessité de trouver une théorie, applicable non seulement à la lèpre des hommes, mais en-

core à celle des vêtements et des maisons, dont il est question dans les livres saints ; suppose « que cette maladie , et toutes » celles qui y ont quelque rapport , sont » causées par de petits vers imperceptibles , qui se glissent entre cuir et » chair, qui rongent l'épiderme , la peau, » les extrémités des nerfs, etc. (1), et qui » s'attachent de même aux étoffes et aux » murailles. »

L'hypothèse , en médecine , doit toujours être fondée sur des probabilités : il ne la faut considérer que comme l'admission provisoire d'une des causes que les signes décèlent , et entre lesquelles l'esprit est flottant ; admission d'après laquelle on se propose d'essayer certaines méthodes. Une condition essentielle , c'est qu'elle ne puisse jamais être nuisible , eu égard aux autres causes qui auraient un égal degré de vraisemblance (2).

(1) *Dissertation sur la nature de la Lèpre.*

(2) Le parti le plus prudent est de préférer des méthodes curatives qui puissent être utiles dans plusieurs suppositions.

Avec ces précautions, on aurait tort de proscrire ce moyen ; il peut conduire à des résultats satisfaisants.

C'est sans doute d'après une heureuse hypothèse qu'on combattit, par les anthelmintiques, une antipathie fort singulière, dont M. Giraudi a publié l'histoire. Un jeune homme de seize ans perdit tout à coup son embonpoint et son appétit, et ressentit bientôt une répugnance insurmontable à passer sur un corps quelconque dont la couleur tranchait avec celle du sol, comme un linge, un morceau de papier, une plante. « Il me semble, disait-il, aussi dangereux de passer sur ces corps, que de me jeter dans

C'est ce que Boetius me paraît avoir fait dans un cas nouveau pour lui. Ayant à traiter la maladie que l'on a nommée depuis, *Angina pectoris*, et qu'il décrit fort bien sous le nom de *sterni dolor* (*Obs. Med. de Affectibus omissis*, cap. 11), il supposa qu'elle dépendait d'une matière bilieuse stagnante entre la plèvre et les parois de la poitrine. Mais en partant de cette hypothèse, il employa un traitement qui pouvait être également utile dans la supposition d'un rhumatisme et d'un spasme, puisqu'il se composait de purgatifs médiocres, d'applications nervines et de dropaces.

» un fleuve ou dans un précipice , et c'est
» la crainte qui m'oblige à les éviter. »
Après diverses tentatives infructueuses,
répétées durant six mois, on supposa que
la maladie pouvait dépendre de la pré-
sence des vers dans les intestins. Ce qui
fit naître ce soupçon , c'est que les pa-
rents du malade avaient été sujets aux
affections vermineuses. On eut la cons-
tance d'essayer pendant cinq semaines
divers vermifuges; à la fin ils procurèrent
l'évacuation de vers ascarides; dès ce
moment l'antipathie se dissipa et la santé
se rétablit (1).

Les maladies organiques sont en gé-
néral celles dont la théorie est la plus fa-
cile et la plus certaine. Hérophile voulait
que la recherche des indications par cet
instrument fût restreinte à ces affec-
tions (2); mais les dogmatiques n'ont
garde de l'approuver.

(1) Journal de la Société de Médec. de Paris . brum. an 13.

(2) Leclerc , *Hist. de la Médec.* , 2^e. partie , liv. II , c. 1.

Il faut bien avouer que dans les maladies qui dépendent de la lésion des forces vitales, il n'est pas toujours aisé de saisir l'ordre de filiation des phénomènes, et de remonter jusqu'au premier; l'opération mentale nécessaire pour cela exige quelquefois une telle sagacité, ou, s'il est permis de le dire, une telle délicatesse d'instinct, que, selon la pensée d'un médecin célèbre (1), une bonne théorie semble plutôt alors le résultat de la divination que du raisonnement.

Mais ces cas difficiles ne sont pas les plus fréquents, et la recherche des indications par la théorie est possible bien plus souvent que ne le pensait Hérophile. On ne saurait même se dispenser d'y avoir recours dans un grand nombre de maladies inorganiques, où les autres moyens investigateurs ne conduisent qu'à des méthodes insuffisantes. Je citerai pour exemple celles dont la nature consiste dans la lésion des forces d'un

(1) Huarte, *Examen de ingenios*, cap. 12.

organe intérieur, et celles qui dépendent des virus spécifiques, vénériens, dartreux, écrouelleux, etc., dont les effets varient à l'infini. En traitant ces affections, négliger de remonter jusqu'au phénomène primitif, c'est s'exposer à voir renaître les maux qu'on avait guéris, mais dont le retour est sans cesse provoqué par un agent permanent.

II. L'analogisme est un raisonnement par lequel on conclut de la ressemblance des phénomènes extérieurs de deux maladies, un rapport essentiel entre leurs causes cachées. L'analogie des indications est la conséquence de celle qu'on suppose entre ces causes.

Cicéron traduit le mot grec *analogia* par *proportio*. En effet, un raisonnement analogique sur deux maladies peut être ramené à cette forme : *Les phénomènes apparents de la maladie connue sont à ceux de la maladie inconnue, comme la nature de la première est à la nature de la seconde.* En considérant ainsi l'a-

analogisme, on en aperçoit d'un coup-d'œil les règles essentielles.

La principale, celle d'où toutes les autres découlent, est que dans les deux maladies comparées, il doit y avoir la même sorte de liaison entre l'état intérieur et les traits analogues de l'état apparent; sans cette condition, le rapport des états apparents ne supposerait pas nécessairement celui des états cachés; de là l'obligation de préparer, en quelque manière, l'analogisme par l'examen attentif, et même par l'interprétation des symptômes; de là l'exclusion de ce fameux épilogisme, qui, selon les empiriques, est à la portée de tous les esprits.

Cette règle deviendra plus claire, si nous citons un analogisme qui soit faux pour n'y être pas conforme. En 1752, il régna aux environs de Zurich une épidémie assez singulière: c'était une fièvre aiguë, dont le début s'accompagnait d'une douleur à la gorge avec gonflement du cou, et d'une éruption de vésicules

aussi grosses que des noisettes , dans les parties qui forment le détroit du gosier. Elle se jugeait favorablement s'il survenait de semblables vésicules ou des abcès aux aisselles , aux parties génitales ou aux aines.

Langhans , qui a donné la description de cette espèce de pemphigus (1) , a regardé cette dernière circonstance comme suffisante pour faire admettre une analogie entre la nature de cette maladie et celle de la vérole ; il croit que toute la différence de ces deux affections consiste en ce que le pemphigus pouvait donner la mort dans un jour , tandis que la maladie vénérienne ne la donne même pas dans un an : ce sont ses expressions.

La fausseté de cet analogisme est frappante ; elle vient de ce que les vésicules des parties génitales et les bubons n'ont pas , dans le pemphigus et dans la vérole , la même liaison avec leur cause essentielle respective ; puisque dans la pre-

(1) *Act. Helvet.*, vol. II.

mière de ces maladies ces éruptions étaient critiques, tandis que dans la vérole elles sont l'effet de l'infection, et qu'au lieu de juger la maladie, elles ne paraissent pas seulement en retarder les progrès.

L'utilité de l'analogisme en thérapeutique est plus bornée qu'on ne le penserait d'abord. Ce n'est pas sans raison qu'Hippocrate l'accusait d'induire souvent en erreur; et véritablement il est des cas où, malgré toutes les précautions, il nous fait tomber dans le piège. Plusieurs des symptômes du scorbut ressemblent tellement à ceux de la vérole, qu'encore même aujourd'hui nous avons quelquefois bien de la peine à distinguer les effets de ces deux affections. Qui n'eût pensé, lorsque le scorbut était peu connu, qu'il devait céder au spécifique anti-vénérien? Cependant, loin de là, ce remède l'exaspère.

Malgré tout, l'analogisme a rendu d'assez grands services pour qu'il soit

permis d'y recourir dans les maladies singulières et inconnues, dont on ne peut trouver la théorie, et qui ne sont pas susceptibles de l'espèce de décomposition dont je vais parler.

III. Par *analyse thérapeutique* il faut entendre une opération mentale, au moyen de laquelle on considère une maladie comme un assemblage ou une succession de certaines affections élémentaires, dont chacune est susceptible d'être combattue séparément. Pour distinguer ces éléments, on groupe les symptômes, en réunissant ceux qui ont la même signification, et on reconnaît autant d'éléments qu'on a fait de groupes; chaque élément fournit ensuite ses indications auxquelles on approprie les méthodes curatives.

L'utilité de l'analyse est fondée sur un principe que les personnes étrangères à la science de l'homme regardent comme un paradoxe, mais que les médecins ne contestent pas. C'est qu'il n'en est point

des modifications vicieuses des forces vitales, comme des dérangements anatomiques. Dans ces derniers, les phénomènes organiques se lient d'une manière nécessaire, selon les lois de la mécanique ordinaire : aussi faut-il observer un ordre invariable dans la cure, chercher les indications par le secours d'une bonne théorie, et détruire le phénomène primitif, si l'on veut que les secondaires disparaissent. Mais les affections vitales ne tiennent point, par cette nécessité physique, aux agents qui les ont suscitées ; ce qui est censé en être la cause, mériterait plutôt d'en être appelé l'occasion. Chacune peut acquérir une existence indépendante, et céder isolément aux moyens curatifs. C'est ce qui nous donne la faculté d'attaquer une maladie, successivement ou à la fois, dans toutes les affections vicieuses qui la composent, et de la réduire à rien, ou du moins à une grande simplicité.

Pour connaître l'esprit et juger de l'u-

tilité de cet instrument logique , on peut voir la manière dont M. Berthe s'en est servi afin de découvrir les indications de la fièvre jaune. La maladie est , selon lui, l'effet d'un virus spécifique et contagieux, dont on ignore et la nature et le spécifique. La connaissance de ce remède serait même inutile , quand la maladie est bien établie , parce que les affections dont elle se constitue ont une existence indépendante de la première impression du venin. Les éléments qui se sont formés à l'occasion de cette impression , ou qui sont nés les uns des autres , sont : l'état nerveux , l'irritation des organes épigastriques , la diminution ou la perte totale des forces , la diathèse bilieuse , la dégénérescence putride et la dissolution générale des humeurs. C'est en combattant ces éléments selon leur degré d'intensité, qu'il attaque la maladie ; toutes les méthodes reconnues avantageuses se rapportent aisément aux indications qu'ils fournissent , et le traitement reçoit de

cette espèce de dissection , une certitude de principes que jusqu'à présent ni les théories , ni les essais empiriques n'avaient pu lui donner (1).

Si les moyens thérapeutiques peuvent être combinés de telle sorte que tous les éléments d'une maladie soient attaqués à la fois , nul doute qu'il ne soit prudent de prendre ce parti ; mais si l'on est contraint de les combattre successivement , la règle générale est de commencer par les plus urgents.

Lorsqu'aucun n'est prochainement dangereux , et ne mérite une attention exclusive , on doit tâcher de découvrir s'il existe entre les éléments quelque rapport de subordination , pour s'appliquer d'abord à détruire ceux qui paraissent prolonger l'existence des autres. Cette recherche est une sorte d'association de la théorie à l'analyse , qui donne à la cure une solidité qu'elle n'a pas toujours,

(1) Précis histor. de la maladie qui a régné dans l'Andalousie en 1800.

comme nous l'avons déjà dit , quand on néglige de porter les premiers coups à l'élément primitif et essentiel.

IV. Les appétits et les penchants sont les moyens par lesquels la nature pourvoit à notre conservation. Dans certaines maladies, ces appétits et ces penchants, participant au désordre général, peuvent devenir trompeurs ; mais il en est un plus grand nombre où ils conservent leurs rapports avec nos besoins. Aussi combien n'a-t-on pas vu d'affections graves, contre lesquelles avaient échoué les traitements les plus méthodiques, céder à la satisfaction d'un appétit singulier, long-temps regardé comme dépravé, et à cause de cela soigneusement contrarié ?

Les penchants utiles se prononcent quelquefois mieux dans le délire que dans l'état ordinaire ; et c'est le devoir du médecin de chercher à les démêler au milieu des idées incohérentes et bizarres dont ils s'accompagnent. Un homme atteint de fièvre ardente avec délire, voyait

dans sa chambre un bain d'eau froide, où il suppliait qu'on le mît. Ses instances devinrent si pressantes, que les gardes, vaincus par l'importunité, le portèrent nu sur le sol. Le malade ne voulut pas permettre de long-temps qu'on le replaçât dans son lit. L'impression du froid lui fut si sensiblement favorable, qu'on satisfit dans la suite ce désir sans résistance, et l'on s'en trouva très bien (1). On connaît l'histoire que rapporte Sauvages, d'un homme de Ganges, qui était tourmenté de l'envie de se fendre la tête, et qui, retenu dans une chambre, se jeta par la fenêtre, s'ouvrit les sinus frontaux en tombant, rendit une grande quantité de pus par la plaie, et fut guéri.

On ne doit pas être surpris que les appétits et les penchants acquièrent de l'intensité, et occupent plus particulièrement la pensée pendant le sommeil, où les impressions extérieures ne distraient plus l'individu de la sensation de ses be-

(1) Marcellus Donatus, *Hist. Med. Mir.*

soins. C'est vraisemblablement à des ap-
pétits confus, ressentis en dormant, qu'il
faut rapporter les prétendues révélations
nocturnes de remèdes contre l'hémopty-
sie et le vertige, dont Marc-Aurèle re-
mercie les dieux (1). Quand un person-
nage de ce caractère rapporte un fait sur
lequel il n'a pu être trompé, ce n'est pas
à nous d'en douter; il ne s'agit que d'y
trouver une explication naturelle.

Ainsi l'usage où étaient les anciens
médecins, principalement ceux de la
secte empirique, d'essayer les remèdes
que le malade avait songés, n'était pas
dans son principe opposé aux règles de la
vraie médecine. Il est peut-être à regret-
ter que l'ignorance et la superstition s'en
soient emparées et l'aient fait tomber
dans le discrédit.

Disons donc que dans certains cas,
où l'on a vu échouer contre une maladie
les méthodes curatives, fondées sur les
indications découvertes par les moyens
précédents, il est permis de se laisser

(1) *Pensées*, chap. 2 de la traduct. de M. Joly.

conduire tout-à-fait par les penchants et les appétits du malade ; et que presque toujours lorsqu'on est indécis entre plusieurs méthodes , ils méritent , à titre de co-indicants , de déterminer notre choix.

Tels sont les instruments avec lesquels le jeune médecin peut s'exercer , ainsi que je l'ai proposé , à la recherche des indications dans les maladies qui font le sujet de cet ouvrage. Quoique l'auteur sût au besoin se servir de tous , on jugera aisément qu'il avait une sorte de prédilection pour l'analyse , dans l'application de laquelle il excellait. Les indications une fois aperçues , il ne s'agit plus que de choisir une méthode. Les principes d'après lesquels on doit se diriger dans ce choix , ont été posés par Barthez , dans le Discours préliminaire de son *Traité des Maladies goutteuses*.

Dans des études aussi graves , il faut prendre l'habitude de se tenir en garde contre le penchant à décider sans un examen suffisant. Barthez peut encore en cela servir de modèle. Il dédaigna

cette réputation de facilité qui tente certains médecins, et qui influe d'une manière funeste sur leurs jugements; un vil intérêt ne lui fit non plus jamais oublier ce qu'il devait à l'humanité : aussi chacune de ses consultations est-elle le fruit d'un travail long et réfléchi, où il a déployé toutes les forces de son esprit. S'il mérite un reproche, c'est peut-être celui d'avoir, dans des cas assez simples, proportionné ses efforts plutôt à l'idée qu'il avait de l'importance de ses fonctions, qu'à la gravité du mal : beau défaut qui montre l'élévation de ses sentiments.

En remarquant la date de ces consultations, et en songeant que la plupart étaient destinées à des personnes de marque des principales capitales de l'Europe, on juge d'où a dû partir cette impulsion, qui a donné depuis trente ans une si heureuse direction à la pratique médicale. Au reste le mérite de Barthez comme praticien, est avoué des médecins dignes de ce nom : sa gloire est en

sûreté tant qu'il ne comparât qu'au tribunal de ses pairs.

Les quarante consultations qui composent ce recueil, et les observations qui y sont intercalées, ont été disposées par l'auteur lui-même. Cependant, comme il avait coutume de mettre la dernière main à ses productions à mesure qu'elles s'imprimaient, celle-ci n'a pas été polie, et l'on y rencontre quelques taches superficielles; mais elles sont de peu de conséquence dans un ouvrage de cette nature, où le fond est tout, et la forme presque rien. On dira peut-être que j'aurais dû corriger quelques archaïsmes, des expressions imitées des langues mortes, certaines tournures qui sont inusitées, sans être pourtant contraires aux règles de l'analogie; mais, outre que je n'étais point sûr de ne pas substituer à ces imperfections des fautes plus graves, les médecins, accoutumés à la lecture des anciens auteurs, sont peu choqués des défauts de ce genre.

CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

CONSULTATION I^{re}.

*Maladie nerveuse avec affaiblissement
extrême de l'ouïe et de la vue.*

LE malade qui nous fait l'honneur de nous consulter est âgé de quarante-trois ans; il s'est livré assidûment au travail du cabinet, qui a été coupé par beaucoup de voyages, dans lesquels il a été exposé aux plus grandes intempéries de l'air. Il commença en 1766 à ressentir à l'oreille gauche une dureté d'ouïe, qui a presque toujours subsisté depuis, et qui a enfin dégénéré en surdité totale de cette oreille.

Il a été, dans tous les temps, sujet à des migraines peu fortes, mais assez fréquentes; et

pendant plusieurs années, à des catarrhes du nez, quelquefois alternatifs avec des tintements qui se communiquaient de l'une à l'autre oreille, et qui sont toujours allés en augmentant.

Dès le milieu de janvier 1772, le malade est devenu sujet à des incommodités beaucoup plus fortes, à des maux de tête violents, avec des élancements dans le front et des éblouissements fréquents ; à des trébuchements involontaires, à des défaillances approchantes de la syncope. Le bourdonnement d'oreille a toujours été plus considérable depuis ; et le sentiment s'en est étendu comme s'il occupait le derrière et toute la capacité de la tête. Le bourdonnement a été parfois très violent, et accompagné d'un tremoussement qui se communiquait jusqu'aux extrémités des pieds.

Les travaux d'esprit ont constamment augmenté les infirmités du malade ; il a observé aussi qu'elles étaient déterminées par les odeurs fortes, par l'ardeur du soleil ou la chaleur d'un grand feu qui portait à la tête.

Lorsque le malade avalait sa salive, ou mâchait un peu fort, il ressentait dans l'oreille droite un coup semblable à celui qu'on fait en frappant sur un parchemin tendu.

Le malade a ressenti fréquemment dans l'in-

térieur de la tête un tiraillement qui répondait au front, et qui devenait un peu plus vif lorsqu'il regardait en haut ou de côté ; ou bien en faisant un faux pas, il éprouvait un ébranlement tel que si le cerveau se fût partagé.

Les tiraillements ou élancements dans la tête étaient très vifs et comme continuels ; ils se faisaient sentir au moindre mouvement que le malade faisait dans son lit : quelquefois ils répondaient aux yeux, d'autres fois ils étaient si aigus que les membranes du cerveau semblaient se déchirer.

On conseilla alors au malade d'appliquer sur l'un ou l'autre bras un emplâtre vésicatoire, qui produisit sensiblement de mauvais effets.

Vers la fin du mois de février dernier, l'état du malade empira encore ; il eut des faiblesses extrêmes, des rêves extraordinaires, de longs frémissements de nerfs ; le moindre mouvement pour s'asseoir ou se lever, et même au lit, lui causait des tiraillements vifs et aigus, qui, du front, répondaient au milieu de la tête. Le malade a toujours eu une douleur de tête au front entre les deux yeux, qui fait qu'il ressent un ébranlement sensible lorsqu'il opère quelques efforts ou qu'il panche la tête.

Depuis cette époque, la vue du malade a

3..

toujours baissé par degrés; il ne voit qu'imparfaitement les objets, et même la lumière des chandelles; il éprouve dans certains temps un engourdissement autour de l'orbite gauche, et une douleur sourde avec de légers tiraillements dans l'œil. Cependant ses yeux n'ont point souffert d'altération sensible dans leur transparence, ni dans leurs mouvements naturels.

Le malade a remarqué que ses yeux s'affectent davantage lorsque ses oreilles souffrent plus que de coutume, lorsqu'il parle avec un peu de vivacité ou agit avec plus d'attention. Ces actions semblent, suivant l'expression du malade, intéresser toutes les membranes du cerveau, et y causer un *murmure aride*; ce qui est suivi d'une faiblesse avec tremblement dans les extrémités et dans tout le corps, laquelle empêche pendant quelque temps le malade de se tenir debout.

Lorsque le malade se lève de sa chaise pour marcher, il est obligé de demeurer fixe pendant quelque temps, pour donner à ses jambes le ressort nécessaire.

Sa faiblesse habituelle est accompagnée de somnolence, au point que l'envie de dormir le prend s'il reste assis, et que souvent même en marchant il a peine à se défendre du som-

meil ; il est remarquable que malgré cet affaiblissement, le malade a plus d'embonpoint qu'il n'en avait auparavant.

Depuis un an on a conseillé au malade un grand nombre de remèdes divers, dont le long exposé démontre qu'ils ont été ordonnés empiriquement, et sans aucun plan méthodique bien conçu, qui en ait déterminé les prescriptions, et d'après lequel on ait pu observer leurs effets utiles ou contraires.

Il paraît que toutes les infirmités du malade ont un caractère éminemment nerveux ; qu'elles ont été amenées successivement, et toujours accrues par les travaux du cabinet, par les voyages pénibles, et probablement par d'autres causes d'épuisement ; et que les lésions qui produisent ces infirmités occupent particulièrement les membranes du cerveau, et les principes des nerfs des organes de la vue et de l'ouïe.

Il est inutile de s'arrêter aux diverses fictions que les théories communes ont suggérées dans ce cas, sur le dessèchement des membranes du cerveau, sur le racornissement des nerfs, et sur l'épaississement du suc nerveux.

On peut remarquer comme des faits curieux par rapport à la théorie de cette maladie :

1.° La direction des tiraillements que le malade sent depuis le bas du front jusqu'au milieu de la tête ; direction correspondante à la situation de la faux que forme la dure-mère.

2.° Les progrès successifs du tintoin et autres affections de l'oreille, des éblouissements et autres lésions de la vue, des trémoussements et faiblesses dans les membres : symptômes qui paraissent s'être suivis en même proportion que les principes des nerfs, ont été plus profondément affectés.

3.° La somnolence habituelle à laquelle le malade est enclin par la concentration de la sensibilité dans l'origine des nerfs.

4.° Le bon effet que paraît avoir eu cette somnolence, qui semble avoir entretenu l'embonpoint du malade, lorsque cet embonpoint devait se détruire, comme on l'observe communément dans des altérations moins fortes du système nerveux.

Mais il importe bien plus de remarquer, par rapport au traitement de cette maladie, qu'il existe :

1.° Un état d'atonie dominant dans toute la constitution ; 2.° une détermination très facile et très fréquente, par les causes les plus légères, soit de congestion des humeurs, soit de con-

centration des mouvements des solides vers les membranes du cerveau et les origines des nerfs.

Ces deux considérations essentielles doivent servir à modifier, dans ce cas, le traitement qui convient aux maladies nerveuses.

Ce traitement consiste en général à corriger la sensibilité vicieuse, ou à modérer la mobilité excessive des organes particulièrement affectés, et à rétablir dans toute la constitution une distribution plus modérée et plus constante des forces motrices et sensitives du principe de la vie.

Mais il faut de plus, dans des cas semblables à celui-ci, détourner par des moyens doux et par des attentions soutenues, la direction habituelle des mouvements et des humeurs vers les organes les plus affectés, et rétablir par des analeptiques et autres fortifiants, la somme totale des forces épuisées dans la constitution.

Nous croyons qu'on peut remplir ces quatre indications principales avec plus de succès qu'il ne semblerait d'abord qu'on dût s'en promettre, vu l'état très avancé de cette maladie; si le malade est assujéti pendant très long-temps au régime et aux remèdes que nous allons indiquer, et dont il est absolument nécessaire que l'administration soit dirigée et combinée suivant les

circonstances , par monsieur le médecin ordinaire.

1.° Pour affaiblir et changer la sensibilité dépravée qui affecte spécialement les membranes du cerveau, et les nerfs des organes de l'ouïe et de la vue, il faut absolument que le malade, sans se livrer à la somnolence, ne se permette que l'exercice le plus faible de ces organes, et le plus propre à les retirer par degrés de l'état de langueur qu'a produit l'abus de leurs fonctions.

Ainsi le malade doit occuper son esprit, mais en évitant tout ce qui approche de la contention. Il ne doit s'arrêter fixement sur aucune idée, et doit chercher dans une société douce une perpétuité de distractions variées; il doit craindre surtout de se livrer au sentiment de ses maux, et de prendre aucun intérêt un peu vif aux choses qui l'entourent. L'abus de sa sensibilité l'a isolé de plus en plus des choses extérieures; et pour n'en être pas séparé tout-à-fait, il doit craindre d'y tenir par aucune espèce d'application forte ou de passion.

Il faut qu'il renonce pendant long-temps à tout raisonnement pénible, et à tout sentiment vif; qu'il n'y revienne que par degrés, et à mesure que les forces de son ame se rétabliront;

et qu'en attendant il n'occupe son imagination que d'objets agréables et légers.

Il observera la même gradation dans l'usage des sens qu'il est menacé de perdre ; il évitera long-temps le grand jour et les conversations bruyantes, et ne s'affranchira de ces privations que suivant le degré du succès qu'on en espère, mais il évitera avec le même soin de se condamner à l'obscurité et au silence.

Les remèdes qui nous paraissent les plus propres à corriger la sensibilité vicieuse du cerveau, et des nerfs des organes des sens, sont sans doute ceux dans lesquels l'expérience a fait reconnaître une vertu nervine spécifique ; il faut, dans ce cas, choisir les remèdes les plus doux de cette classe. Par exemple, les infusions théiformes de millefeuille et de feuilles d'orange, dont le malade prendrait plusieurs tasses chaque jour, le matin, nous paraissent des remèdes appropriés dans ce cas.

2.º Pour rétablir dans toute la constitution un degré constant d'activité médiocre ; le principal moyen paraît être une alternative assidue des bains et des lavements, avec l'exercice à cheval ou en voiture, et les frictions sèches.

Ainsi nous sommes d'avis que pendant tout le cours du traitement, le malade prenne cha-

que matin un bain légèrement tiède, et qu'il fasse, chaque jour après dîner, un exercice modéré à cheval ou en voiture; on augmentera par degrés la durée du bain et de l'exercice.

Nous croyons qu'il sera avantageux que le malade continue toujours l'usage des lavements d'eau pure auquel il est habitué, et dont il a déjà éprouvé de bons effets. On lui fera de plus, matin et soir, des frictions sèches sur l'épine du dos, et en allant du col vers les extrémités, avec des linges doux, chauffés et bien imprégnés de vapeurs d'encens ou de succin. On fera d'abord ces frictions légèrement, et ensuite on les graduera toujours, de manière à ne pas exciter d'échauffement notable.

Pour remplir la même indication, nous croyons qu'il faudra pendant long-temps combiner ou employer alternativement les remèdes adoucissants et tempérants, tels que le petit-lait, l'eau de poulet, l'eau de veau, etc., avec les stomachiques amers et aromatiques d'une activité médiocre, comme la cascarille, la conserve de romarin, etc.

On fera prendre, par exemple, deux fois par jour, des bols composés avec dix grains de cascarille, et demi-drachme de conserve de romarin; on fera boire au malade par-dessus chaque

bol, six onces de petit-lait bien clarifié. On pourra de même faire prendre, par reprises alternatives de cinq à six jours chacune, dans le courant de la journée, tantôt quelques tasses d'une infusion de racines de gentiane et d'écorces d'oranges; et tantôt quelques verres d'eau de veau ou de poulet.

Lorsque la cure sera plus avancée, on joindra à l'usage de ces remèdes combinés, celui des vrais toniques, dont le premier sans doute est le quinquina : le malade prendra ce remède deux à trois fois par jour, et d'abord à des doses très petites, comme de quarante grains de quinquina en substance, ou de vingt grains de son extrait, et ces doses seront augmentées graduellement.

3°. Le malade doit en général éviter tout ce qui échauffe et porte à la tête. Dans les accès d'éblouissement, de faiblesse, auxquels il est sujet, on évitera, pour le ranimer, l'usage des sels volatils et des remèdes spiritueux, si ce n'est dans une extrême nécessité; il sera plus convenable de lui faire sentir alors du vinaigré de rue.

Les vapeurs d'eau chaude reçues par la bouche, et les fumigations dans les oreilles par les vapeurs d'un vin aromatique, sont des sti-

mulants trop forts dans l'état actuel du malade, qui a observé que ces remèdes augmentaient les tiraillements qu'il ressent dans la tête.

Rien n'empêchera l'essai de semblables secours, lorsque la sensibilité de la tête sera diminuée, et qu'on aura établi des révulsions constantes dans les autres organes. Ces révulsions pourront être obtenues par les bains, l'exercice, et les autres moyens que nous avons prescrits; et plus directement par l'application d'un cautère à une jambe. Ce cautère est d'autant moins contr'indiqué, que le malade n'est point émacié: il nous paraît préférable aux vésicatoires, aux cautères, et aux sétons appliqués aux parties supérieures.

Lorsqu'il y aura des mouvements plus sensibles de congestion ou de *raptus* du sang ou des humeurs vers la tête, il sera utile de faire prendre fréquemment au malade, des pédiluves dans de l'eau légèrement tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre.

Lorsque les moyens révulsifs pratiqués convenablement, auront produit l'effet que nous espérons, on pourra passer avec succès aux évacuations dérivatives; alors on aidera et on excitera, suivant l'utilité qui sera observée, les excrétiions séreuses qui pourront purger la

tête. On fera mâcher fréquemment du mastic au malade, et on lui fera user en guise de tabac d'une poudre préparée avec les feuilles de bétoine, de marjolaine, de lavande, et autres espèces réputées céphaliques.

4°. Le malade doit faire plusieurs repas par jour, et manger peu à chaque repas; il doit user d'aliments de bon suc et faciles à digérer; il doit s'abstenir des ragoûts, des boissons chaudes et spiritueuses.

Le lait sera dans ce cas un bon analeptique, s'il n'est point contr'indiqué par une disposition particulière et imprévue.

D'ailleurs il convient que le malade fasse peu d'usage de la viande ainsi que du bouillon, et autres nourritures prises des substances animales.

Il pourrait être fort avantageux que le malade fût réduit pendant un certain temps, pour toute nourriture, au lait et aux aliments tirés des végétaux. Il serait possible que ce régime affaiblît trop, quoique salulaire à d'autres égards; mais on remédierait peut-être à cet affaiblissement par un usage fort modéré du vin. Cet essai, qui n'est point à négliger, doit être suivi et modifié avec prudence.

Délibéré ce 13 mai 1773.

*Observations et Remarques pratiques
extraites d'autres consultations sur
des maladies nerveuses.*

I.

UN malade vapoureux et mélancolique éprouve fréquemment une révolution singulière dans l'épigastre, qu'il dit devenir creux, tandis que l'estomac tombe et s'enfonce. Il se croit alors menacé d'un évanouissement prochain; et il dissipe cette crainte, qui n'a jamais été suivie de syncope ni même d'altération dans le pouls, en prenant un peu de nourriture et de boisson: ce qu'il est obligé de répéter plusieurs fois dans le courant de la journée. Il paraît qu'il faut rapporter cette révolution singulière à la détente de l'estomac et à son affaissement, lorsqu'il n'est point mis en jeu, élevé, dilaté par le travail de la digestion.

II.

Dans un autre malade vapoureux, l'estomac affaibli par l'excès des plaisirs, n'a pu recouvrer sa première vigueur. Ce malade est sujet à des gonflements flatueux qui reviennent plus

fortement dans certains jours après le repas, ou lorsqu'il a passé une heure à écrire. Ces gonflements gênent la respiration du malade (qui a d'ailleurs la poitrine bien conformée), et lui causent une espèce de suffocation. Cet état violent est calmé quelquefois, mais rarement, par une excrétion de salive teinte de sang, qui est rejetée sans effort et sans toux (crise qui paraît fort remarquable).

III.

Dans le traitement des maladies vaporeuses, il faut procurer des alternatives d'excitation et de détente modérées, dans un ordre contraire à celui que présentent successivement les affections qui viennent à dominer dans chaque maladie nerveuse. Il faut aussi donner de nouvelles forces au principe de la vie, dont la faiblesse générale détermine et perpétue des aberrations dans les divers organes.

IV.

Dans les maladies nerveuses, les bains ne seraient souvent qu'un palliatif faible, si leur alternative continuelle avec un exercice modéré ne donnait une sorte de trempe qui fortifie la constitution. L'exercice à la campagne présente une succession perpétuelle d'objets dont

l'impression distrait à la longue, et empêche l'ame, dont l'attention est limitée, de fixer toujours les idées désagréables qui l'affectaient.

V.

Il faut modérer l'usage des amers, s'ils paraissent fatiguer l'estomac ou diminuer l'appétit, et insister d'autant plus sur les boissons tempérantes, lorsque le malade se sentira plus irrité et plus échauffé que de coutume. Réciproquement on augmentera les doses des remèdes excitants, lorsque les symptômes les plus fâcheux auront pour cause sensible un état d'atonie et d'abattement.

VI.

On peut corriger la sensibilité dépravée des organes digestifs, par l'usage d'infusions théiformes d'espèces stomachiques qui ont quelque chose de nervin, comme de feuilles de sauge, d'oranger, de millefeuille, etc., infusions dont le malade prendra plusieurs tasses chaque matin. Lorsque cette sensibilité vicieuse sera compliquée plus fortement qu'à l'ordinaire, d'affections venteuses, et d'autres indices de faiblesse de l'estomac, on ne donnera point des remèdes chauds et carminatifs, mais des nervins et des fortifiants modérés, comme du

baume du Pérou, de la racine de valériane sauvage, etc.

VII.

On ne doit point négliger les remèdes qui peuvent dissiper promptement les fortes attaques d'affections vaporeuses, dont le malade pourra être tourmenté; on donnera dans ces attaques, des spécifiques appropriés à chaque cas, comme la teinture de castor dans de l'eau de fleurs d'orange, lors des langueurs extrêmes; du thé de mélisse auquel on aura ajouté la liqueur anodyne minérale d'Hoffmann, contre les palpitations; de l'élixir de vitriol dans de l'eau froide, pour les vents, etc. Quoique ces affections particulières soient légères en elles-mêmes, il est à craindre que si on les néglige trop, leur répétition et leur durée n'aggrave fortement l'état nerveux général de la constitution.

VIII.

Un homme qui est devenu vaporeux par les excès d'étude, ou par l'abus des plaisirs, doit renoncer à toute contention d'esprit, éviter les occasions des passions fortes, et redouter les plaisirs vifs. Il doit se dire souvent que son ame qui s'est affaiblie avec le corps, ne peut rede-

venir saine que par des alternatives de repos et de distractions agréables, mais légères. Ces distractions répétées assidûment rendront son ame plus calme et plus forte; de même que l'habitude d'un exercice doux et varié fait succéder une vigueur durable aux troubles d'une constitution énervée.

IX.

Des lésions réelles des organes nerveux, nécessitent sans doute la crainte opiniâtre que la plupart des vaporeux ont de leurs infirmités; mais s'ils ne peuvent vaincre par une supériorité de raison les idées exagérées qu'ils ont de leurs maux, ils ont du moins l'esprit assez libre pour pouvoir se donner souvent des occupations intéressantes; et dès-lors l'impression variée d'autres objets, suspend et efface à la longue ces idées pernicieuses.

VIII.

Un homme qui est devenu vaporeux par les excès d'étude, ou par l'abus des plaisirs, doit recourir à toute contenance d'esprit, éviter les occasions des passions fortes, et redoubler les plaisirs vils. Il doit se donner souvent du son ame par des distractions agréables et légères.

CONSULTATION II^e.*Affection scorbutique compliquée de vapeurs.*

MADAME qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ trente-cinq ans ; elle a les symptômes de deux maladies différentes qui s'étendent à toute la constitution.

L'une de ces maladies est un vice scorbutique imparfait bien caractérisé. La malade a les gencives et les dents en mauvais état, est sujette à un ptyalisme fréquent, a eu des taches aux jambes et des échaubouluures sur tout le corps ; se plaint de lassitudes et de maux de poitrine ; elle a des sueurs légèrement teintées en jaune ; ses règles sont moins abondantes, mais elle a une perte blanche ; elle a au cou des glandes engorgées, et ces engorgements peuvent indiquer des embarras dans les viscères ;

d'autant que plusieurs personnes de sa famille ont été fort sujettes aux obstructions.

L'autre maladie, qui est compliquée avec ce vice scorbutique, est une affection vaporeuse qui produit chez madame, des engourdissements et des tiraillements alternatifs dans les membres, des trémoussements dans les chairs, des éblouissements, des palpitations de cœur, des battements dans les artères, etc.

Quoique le scorbut imparfait et les maux nerveux se produisent très souvent en même temps, et par les mêmes causes (comme par des fautes constantes de régime, dans des personnes d'une constitution faible, et qui mènent une vie sédentaire), il paraît que dans ce cas c'est le vice scorbutique qui a déterminé, ou du moins fort aggravé les symptômes vaporeux. Du moins dans l'état actuel, il paraît que la première indication doit être de corriger ce vice scorbutique; et que l'indication de combattre les affections vaporeuses n'est que la seconde pour le temps et pour l'importance.

Les maux qui proviennent d'un vice scorbutique imparfait, comme ils s'établissent beaucoup plus lentement, sont aussi en général plus difficiles à guérir complètement, que n'est le scorbut vrai et développé. Dans l'un et dans

l'autre scorbut, la sanguification est altérée, la crase des humeurs n'est pas assez permanente, et leurs dernières digestions sont viciées; la transpiration et les autres excrétions se font d'une manière irrégulière. Mais l'altération de la crase des humeurs fait dominer dans les divers malades l'un des deux vices opposés d'atténuation ou d'épaississement. Les anti-scorbutiques ne peuvent guérir le vice scorbutique imparfait, qu'autant qu'on les choisit appropriés au vice reconnu dominant dans les humeurs, qu'on leur joint des remèdes qui rétablissent les préparations des humeurs et les excrétions naturelles, et que l'on continue pendant très long-temps ce traitement, qui doit toujours être modifié suivant les circonstances.

D'où il suit qu'on peut employer dans ce cas, des anti-scorbutiques assez actifs, quoique sans doute il fût imprudent de recourir aux plus âcres.

Ainsi je conseille de faire prendre à la malade pendant long-temps, deux ou trois fois le jour, une once de suc de cresson, et demi-once de suc de cochléaria, qu'on aura mêlé avec quatre ou cinq onces de petit-lait bien clarifié. La répétition de ces remèdes et leurs doses, seront réglées suivant les circonstances; si on

éprouve que ces sucs anti-scorbutiques soient trop actifs, on pourra en modérer l'impression en substituant le lait d'ânesse au petit-lait.

Les bouillons de tortues peuvent être un excellent anti-scorbutique dans ce cas; si l'estomac n'en est point fatigué, et s'ils produisent sensiblement un bon effet, on les donnera par des reprises de huit ou dix jours, sans discontinuer l'usage des sucs anti-scorbutiques.

La malade fera à ses repas beaucoup d'usage de la chicorée, du cresson, de l'oseille, des oranges douces, des bouillons de raves, de choux, etc.; elle s'abstiendra des aliments indigestes et de haut goût; elle ne prendra point de café, ni de boissons chaudes spiritueuses; elle boira assidûment dans le courant de la journée, et plus encore si elle se sent pressée de la soif, quelques verres de limonade. Si la limonade était contr'indiquée parce qu'elle affecterait la poitrine, ou par d'autres raisons, on lui substituerait une émulsion commune dans laquelle on aurait exprimé le suc d'une quantité convenable de graines de cresson de jardin.

L'excrétion des selles et la transpiration sont les évacuations naturelles qu'il importe le plus de soutenir. On prévient la constipation par un usage fréquent de lavements d'eau tiède,

qu'on rendra au besoin émollients ou laxatifs. Si ces lavements ne suffisent pas pour nettoyer les premières voies, et pour évacuer les humeurs excrémentielles qui pourront s'y dériver, on placera par intervalles assez longs des purgatifs choisis entre ceux qui sont les moins échauffants, comme les tamarins, la crème de tartre ou la magnésie blanche, etc.

On préviendra avec le plus grand soin tout ce qui peut causer des suppressions de transpiration. On soutiendra cette fonction par un usage convenable des bains et de l'exercice. Ainsi la malade prendra très souvent des bains dont la température soit telle qu'ils ne l'échauffent point, et dont on réglera la durée de manière qu'ils n'affaiblissent pas. Il est essentiel qu'elle fasse chaque jour un exercice modéré en voiture, et qu'elle s'abstienne de faire beaucoup d'exercice à pied qui lui serait contraire.

L'alternative qui a été conseillée, des bains tempérés et de l'exercice à cheval ou en voiture, est un des moyens les plus efficaces pour combattre les maladies nerveuses; mais de plus on suivra un traitement dirigé contre cette maladie, si elle subsiste chez madame après qu'on aura remédié au vice scorbutique, qui est l'affection principale.

On sait que la méthode générale du traitement des maladies nerveuses, consiste 1.^o dans l'usage alternatif des excitants, comme les amers et aromatiques, la racine de gentiane, la petite centaurée, les fleurs de camomille, etc.; et des tempérants, comme l'eau de poulet, etc.: alternative qui doit être réglée de manière qu'on insiste sur les tempérants, lorsque les symptômes actuels indiquent un état dominant d'irritation et de spasme; et sur les excitants, quand les symptômes tiennent à un état de langueur et d'atonie; 2.^o dans l'emploi des carminatifs et des anti-spasmodiques appropriés à chaque cas de symptômes urgents de ces maladies vaporeuses; 3.^o dans l'administration graduée et prudente des vrais toniques que l'on joint et substitue aux remèdes précédents, particulièrement du quinquina, et des préparations martiales.

L'application de ces principes aux formes diverses que pourra prendre cette maladie nerveuse, ainsi que toutes les modifications que peut demander la pratique des autres remèdes qui ont été proposés, doivent être dirigées par les conseils assidus de monsieur le médecin ordinaire.

Délibéré ce 10 novembre 1774.

*Observations et Remarques pratiques
extraites d'autres consultations sur
des maux de nature scorbutique.*

I.

MALADE âgé de quarante-trois ans, qui est né d'un père phthisique et d'une mère asthmatique qui l'allaita. Il a été sujet dès son enfance à des douleurs et oppressions de poitrine, à des crachements de sang, à des palpitations de cœur, et à des fluxions sur le poumon, dont quelques unes ont été très chroniques avec expectoration de matières fétides.

Ce malade, qui depuis quinze ans ressentait d'une manière particulière aux genoux les impressions des premiers froids de chaque hiver, fut attaqué, il y a six ans, d'une douleur de sciatique qui se prolongeait jusqu'aux malléoles, et qui subsista deux ans. Il survint, il y a environ trois ans, une douleur au genou de l'extrémité qui avait été affectée de sciatique, mais elle ne devint aiguë qu'au bout d'un an, temps où le genou se tuméfia. Cette douleur subsista

un mois (pendant lequel le malade resta sans pouvoir marcher), et se dissipa ensuite. Un an et demi après cette époque, la douleur aiguë du genou s'étant renouvelée, un chirurgien fit quatorze frictions sur le genou avec la pommade mercurielle, sans mettre de jours d'intervalle entre les frictions. Dès la neuvième friction l'enflure et la douleur qui étaient fixées au genou, s'étendirent à la jambe et au pied : et cet état fut encore aggravé par les frictions suivantes. Depuis lors le malade souffre horriblement, et ne peut tenter de se remuer sans que les douleurs ne se renouvellent.

Il paraît que dans ce malade il y a une infirmité héréditaire du poumon et un vice général qu'on peut désigner par le nom de vice scorbutique. Ce vice, que constitue l'altération de la crase constante des humeurs, peut avoir été introduit par le défaut d'une digestion ou préparation convenable du sang dans le poumon affecté, et par les affections catarrheuses auxquelles le malade a été sujet. Ce vice a rendu les genoux particulièrement sensibles aux impressions du froid : ce qui présente une analogie marquée avec le scorbut proprement dit, etc.

Dans ce cas l'affection des genoux qui reve-

nait tous les hivers, fut suivie d'une sciatique, qu'elle détermina probablement, ainsi que la douleur fixe au genou qui s'est établie un an après la cessation de la sciatique. L'imprudence extrême qu'on a eu d'appliquer sur ce genou (où s'est fixée la douleur qui a pour principe un vice scorbutique) des frictions mercurielles fortes et rapprochées, a aggravé cette douleur et en a fort étendu le siège. Il paraît que les nerfs de l'extrémité souffrante ont été spécialement offensés. La sensation de flux et reflux de douleur qu'a le malade dans la jambe, les frémissements douloureux qu'il éprouve dans le genou au moment de s'endormir, sont des indices de cette lésion particulière des nerfs.

II.

Dame malade, dont les maux doivent être rapportés à un vice scorbutique. Ce vice est manifesté par le pourpre chronique, accompagné de vives démangeaisons ; par les sueurs épuisantes et d'une nature particulière ; par les douleurs à la tête, au bras, et à l'extrémité inférieure gauche où elles sont accompagnées de stupeur ; par l'abondance et la durée des règles que suit une perte blanche excessive ; par l'état du sang muqueux, fétide, atrabilaire, qu'on a vu dans

toutes les saignées faites à la malade. On reconnaît aussi pour signes de scorbut caché d'autres symptômes mentionnés dans le mémoire, comme des gonflements soudains et passagers des extrémités, des anxiétés dans la région précordiale, des suffocations, etc.

Une méthode qui pourrait être fort propre à vaincre cette maladie et ses accidents, serait de faire prendre à la malade une galle humide, que l'on combattrait ensuite long-temps par des remèdes altérants et évacuants doux, avant que de la détruire par les spécifiques. Quelque désagréable que soit ce remède, il ne serait pas à négliger alors : je l'ai vu très efficace dans un cas analogue.

CONSULTATION III^e.

Catarrhe habituel sur l'estomac et sur la poitrine.

LE malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de cinquante-sept ans; ayant eu dans son enfance beaucoup d'humeurs vicieuses produites par du mauvais lait qu'il avait tété, il commença à l'âge de vingt ans d'être sujet aux hémorroïdes; pendant douze ans il en eut chaque année deux attaques douloureuses; il en souffrit ensuite un flux immodéré pendant dix-huit mois. Il en eut la dernière attaque en 1757, où, par l'usage d'un topique, il fit cesser ce flux qui n'a pas reparu depuis. Il lui reste encore quelques tumeurs hémorroïdales peu considérables qui suintent sans douleur, et le disposent à la constipation.

Depuis l'époque de la cessation du flux hé-

morrhoidal, monsieur le consultant a eu tous les hivers à Paris, jusqu'en 1764, des rhumes opiniâtres qui étaient accompagnés de beaucoup de chaleur à la poitrine, et qui semblaient s'aggraver par l'usage des laiteux et des tisanes ordinaires. Depuis 1764, il a passé les hivers dans une province méridionale, où ses rhumes, jusqu'à l'hiver dernier, ont été moins longs et moins fâcheux qu'à Paris.

Depuis quinze ou seize ans qu'il est sujet à ces rhumes, il a constamment éprouvé, 1.^o qu'ils ont été abrégés, lorsqu'il ne leur a opposé que le régime; 2.^o qu'une diète rigoureuse et la privation du vin lui sont contraires, aussi bien que les boissons relâchantes; 3.^o que les bains tièdes lui causent un abattement nuisible; 4.^o que les remèdes échauffants, incisifs, comme les eaux Bonnes, etc., allument tout de suite sa poitrine.

Le malade a été pris, l'hiver dernier, d'un rhume qui n'a cédé qu'au mois de juin; il s'est reproduit au bout de trois semaines, et il est caractérisé par les symptômes suivants: le malade a presque toujours froid aux jambes; il a le visage enflammé; il sent à la poitrine une chaleur brûlante, et même des douleurs qu'il n'y avait point ressenties jusqu'à cette année; il est sujet à avoir des quintes de toux violentes,

qui reviennent plus fréquemment une ou deux heures après le repas. Ces quintes s'annoncent par un embarras dans le nez, que suit un picotement fort âcre à la trachée artère; la toux détache avec beaucoup d'efforts, des crachats très épais et visqueux, quelquefois salés. Ces quintes laissent une extinction de voix, et un sentiment de feu dans la poitrine.

Après avoir souffert pendant un mois ce rhume, qui ne céda point au régime, on eut recours aux remèdes, qui furent variés suivant l'indication; mais on éprouva que les adoucissants relâchaient trop le poumon, et que les incisifs échauffaient trop.

Au mois de juin le malade a pris trois fois par jour des poudres composées avec le kermès minéral, les fleurs de soufre, et la réglisse. Au bout de huit jours d'usage de ce remède, le rhume a totalement disparu, mais il n'a donné qu'une trêve de trois semaines, après laquelle il a recommencé. Les mêmes poudres prises de même dans ce renouvellement, ont incendié la poitrine sans détruire la toux. Il a fallu revenir aux calmants et aux humectants pour éteindre le feu qui dure encore.

Le malade n'a point de fièvre; il a conservé l'appétit et le sommeil. Cependant il a beau-

coup maigri depuis deux mois; il rend presque toujours des selles glaireuses, et presque point liées; ses urines sont souvent crues et très claires.

Il est vif et impatient, quoique son ame soit exempte d'agitations profondes; il a mené long-temps une vie sédentaire et fort appliquée; il est d'un tempérament sec et irritable.

Le malade demande, 1.^o quelle est la cause ou la nature de sa maladie; et si le vice des digestions y contribue, comme plusieurs l'ont cru? 2.^o quels remèdes peuvent ou guérir son mal, ou en diminuer les accidents? 3.^o quel est le régime qui lui convient le mieux?

Réponse à la première question.

Le malade a eu dans l'enfance une habitude de fluxions d'humeurs séreuses, qui a été remplacée dans la jeunesse par des retours fréquents de flux hémorrhoidal. Cette hémorrhagie ayant été réprimée par un topique, la congestion hémorrhoidale est devenue moins considérable; mais il s'est établi en même temps une disposition permanente aux affections catarrhales, qui se forment surtout en hiver. Dans cette saison, la diminution générale de la transpira-

tion détermine une plénitude d'humeurs séreuses, et ces humeurs surabondantes se jettent sur divers organes faibles, engorgés par la suspension de leurs excrétiens naturelles, et irrités par l'impression soudaine d'un air froid.

Les catarrhes qui viennent de ces causes ont, pour l'ordinaire, leur terme dans la membrane pituitaire, ou dans l'œsophage et l'estomac, ou dans les vaisseaux aériens du poumon. Tous ces organes paraissent avoir été affectés à la fois dans les rhumes violents qu'a soufferts le malade; mais il semble que le larynx et le haut de la trachée artère ont été beaucoup plus généralement affectés dans ces rhumes, que n'ont été les bronches et autres parties du poumon. Il semble que ce n'est que lorsque ce catarrhe a été aggravé par les remèdes ou par d'autres causes manifestes dans les organes primitivement affectés, qu'il s'est étendu au poumon, qu'il y a causé de l'énervation, ou plus souvent de l'échauffement, et enfin des douleurs formelles.

Dans les hivers des années précédentes, la nature avait opéré le plus heureusement possible la résolution de ces catarrhes, lorsque ses forces étaient soutenues par un bon régime, et qu'elles n'étaient ni abattues, ni trop excitées

par les remèdes. Le malade a eu cette année deux rhumes, séparés par un intervalle de quelques semaines; le premier, qui a commencé en hiver, et qui n'a fini qu'au mois de juin, a été beaucoup plus violent et plus opiniâtre que ceux des années précédentes; soit par les progrès de l'habitude invétérée de la disposition catarrhale, soit par la combinaison d'autres circonstances que le malade a négligé d'observer. L'affaiblissement que le premier rhume a causé dans la constitution, a préparé la formation du second rhume qui subsiste encore, et est sans doute la cause qui le rend très rebelle, quoique dans la saison la plus favorable. Ce second rhume semble même être plus grave que le premier, eu égard à l'amaigrissement sensible du malade dans les derniers temps.

Le froid presque continuel aux jambes vient d'une forte concentration des mouvements de ce catarrhe vers la tête et la poitrine, où il excite des chaleurs considérables. Les quintes de toux se renouvellent surtout après le repas, par un effet sympathique de l'irritation que souffre l'estomac durant la digestion, et qui se transmet aux autres organes affectés (effet qui peut dépendre de ce que la membrane inté-

rière de l'estomac se continue à ces organes). C'est ainsi qu'on voit des personnes pituiteuses se moucher et cracher plus souvent dans le temps où se fait la digestion stomachique. La toux qui balaye les humeurs muqueuses dont le larynx doit être enduit, et qui fatigue violemment cet organe, lui ôte la souplesse convenable, et cause des extinctions de voix.

Le premier rhume que le malade a eu cette année, a été dissipé par un remède composé avec le kermès minéral et le soufre; parce que ce remède énergique a été donné dans un temps opportun, lorsque le rhume avait été mûri par le traitement antérieur, ou du moins disposé à céder à ce remède; mais il a été fort nuisible dans le premier temps du second rhume, qu'il fallait traiter comme une nouvelle maladie. Ce mauvais succès n'a rien qui doive surprendre; car c'est un principe général, que dans les premiers temps d'un catarrhe, que les circonstances du malade indiquent devoir être chronique, les expectorants et les diaphorétiques actifs ont des effets pernicioeux.

Réponse à la seconde question.

Il faut traiter ce catarrhe par des remèdes

5..

relatifs à sa résolution spontanée, qui est la plus naturelle et la plus sûre : et dans le cas où la coction et la terminaison critique de ce catarrhe seront trop lentes, il faudra recourir avec prudence à des remèdes actifs qui intervertissent l'ordre des mouvements, et qui arrêtent les progrès de ce catarrhe opiniâtre.

On doit donc se proposer d'abord de préparer, d'aider et de compléter les mouvements salutaires de la nature. Pour ces fins il faut entretenir une proportion convenable des excréctions naturelles, en excitant modérément celles qui languissent, combattre le vice des humeurs qui s'oppose à la coction, calmer la toux, et procurer l'expectoration en ayant égard à la marche de la coction ; enfin au déclin du rhumé exciter plus vivement la transpiration de l'habitude du corps et celle du poumon, et donner des remèdes propres à fortifier ce viscère.

Dans ces vues on fera user au malade pour boisson ordinaire, d'une infusion de melisse ou d'écorces de citron récentes. Mais il n'abusera pas de cette boisson, non plus que de toute autre tisane béchique ou adoucissante qui pourrait sembler plus utile. Un trop grand usage des délayants aurait l'inconvénient de retarder la coction et la résolution du catarrhe, en af-

faiblissant le poumon, et en y déterminant un plus grand afflux des humeurs. Par la même raison l'usage des bains tièdes serait actuellement déplacé. Si l'on juge à propos d'exciter la transpiration, il sera mieux d'y tendre en faisant faire une ou deux fois le jour, pendant un demi-quart d'heure à chaque fois, des frictions le long de l'épine du dos et au haut des extrémités, avec des linges chauffés et pénétrés des fumées d'encens et de succin.

Il est essentiel d'entretenir la liberté du ventre et de rafraîchir les entrailles, par l'usage journalier des lavements d'eau pure. Il importe de faciliter l'excrétion du moucher en faisant humer fréquemment des parfums d'eau très chaude, et en faisant prendre, en guise de tabac, la poudre de bétoine ou d'autres espèces dites céphaliques.

Il faut observer quel est le vice qui domine dans ce catarrhe et qui s'oppose à la coction pituiteuse ; soit qu'il y ait ou non un état de crudité manifeste (et l'existence de la crudité paraît indiquée par les urines limpides et les selles glaireuses que rend le plus souvent le malade). Si une fonte abondante de crachats ténus et âcres, et d'autres signes de colliquation annoncent que la dissolution domine dans

la masse des humeurs, on n'hésitera point à faire prendre au malade des boissons légèrement acidulées, comme de l'orangeade, de la limonade peu forte (qu'on pourra préparer avec le petit lait, si cet acide ne peut être d'ailleurs adouci de manière qu'il n'excite point de toux); et de lui donner deux fois par jour des sucs de plantes antiscorbutiques médiocrement actives, comme de cresson et de trèfle d'eau dans du petit lait. Si l'épaississement muqueux paraît dominer dans les humeurs, s'il est indiqué par l'abondance des crachats épais et difficiles à détacher, et par des signes d'engorgement du poumon et d'autres organes; on fera prendre des sucs d'antiscorbutiques plus forts, comme de cochléaria et de racines de *raphanus rusticanus*, qu'on donnera à fort petites doses, et de même dans du petit lait deux fois par jour. On verra s'il est à propos d'employer d'autres remèdes spécifiquement appropriés à cette dégénération muqueuse des humeurs; comme l'eau seconde de chaux, la décoction de pareira brava, etc.

Les narcotiques seront utiles pour enrayer les progrès des dégénération des humeurs, et y seront particulièrement indiqués dans le cas de dissolution dominante. On les fera prendre

à l'heure du coucher , pour calmer la toux pendant la nuit et prévenir l'insomnie. On emploiera d'abord les plus doux , comme l'extrait des fleurs de coquelicot , à la dose de quinze ou vingt grains , ou l'infusion d'une demi-poignée de feuilles de cynoglosses. On passera , s'il est nécessaire , à l'usage du sirop diacode , etc.

On observera avec soin si la coction se fait tout à la fois ou par intervalles , et lorsqu'on en aura des signes dans la consistance médiocre des crachats , dans les qualités des urines et des selles , dans le caractère critique salutaire de l'expectoration , etc. , on pourra placer avec le plus grand succès les diaphorétiques ou les béchiques actifs : tels que le soufre et le kernès minéral , la décoction de squine et de santaux , etc. Quand le catarrhe sera sur sa fin , on fera recevoir fréquemment par la bouche les vapeurs d'une décoction d'espèces aromatiques ; on fera user d'une infusion de fleurs d'hypericum et d'autres balsamiques.

Si on n'espère pas de procurer assez promptement la résolution naturelle de ce catarrhe , et qu'on craigne qu'il ne fasse des progrès dangereux , il faudra substituer aux remèdes précédents des révulsifs efficaces , ou d'autres

remèdes qui changent la manière d'être du malade. On verra si l'effet avantageux de ces méthodes perturbatrices demande qu'on les suive jusqu'au bout, ou si elles excitent des mouvements de coction et de résolution qui indiquent le retour aux méthodes naturelles.

Ainsi dans le cas où le catarrhe, rebelle aux remèdes précédents, menacerait de consommation, on pourrait obtenir une révulsion très utile par l'application d'un vésicatoire, ou même d'un séton à la nuque, dont on entretiendrait l'écoulement pendant long-temps. Des révulsifs très appropriés alors seraient des évacuants des premières voies. On donnerait tous les deux ou trois jours (suivant l'indication) ou des doses médiocres d'ipécacuanha; ou des sels purgatifs avec de la manne. On essaierait de procurer une légère diarrhée. On donnerait un narcotique chaque soir des jours où on aurait évacué; on verrait même s'il est plus à propos de combiner les purgatifs et les narcotiques (comme ils le sont dans les pilules catarrhales de Fuller.)

Si ces révulsifs manquaient de succès, et que le catarrhe persistant n'amenât point de suppuration, on pourrait tenter des remèdes véné-

neux. J'ai vu dans un cas semblable un heureux effet de l'extrait de jusquiame blanche donné à de très petites doses.

Réponse à la troisième question.

Le régime qui convient actuellement au malade doit être modéré en tout ; il fera journellement un exercice médiocre, partagé en plusieurs reprises. Il serait mieux qu'il s'abstint de l'usage du chocolat pendant tout le temps que durera son rhume (d'autant que les lavements et le petit lait prescrits ci-dessus suffiront pour tenir le ventre libre). Il se privera des ragoûts, ne se nourrira que d'aliments faciles à digérer, et ne mangera point de viande au souper qui doit être léger. Il renoncera aux boissons échauffantes et spiritueuses.

Lorsqu'il sera guéri, il suivra de semblables lois de régime, et n'usera que de remèdes légers qui soutiennent convenablement les excrétions naturelles. Il fera le plus tôt possible de l'exercice à cheval ou en voiture ; il répètera cet exercice chaque jour et en augmentera la durée par degrés, observant seulement de ne point s'exposer sans précaution aux extrêmes intempéries de l'air. Il ne fera point d'usage des remèdes échauf-

fants qu'il pourrait regarder comme des préservatifs de ses rhumes : d'autant que ces remèdes peuvent au contraire en exciter les retours, et leur donner un caractère plus ou moins inflammatoire, qu'on a dit, mais sans fondement, que les rhumes ont toujours.

Délibéré ce 16 août 1774.

*Extrait d'une autre consultation pour
un malade sujet à des catarrhes sur
divers organes.*

CE malade est sujet depuis plusieurs années à des fluxions qui se jettent successivement sur les yeux, sur la gorge, sur une jambe; organes affaiblis depuis long-temps relativement au reste du corps. Ces fluxions sont préparées par une plénitude constante d'humeurs séreuses qu'accumulent depuis long-temps des fautes de régime.

On a observé que les hommes sont en général sujets à une plénitude des humeurs séreuses qui revient périodiquement et se dissipe aussitôt par quelque excrétion augmentée, lorsque la constitution est dans toute sa vigueur. Mais lorsque le corps est habituellement infirme, l'évacuation de ces humeurs surabondantes se fait toujours d'une manière imparfaite; et la surcharge qu'elles causent ne peut être dissipée que par les suites des fluxions critiques

qui jettent ces humeurs sur les organes affaiblis.

Ces fluxions qui se prolongent, se succèdent et se répètent tant que les causes précédentes subsistent, font dire communément, et même aux gens de l'art, que le malade a *une humeur* qui roule dans le corps depuis long-temps. Mais on voit que cette idée est fautive dans la théorie; ce que je ne m'arrêtera pas à relever, si en même temps elle n'était dangereuse pour la pratique dans des cas comme celui-ci. En effet, le malade ayant depuis longues années deux grandes plaques dartreuses à l'intérieur et au haut des cuisses, on est porté à croire que c'est *une humeur dartreuse* qui, circulant dans son corps, a causé les maux qu'il a soufferts. Or ce préjugé donne de fausses indications. Car, quelque nécessaire qu'il soit de favoriser l'écoulement des humeurs qui fluent par ces dartres, auquel la nature est habituée, un vice dartreux dans la constitution demanderait des fondants, des antiscorbutiques, et d'autres remèdes dont la plupart seraient nuisibles dans ce cas-ci.

Lorsque la plénitude des humeurs séreuses se renouvellera, le malade en sera averti par un sentiment de pesanteur dans tout le corps, qui

ne lui sera pas accoutumé, et qu'il ne pourra point rapporter à des causes étrangères et accidentelles. La lassitude et le froid des extrémités pourront aussi précéder cette augmentation de poids sensible. Alors il sera à propos que le malade observe pendant quelques jours un régime plus sévère, et qu'il se tienne plus chaudement que de coutume.

On appliquera dès à présent à la jambe droite un cautère; et le malade se résoudra à ne plus fermer cet égoût qu'on entretiendra avec grand soin.

Quant au traitement général des fluxions qui pourront survenir au malade, voici les observations qui semblent les plus essentielles. Il faut s'abstenir de le faire saigner, à moins que la fluxion ne prenne un caractère inflammatoire qui nécessite cette évacuation. S'il y a indication de purger, on y satisfera en donnant des doses convenables de sel d'epsom, ou d'autres sels purgatifs étendus dans une assez grande quantité d'eau. Ces sels ont sur les minoratifs l'avantage de purger suffisamment, en détournant moins la transpiration insensible; ce qui paraît venir de ce que leur opération est plus prompte. Mais si la purgation avec les sels est trop faible pour entraîner les humeurs glutineuses qu'on

jugera être amassées dans les premières voies, et perpétuer la fluxion, on pourra donner pendant quelque temps, de deux nuits l'une, à l'heure du coucher, des pilules aloétiques.

Dans le principe de chaque fluxion on soutiendra la transpiration par l'usage de diaphorétiques appropriés, comme de l'infusion d'écorces de citron récentes. Mais on évitera de la forcer, comme il se pratique trop souvent dans ces cas, par l'abus des remèdes de ce genre.

Si la fluxion attaque la tête, dans son principe et son augment, on se bornera aux lavements, pédiluves, sinapismes aux pieds, ou autres révulsifs qui agissent dans des parties éloignées; on s'abstiendra des fomentations, des vésicatoires, et en général de tous les stimulants qui pourraient être appliqués sur la tête. Lorsque la fluxion sera dans son état, on appliquera des sangsues aux tempes, après avoir fait précéder les évacuations générales; et on pourra appliquer un vésicatoire à la nuque, qui paraît alors, comme étant révulsif vers les parties postérieures, préférable à un vésicatoire qu'on appliquerait sur le front. Enfin, lorsque la fluxion aura perdu son caractère aigu, et qu'elle se continuera comme simple congestion, on pourra

employer les sternutatoires, et autres remèdes locaux agissant dans les parties les plus voisines du siège de la fluxion.

On suivra une marche semblable, lorsque la fluxion se sera jetée sur la gorge. On réservera pour le déclin de cette fluxion les collutoires et les gargarismes propres à exciter le flux d'humours pituiteuses. Dans son état, on irritera ou rougira légèrement l'extérieur du col, en l'oignant à plusieurs reprises d'un liniment composé avec deux parties d'huiles d'amandes douces, et une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

Enfin si une tumeur oedémateuse se reproduit par fluxion sur la jambe affaiblie, il faudra y appliquer des topiques résolutifs, seulement lorsque la fluxion sera devenue lente ou simple congestion. Le choix de ces topiques doit être réglé suivant qu'on aura observé que cet oedème est froid ou chaud. L'oedème froid est celui que la chaleur fait disparaître, que le froid augmente, et qui est entretenu par un état spasmodique dominant. L'oedème chaud a les qualités contraires.

Si cet oedème est reconnu froid, on exposera fréquemment la jambe affectée aux bains de vapeurs, aux douches d'eaux thermales (arti-

ficielles); on tâchera d'y exciter la transpiration sans y appliquer d'émollients.

Si au contraire cet œdème est chaud, on fomentera la jambe affectée avec l'eau des forgerons et avec des décoctions d'espèces astringentes; on l'exposera à des fumigations aromatiques; on y appliquera des poudres de plantes résolutes, et on l'enveloppera de bandes qui seront serrées peu à peu suivant les progrès de la résolution.

CONSULTATION IV^e.

*Asthme compliqué d'attaques de maux
nerveux.*

M.... qui me fait l'honneur de me consulter, a été sujet dès sa première jeunesse à avoir la respiration difficile. Il eut à l'âge de vingt ans des oppressions plus fortes, et quelques années après, un crachement de pus, accompagné d'une grande faiblesse et de douleurs dans la poitrine et entre les épaules. Il fut réduit pendant neuf mois à la diète blanche, et ce crachement de pus fut tari. Mais deux ans après, cette suppuration se renouvela avec la même force, et fut encore guérie par l'usage du lait. Depuis ce temps, le malade a craché plusieurs fois du pus; mais ces crachements n'ont point de symptômes graves qui les suivent, et sont seulement annoncés par des oppressions plus fortes qu'à l'ordinaire.

I.

6

Depuis une vingtaine d'années, le malade qui a cinquante-neuf ans, a une affection asthmatique qui revient toutes les nuits. Depuis cette époque, il sent presque toujours vers les six heures du soir, une gêne dans la respiration qui augmente jusqu'à la pointe du jour, où elle se dissipe. Chaque accès est terminé par une expectoration difficile de crachats tenaces. Le malade est fort soulagé quand il peut rendre des vents dans l'accès. — On a observé que le serein et la poussière sont fort contraires au malade, et qu'un temps couvert ou pluvieux lui est plus favorable qu'un ciel serein (ce dernier vice de la sensibilité du poulmon est rare chez les asthmatiques).

Le malade, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de onze, était sujet à des tournoiements de tête violents, et accompagnés de fadeurs d'estomac. Il n'eut pas de ressentiments de cette incommodité jusqu'à l'âge de quarante-un ans; temps auquel il eut un grand nombre d'affections nerveuses très fortes. Il était sujet alors à avoir des nausées et des langueurs d'estomac, suivies de défaillances. Il sentait dans la tête des vibrations qui l'obligeaient de tenir les yeux fermés. Les tendons du col étaient roidis et souffraient quand il remuait la tête. Toutes les

parties externes de la tête étaient tendues et tiraillées; et même les tempes s'enflèrent sensiblement. Le malade sentait l'intérieur de la tête fort embarrassé. Il avait des engourdissements à la joue droite, au bras et à la jambe du côté droit. Tout lui paraissait pencher du côté droit; et même lorsqu'il regardait deux lumières placées à une égale hauteur, celle du côté droit lui paraissait plus basse que celle qui était à gauche. Lorsqu'il se couchait sur le côté droit, cette situation augmentait les vibrations dans la tête et les angoisses d'estomac.

Dans le même temps le malade était extrêmement faible et avait entièrement perdu le sommeil. Son pouls était petit et concentré sans être fréquent. Il sentait souvent entre les épaules une chaleur vive et durable; il rendait des urines très limpides. Quelquefois, étant au lit, il avait des mouvements convulsifs des extrémités.

Le malade avait été trois mois dans cet état fâcheux, lorsqu'on le porta à faire un voyage qui produisit une révolution très avantageuse pour sa santé. Depuis lors, il a par intervalles des attaques de nerfs, dont les symptômes sont semblables à ceux de la première attaque; mais à un degré beaucoup plus faible, quoique leur

6..

force soit variable. D'ailleurs le malade se sent habituellement la tête embarrassée (il a les oreilles comme bouchées, et plus ou moins sourdes dans ses fortes attaques de nerfs). Il ne peut se coucher sur le côté droit, et il lui paraît n'être pas aussi libre de ce côté que du gauche. Il y a plusieurs années qu'on lui a conseillé l'usage du petit lait, mais depuis quelque temps il ne peut le supporter : les seuls remèdes dont il fait usage sont des bains domestiques et des bouillons appropriés.

On demande les remèdes les plus propres à prévenir les attaques de nerfs et à diminuer leur force, ainsi que ceux qu'il faudrait employer si elles venaient à un certain point. On demande aussi les remèdes qui pourraient prévenir les reprises de l'asthme, comme ceux qui peuvent diminuer la violence et la durée de ces reprises lorsqu'elles causent trop de fatigue.

Les attaques de maux nerveux que le malade a de temps en temps, et les reprises d'asthme qu'il souffre toutes les nuits sont extrêmement éloignées du degré où elles pourraient amener des affections prochainement dangereuses. Cependant comme on désire que j'indique ces affections graves qu'il serait possible qui survinssent aux infirmités actuelles, et les remèdes

qui leur seraient le plus appropriés, je ferai les observations suivantes :

1°. Les attaques de nerfs portées au plus haut degré peuvent dégénérer dans ce cas en des pertes de sentiment ou de mouvement dans divers organes. Les principaux remèdes de ces affections à la suite des évacuans des premières voies, des sinapismes, et des autres secours qui pourraient être indiqués, seraient les remèdes dits nervins ou céphaliques, tels que la teinture d'ambre gris et les sels volatils huileux, la racine de valeriane sauvage, les graines de petit cardamome et autres aromatiques actifs. L'usage continué de ces nervins serait très efficace pour prévenir les retours des mêmes affections.

2°. Les reprises de l'asthme pourraient devenir violentes au point de menacer de suffocation. On observerait alors avec beaucoup de soin quelles seraient les causes de cette affection périlleuse. Si elle était produite par un spasme du poumon qu'aurait irrité la poussière qu'on aurait respirée, ou quelque autre cause soudaine, on donnerait pour remédier à cet état convulsif du poumon vingt à trente gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac dans un julep anti-spasmodique. Si ce danger de suffocation

venait des progrès qu'aurait faits le catarrhe des humeurs qui engorgeraient le poumon, on appliquerait un vésicatoire entre les deux épaules ; on ferait prendre du kermès minéral à doses assez fortes et assez rapprochées, et de l'oxymel scillitique dans de l'eau de cannelle simple.

Les indications que présentent les incommodités compliquées que souffre M. . . . sont premièrement d'affaiblir les reprises d'asthme dont il est tourmenté toutes les nuits, et de rendre plus complète l'évacuation critique qui termine chacune de ces reprises ; deuxièmement de fortifier le poumon dont l'infirmité paraît être originelle, par des remèdes placés dans les temps où les reprises de l'asthme sont moins fâcheuses, et qui préviennent la dégénération ulcéreuse à laquelle le poumon est disposé ; troisièmement de prévenir les attaques des maux nerveux, en combinant les remèdes destinés à remplir les indications précédentes, et d'autres secours, de manière à fortifier toute la constitution, et à y produire des alternatives d'excitation et de relâchement (opposées aux états successivement dominants de spasme ou d'atonie), qui rappellent l'ordre le plus naturel de la distribution des forces du principe vital.

On peut satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivants :

Premièrement, pour affaiblir les reprises d'asthme, il faut constamment détourner la congestion habituelle des humeurs qui se jettent sur le poumon, et prévenir la régénération des humeurs surabondantes. On y réussira en assurant la facilité des digestions, et la liberté des excréctions naturelles.

Dans ces vues, le malade ne se nourrira que des aliments dont il a éprouvé que la digestion lui est facile; il s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes, et particulièrement des liqueurs spiritueuses; il fera trois repas chaque jour, et il persévéra dans l'usage où il est de prendre peu de nourriture au repas du soir.

Il usera fréquemment des aliments médicamenteux qui sont propres à aider l'expectoration; comme le miel, l'ail, l'estragon, les raves, etc. Il ne négligera point l'usage des poudres des plantes dites céphaliques, prises en guise de tabac, et d'autres errhins doux qui puissent lui procurer un moucher abondant. Il se garantira avec soin de tout ce qui pourrait lui causer la suppression de la transpiration, qu'on excitera par le moyen des bains et de l'exercice (comme il sera dit plus bas). Il prendra journellement des lavements d'eau pure, qu'on

88 CONSULTATIONS

rendra émollients ou laxatifs, si cela est nécessaire pour prévenir la constipation.

Lorsqu'on aura insisté quelque temps sur ce régime, le malade se mettra à l'usage habituel d'une décoction de feuilles de marrube (dont on mettra deux poignées sur trois livres d'eau qui seront réduites à deux par la coction). Il boira dans les premiers temps quatre ou cinq verrées chaque jour, et dans la suite plus par degrés, de cette décoction, qu'on pourra adoucir avec le sirop de violette.

Dans les temps où les retours de l'asthme seront rendus plus fâcheux qu'à l'ordinaire par une accumulation d'humeurs glaireuses et tenaces, qui embarrasseront le poumon et l'estomac, il sera utile de procurer des vomissements médiocres, en faisant boire copieusement d'une infusion tiède et saturée de racines de *Raphanus rusticanus*. Si ce vomitif est faible, on pourra donner, mais beaucoup plus rarement, dans les mêmes circonstances, l'ipécacuanha à petites doses, comme à celle de quinze grains. Quelque modérés que soient ces vomitifs, on observera si leur impression est très fatigante, et se prolonge trop : auquel cas on n'hésitera point à faire prendre un léger narcotique au déclin de leur opération.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus

violentes que de coutume , on pourra les calmer en faisant prendre dans l'état même de la reprise, des anti-spasmodiques ; comme le julep suivant , qu'on donnera par cuillerées.

Prenez une drachme d'*assa foetida*, dissolvez-la dans cinq onces d'eau de rue , ajoutez quarante gouttes de liqueur anodyne mi sérable d'Hoffmann , et six drachmes de sucre blanc ; mêlez : si le malade a trop de répugnance pour ce julep fétide , on substituera un julep préparé avec l'eau rose , et le musc broyé avec du sucre.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus longues et plus pénibles qu'à l'ordinaire , on pourra les abréger en employant au déclin de la reprise divers remèdes propres à exciter l'expectoration qui doit la terminer. Le malade recevra par la bouche des vapeurs d'une décoction bouillante d'espèces pectorales , à laquelle on aura ajouté un sixième de vinaigre ; on lui donnera quelques tasses d'une forte infusion de *camphorata* ; si les crachats paraissent très difficiles à détacher , on lui fera prendre vingt grains de gomme ammoniacque délayés par la trituration dans quatre onces d'eau de pouliot.

Si la violence des accès d'asthme porte trop

loin l'insomnie, l'usage prudent des narcotiques pourra être nécessaire; on essaiera d'abord les plus doux: comme l'extrait de fleurs de coquelicot (à la dose de quinze ou vingt grains), l'infusion d'une demi-poignée de feuilles de cynoglosse, etc. Si ces calmants sont trop faibles, on fera prendre vingt gouttes (ou plus par degrés) de l'élixir anti-asthmatique suivant :

Prenez fleurs de benjoin et opium purifié, de chaque une drachme; camphre, deux scrupules; huile essentielle de graines d'anis, demi-drachme; esprit-de-vin rectifié, deux livres: faites digérer, et coulez.

Deuxièmement, dans les temps où les attaques d'asthme seront devenues moins fortes et moins durables, on tâchera de remédier, autant qu'il sera possible, à l'infirmité relative du poumon, en continuant suivant les circonstances les différents remèdes qui ont été prescrits; on leur en joindra d'autres qui puissent fortifier le poumon, en même temps qu'ils excitent l'expectoration: comme les tablettes de soufre et la conserve de racines d'*enula campana*.

La combinaison du lait et du quinquina (qui sera proposée ci-dessous) sera très appropriée,

si le malade vient à avoir de nouvelles attaques de crachement de pus ; on pourra alors y joindre avec succès l'usage des plantes balsamiques, comme des sommités fleuries d'hypericum, etc. et celui du baume du Canada, ou autre baume naturel, à doses prudemment graduées. Si cet état de suppuration traînait en longueur, il pourrait indiquer d'autres secours, comme l'application d'un cautère, etc.

Troisièmement, dans l'administration des remèdes destinés à remplir la première indication, on aura soin de faire dominer les remèdes excitants, lorsque le malade sera plus abattu ; et les calmants, si c'est l'irritation qui domine.

On observera la même conduite dans le choix des remèdes par lesquels on combattra les différentes affections nerveuses. Par exemple pour dissiper les vents qui fatigueront le malade, lorsqu'il sera fort échauffé, on lui donnera quelques gouttes d'élixir de vitriol dans un verre d'eau froide ; et s'il se trouve fort abattu, il usera d'une infusion théiforme de gingembre ou de graines d'anis.

Les secours les plus appropriés pour augmenter chez M... les forces du genre nerveux et celles du poumon, sont : 1°. l'usage combiné

du quinquina et du lait. Ainsi il prendra très long-temps deux fois par jour (le matin et le soir), vingt grains (et plus par degrés) d'excellent quinquina mis en poudre, et incorporés en bol avec la conserve de fleurs de romarin, et il boira sur le bol du matin une demi-livre de lait d'ânesse.

2°. L'usage alternatif et fréquemment répété des bains tempérés que M.... prendra le matin, et de l'exercice qu'il fera en voiture, aux belles heures de la journée.

Délibéré ce 14 août 1774.

Observations extraites d'autres consultations sur des cas d'asthme.

I.

Malade sujet à des accumulations séreuses qui se terminent par des catarrhes, et dont le poumon est singulièrement affaibli par rapport aux autres organes. Il a contracté cette faiblesse relative par divers genres d'exercices pénibles qui ont beaucoup fatigué les organes de la respiration; chaque accès de cet asthme déjà invétéré, est une fluxion d'humeurs séreuses et crues qui se jettent sur les poumons, où elles déterminent une contraction spasmodique des vaisseaux aériens; et ce spasme venant à se résoudre, la coction des humeurs qui l'ont produit, est suivie d'une expectoration critique.

Lorsque le malade ressentira les symptômes qu'il a éprouvé être les avant-coureurs de son attaque d'asthme, on pourra détourner par des évacuations révulsives, la fluxion des humeurs sur le poumon. Le flux de pituite par le nez, que le malade a le plus souvent à l'approche de ses accès, invite à tenter dans ces circons-

tances un sternutatoire approprié, comme serait du lait tiède dans lequel on aurait étendu un ou deux grains d'élatérium. Mais le révulsif le plus convenable dans ce cas, serait l'ipécacuanha donné à une dose suffisante pour exciter des vomissements modérés.

On doit user pendant l'accès d'anti-spasmodiques appropriés, mais s'abstenir de tout usage des narcotiques; le malade ayant observé que ces accès deviennent plus longs et plus fâcheux lorsqu'il succombe au sommeil, auquel ils le font incliner (par la concentration des forces qu'ils déterminent vers le poumon). Le sommeil qui rend la respiration plus rare, en émoussant la sensibilité de la Nature, affaiblit trop les mouvements par lesquels elle doit opérer la résolution de ces accès; mais les anti-spasmodiques modifient seulement la sensibilité de la Nature, et font qu'elle peut mieux proportionner ses efforts à l'activité de la cause qui l'irrite.

C'est dans un bon régime qu'il faut surtout chercher les moyens de fortifier toute la constitution, et particulièrement le poumon affaibli; un exercice à cheval répété journellement, et dont on augmentera la durée par degrés, peut être extrêmement utile; le malade doit

éviter tous les excès de boisson, et tous les aliments échauffants et indigestes; il doit néanmoins user d'aliments nourrissants et modérément assaisonnés, faisant chaque jour plusieurs repas, et observant de souper peu. Il est des aliments médicamenteux dont un usage fréquent peut lui être fort bon, comme le miel, les raves, l'ail, etc.

II.

Malade âgé de soixante-six ans, et d'un tempérament pituiteux; il a mené dans la jeunesse une vie fort pénible, et ensuite une vie sédentaire; il est sujet depuis trente ans à un asthme humoral; il a souvent des fluxions sur la tête; il est sujet depuis trois ans à une ophtalmie humide fort considérable; il a eu presque toute sa vie des hémorrhoides, mais qui n'ont flué qu'une ou deux fois, et faiblement.

Depuis huit mois ce malade a eu plusieurs syncopes, dont chacune n'a duré que deux à quatre minutes. A la suite des premières, on lui fit prendre le tartre stibié, les eaux de Balaruc, et des apozèmes purgatifs qui furent continués pendant long-temps. Ces remèdes procurèrent des évacuations abondantes d'humeurs glaireuses et bilieuses extrêmement

épaisses, et comme racornies. Ces évacuations produisirent un soulagement marqué, et réveillèrent l'appétit qui était fort diminué depuis un an. Le malade suivit dès-lors un régime fort exact; mais ce régime et les remèdes précédents n'ont point empêché qu'il n'ait eu en dernier lieu deux syncopes semblables, dont la dernière est survenue il y a un mois.

Cette dernière syncope fut sensiblement déterminée par diverses imprudences qui causèrent une suppression de la transpiration (naturellement abondante chez le malade) avec un froid considérable. A la suite de cet accident, le malade ressentit un affaissement général et un grand dégoût, mais il n'y avait point d'altération sensible dans le pouls; on lui fit passer deux prises de rhubarbe qui eurent de bons effets; mais un chagrin vif qu'il éprouva peu de temps après, le jeta tout à coup dans un abattement extrême; il ne pouvait parler, ni se remuer, et n'ouvrait qu'à peine les yeux; son pouls était faible et intermittent à chaque troisième pulsation; on lui fit appliquer des vésicatoires, et on lui donna des cordiaux. Six heures après, le pouls se releva, et ne fut plus intermittent, et l'affaissement diminua. On continua le traitement par l'usage des purgatifs et

par celui de l'oximel scillitique et du kermès minéral donné dans une infusion d'hyssope ; il survint des sueurs abondantes , et l'expectoration se rétablit.

Le malade est à présent dans la convalescence ; il a les jambes légèrement enflées ; il continue l'usage de l'infusion d'hyssope avec l'oximel scillitique ; on emploie des frictions légères et d'autres moyens doux pour soutenir la transpiration.

Il paraît que la vie sédentaire succédant à une vie laborieuse, a produit chez ce malade depuis long-temps une grande surabondance d'humeurs pituiteuses ; et que cette surabondance a déterminé pendant longues années des catarrhes habituels sur les parties extérieures de la tête et sur le poumon ; il paraît aussi que cette surabondance extrêmement accrue dans les dernières années, a occasionné l'ophtalmie qui persiste depuis trois ans, et l'empâtement des premières voies, qui est prouvé par la qualité des matières qu'ont chassées les évacuans donnés à la suite des premières syncopes, par la forte diminution de l'appétit qui avait précédé ces syncopes, etc. On sait que dans l'âge avancé, les sucs nourriciers ne se cuisent qu'à demi, et se changent en pituite,

suivant l'expression des anciens, qui est fort aisée à traduire en langage exact.

Les progrès de l'engorgement des premières voies et du poumon n'ont pu qu'énerver de plus en plus ces organes, et qu'affaiblir toute la constitution à tel point, qu'il n'est pas étonnant que des causes qui ont accru cet engorgement d'une manière rapide (comme a fait en dernier lieu une forte suppression de la transpiration), aient déterminé dans ce malade des suspensions de mouvements vitaux ou des syncopes. Lors même que les évacuants donnés à la suite de la dernière syncope avaient produit de bons effets, l'impression violente qu'une forte affection de l'ame fit sur un corps énérvé, causa un affaiblissement extrême des fonctions vitales et des mouvements volontaires, et le malade ne put être retiré d'un état si dangereux que par des moyens très actifs, et employés avec beaucoup d'intelligence.

CONSULTATION V^e.

Affections rhumatismales.

LA dame qui me fait l'honneur de me consulter est âgée de près de soixante et un an, et d'un tempérament phlegmatique sanguin ; mariée à dix-huit ans, elle eut des enfants sains et point malades ; elle avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, où elle eut la petite vérole, à laquelle on opposa un traitement empirique et incendiaire, et qui fit perdre un œil à la malade.

A l'époque de cette petite vérole ont commencé plusieurs maladies que Madame a souffertes successivement. La poitrine fut d'abord menacée ; mais les suites de cette affection ont été prévenues par l'usage assidu que la malade a fait du lait d'ânesse pendant plus de vingt ans.

Depuis la petite vérole, Madame a eu des enfants qui ont vécu sujets aux fluxions, aux ophthalmies, à des dartres, et qui ont tous péri

de phthisie vers l'âge de puberté, à l'exception d'une demoiselle à qui l'établissement des règles a donné une bonne santé.

Depuis 1752 jusqu'en 1764, Madame a essuyé de temps en temps des fièvres accidentelles, des fluxions à la tête, et quelques maladies inflammatoires.

En 1764, Madame devint sujette à des érysipèles à la tête, toujours accompagnés d'une fièvre très sérieuse; M. le médecin ordinaire a réussi à empêcher les retours de ces érysipèles par divers remèdes convenables, et en faisant entretenir jusqu'à ce jour un écoulement ichoreux qui s'était établi sur un des côtés de la tête, à la suite d'une de ces éruptions. Il a aussi combattu avec succès un embarras au foie avec enflure aux jambes, qui paraît avoir été produit par les mêmes causes.

Enfin Madame a eu l'hiver dernier, et pendant une partie du printemps, une fièvre rhumatismale, qui a porté alternativement sur la poitrine, sur le bas-ventre, et sur les reins; sa convalescence n'a pas été parfaite; elle a eu depuis habituellement des douleurs vagues, et qui répondent le plus souvent aux reins, aux épaules et à la poitrine; elle tousse, mais très peu; elle a un peu de fièvre, elle se lève, mais



le jeu des muscles n'est pas libre et sans douleur ; elle ne garde pas la chambre ; elle a de l'appétit, et n'a point maigri.

D'après cet exposé, il paraît que l'origine des infirmités de la malade, a été dans la petite vérole qu'elle eut à l'âge de vingt-deux ans. Cette maladie ayant été aggravée par un traitement incendiaire, laissa des impressions profondes dans la constitution ; elle dut affecter spécialement l'organe extérieur, et le poumon qui sympathise avec cet organe, à raison de la continuité de la peau avec la membrane qui revêt l'intérieur de la trachée-artère et des bronches. Les fonctions de l'organe extérieur étant altérées, il n'a pu se faire souvent qu'une évacuation imparfaite par la transpiration des humeurs séreuses et excrémentielles qu'accumulait une vie sédentaire : ce qui a déterminé diverses fluxions de ces humeurs, d'abord sur la poitrine, et ensuite sur plusieurs autres organes internes. Ce vice du poumon et de l'organe extérieur a été héréditaire et funeste pour les enfants que Madame a eus depuis sa petite vérole.

Madame a eu l'hiver dernier une fièvre catarrhale chronique, qui n'a pu être guérie qu'imparfaitement ; les résidus de la coction de

cette fièvre n'ayant pu être évacués d'une manière complète, il est resté une surabondance d'humeurs excrémentielles qui se reproduisent sans cesse, et qui deviennent probablement peu fluides et fort âcres par leur séjour; il se renouvelle plus fréquemment que par le passé, des fluxions de ces humeurs qui causent des mouvements fébriles, qui se jettent sur divers organes, qui ont une tendance plus marquée vers la poitrine, mais qui, jusqu'à présent, semblent n'être que rhumatismales, ou n'affecter que la peau et les muscles.

Les indications qui se présentent sont, 1°. de remédier à la surabondance, à l'épaississement, et à l'âcreté des humeurs excrémentielles; 2°. de dissiper les fluxions douloureuses ou autres dont la malade peut être successivement attaquée; prenant un soin particulier de combattre celles qui se dirigeront sur la poitrine; 3°. de prévenir la régénération de la plénitude d'humeurs excrémentielles, en fortifiant les digestions ou préparations des humeurs utiles, et en rétablissant la proportion naturelle des excréments. Pour remplir cette dernière indication, il faut travailler surtout à corriger la faiblesse relative du poumon et de l'organe extérieur.

On peut espérer de satisfaire à ces indications par les moyens suivans qui doivent être administrés par Monsieur le médecin ordinaire, si, comme je l'espère, nous nous réunissons dans les mêmes vues :

1°. Il faut que la malade use pendant fort long-temps de remèdes alimenteux, et autres qui soient adoucissans, combinés avec des résolutifs; on aidera les évacuations que ces résolutifs pourront occasionner, et qu'on jugera devoir être salutaires.

Ainsi on fera prendre d'abord à la malade, trois fois par jour, à son lever, à dix heures du matin, et à cinq heures du soir, quinze grains de savon mis en pilules avec suffisante quantité de poudre de racine d'énula campana.

On lui donnera sur la première prise de ces pilules, huit onces de lait de vache coupé avec quatre onces d'eau seconde de chaux; et sur chacune des deux autres prises de ces pilules, trois onces d'eau seconde de chaux, composée en faisant macérer sans feu pendant deux jours une once de réglisse, et demi-once d'écorces de sassafras dans six livres de cette eau.

On donnera pendant le même temps à la malade, tous les trois jours, à l'heure du coucher, un bol composé avec un grain de kermès

minéral, cinq grains de mercure doux, et suffisante quantité d'extrait de fumeterre.

On augmentera par degrés les doses de ces divers remèdes, suivant leurs effets sensibles. On essaiera de substituer par deux reprises de huit jours chacune, au lait qui serait pris chaque matin, un bouillon préparé avec un jeune poulet, avec la chair d'une tortue, et une poignée de feuilles de chicorée de jardin et de dent-de-lion.

On aidera par des évacuants appropriés les diverses excréctions avantageuses que ces résolutifs pourront exciter.

2°. Un remède révulsif général des fluxions auxquelles la malade est sujette, serait un cautère établi à une jambe. Il est à désirer que la malade consente à ce cautère, dont on entretiendra l'écoulement avec soin, et qu'on ne fermera plus.

S'il se forme des fluxions de rhumatisme plus vives qu'à l'ordinaire, après avoir fait précéder les évacuations qui seront indiquées, on réduira la malade à un régime aussi sévère que ses forces le permettront; on lui donnera pour toute boisson du petit lait nitré dans lequel on aura fait infuser des fleurs de sureau. On prescrira de légers calmants, si les douleurs sont

très fortes ; on fera sur les parties affectées des onctions avec l'huile camphrée, ou avec d'autres liniments appropriés.

Si une fluxion d'humeurs se porte sur la tête, on emploiera des bains des jambes, et autres révulsifs dans les premiers temps de la fluxion ; et dans son état, on ordonnera un vésicatoire à la nuque ; on fera user d'errhins modérés, et d'autres dérivatifs.

Si la congestion qui se fait actuellement des humeurs sur l'extérieur de la poitrine devient plus forte, semble s'étendre au poumon et menacer de consommation, on tâchera d'en arrêter les progrès par les anti-hectiques les plus efficaces, comme par l'usage d'une décoction de racine de guimauve, sur chaque livre de laquelle on mettrait vingt gouttes de liqueur anodyne minérale d'Hoffmann ; de la conserve de roses donnée en assez grande quantité ; du soufre pris journellement à la dose de quelques grains, qu'on augmenterait par degrés suivant l'effet (et ce dernier remède serait ici très convenable), etc. Si cette fluxion chronique sur le poumon prenait un caractère manifestement inflammatoire, on opposerait à cette inflammation lente de petites saignées répétées de temps en temps, l'application d'un vésicatoire

sur l'endroit le plus douloureux de la poitrine, et les autres secours connus.

3°. A mesure qu'on aura remédié à la surabondance et aux autres vices des humeurs séreuses et excrémentielles, et qu'on aura affaibli ou dissipé les diverses fluxions des humeurs qui tourmentent la malade, on s'occupera davantage de l'indication de fortifier les digestions ou préparations des humeurs, par des médicaments convenables, et surtout par un régime suivi avec constance. On remplira d'autant mieux cette vue, en s'attachant à rétablir la proportion qui doit être entre les diverses excréctions, lorsqu'elles paraîtront s'en écarter beaucoup, par le moyen d'évacuants appropriés à chaque excréction.

Pour aider la digestion de l'estomac, la malade mangera peu à la fois et souvent, ne se nourrira que d'aliments faciles à digérer, et ne fera aucun excès de boissons échauffantes; elle fera un grand usage du cresson et des chicoracées.

Si le poumon affaibli devient sujet à des catarrhes fréquents, on pourra le fortifier en donnant dans les intervalles de ces catarrhes, du quinquina, des astringents médiocres, comme l'aigremoine; des balsamiques doux, comme l'hypéricum, etc.

On rendra enfin plus faciles et plus parfaites les digestions des humeurs dans le poumon, et dans l'organe extérieur, en faisant faire pendant long-temps à la malade un usage assidu des bains d'eau légèrement tiède, et de l'exercice à cheval ou en voiture. On ne négligera point aussi l'usage journalier des frictions avec des linges chauffés et pénétrés de fumées aromatiques, ni tous les autres moyens qu'on jugera propres à favoriser et à exciter modérément la transpiration.

Délibéré ce 30 décembre 1773.

CONSULTATION VI^e.*Goutte vague qui affecte l'estomac.*

LE malade qui me fait l'honneur de me consulter a eu, il y a environ trois ans, une maladie qui me paraît avoir été parfaitement bien caractérisée par Monsieur le médecin ordinaire. Dans cette maladie une humeur goutteuse se porta sur l'estomac et sur les intestins où elle causa des étranglements spasmodiques avec gonflement des espaces intermédiaires ; une très forte constipation ; parfois des déjections très abondantes lorsque ces spasmes perdaient beaucoup de leur force, et une diminution sympathique de l'excrétion des urines pendant que les douleurs de colique étaient violentes.

Cette disposition goutteuse vague s'est manifestée dans les articulations de plusieurs doigts de l'une des mains, qui sont restés con-

tractés, avec cette singularité que son impression sur ces doigts n'a été accompagnée d'aucune douleur.

Depuis cette maladie, Monsieur le consultant observe un bon régime, vit sobrement, et ne mange rien d'indigeste; il ne fait qu'un repas toutes les vingt-quatre heures; cependant il se passe peu de jours qu'il ne ressente un peu de colique, surtout vers les huit ou neuf heures du soir; sa digestion se termine par une très grande quantité de vents et de rapports qui ordinairement ont l'odeur d'œuf couvé. Cette éruption de vents est quelquefois suivie de petits frissons.

Il sent augmenter ses douleurs toutes les fois qu'il est pressé d'aller pousser sa selle, et qu'il est arrêté par les circonstances; ou lorsque ayant pris des lavements, il tarde un peu à les rendre; mais il est soulagé dès qu'il a rendu des matières dures et arrondies. Ces douleurs ont été souvent extrêmement vives, surtout avant sa maladie.

Monsieur se plaint aussi de douleurs assez fréquentes dans tous les membres; et il est fondé à les attribuer aux fatigues de la guerre, qui, par des suppressions fréquentes de transpiration, ont affaibli les organes extérieurs, et

y déterminent encore ces affections de rhumatisme léger.

Il rend assez souvent des crachats qui ressemblent à du vif-argent; mais cette excrétion n'a rien qui doive faire de la peine, d'autant qu'elle s'observe dans plusieurs personnes qui jouissent d'une bonne santé, soit que cette teinte noirâtre des crachats vienne ou non d'une humeur exprimée des glandes bronchiales.

D'après cet exposé, il paraît qu'il existe chez Monsieur le consultant un vice habituel des fonctions de l'estomac et des intestins; que la digestion des aliments qui doit se faire dans l'estomac, est tardive et imparfaite, et qu'elle fait place en grande partie à leur dégénération propre qui les tourne au putride; que le mouvement péristaltique des intestins est défectueux, ce qui cause l'accumulation des crotins dans les cellules du colon; que cette interversion des fonctions de l'estomac et des intestins, produit dans ce canal des irritations qui sont quelquefois très vives, et des gonflements flatueux qui augmentent douloureusement toutes les fois que l'excrétion des selles est sollicitée sans effet.

Ce vice habituel de l'estomac et des intes-

tins doit être rapporté à une humeur de goutte vague, qui, depuis long-temps, se jette sur ces organes qui sont affaiblis ou par une constitution originaire, ou par des excès des plaisirs de la table, etc. Ce transport est devenu d'autant plus naturel au malade, que les organes extérieurs affaiblis par les fatigues de la guerre font mal leur fonction de la transpiration, qui pourrait dissiper la surabondance des humeurs mal digérées, et prévenir leur altération goutteuse.

Les conseils qu'on me demande doivent avoir deux objets. Le premier est de marquer comment on peut combattre ce vice habituel de l'estomac et des intestins, par des moyens appropriés contre l'affection goutteuse qui le cause. Le second objet est d'indiquer le choix et l'administration des remèdes qui pourront convenir, si cette humeur se porte sur l'estomac ou les intestins, d'une manière beaucoup plus fixe et plus grave qui produise une maladie analogue à celle que Monsieur a soufferte il y a trois ans.

Je crois qu'il faut travailler à résoudre la congestion habituelle d'humeurs goutteuses qui a lieu dans l'estomac et les intestins, et qui ôte à ces organes la liberté de leurs fonctions ;

d'abord par des moyens doux, pour ne point augmenter l'état d'éréthisme qui subsiste habituellement; et ensuite par des remèdes rendus plus actifs par degrés. Les intentions générales qu'on doit se proposer de remplir par ces remèdes d'énergie différente, sont d'établir la liberté du ventre, de fortifier le ton des organes de la première digestion, et d'exciter la transpiration.

Dans ces vues, je conseille au malade de continuer l'usage journalier des lavements d'eau pure. Il ne doit pas prendre de suite deux lavements, comme il a coutume de faire; il sera mieux qu'il s'habitue à se vider par le secours d'un seul lavement, qu'on rendra au besoin émollient ou même laxatif.

Chaque matin, après avoir rendu ce lavement, il prendra douze onces de petit lait bien clarifié, auquel on ajoutera deux onces de suc de fumeterre. On continuera long-temps ce remède, et après en avoir cessé l'usage, on y reviendra par reprises, suivant qu'il paraîtra indiqué. Dans les intervalles de son usage, on lui substituera diverses infusions stomachiques et carminatives, qui seront variées selon les circonstances, et dont on donnera plusieurs tasses dans le courant de chaque matinée. Ainsi lors-

que le malade sera plus tourmenté des vents, il usera d'une infusion des quatre semences chaudes mineures, sur chaque prise de laquelle on ajoutera quelques gouttes de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann. Lorsqu'il sentira des langueurs d'estomac, il usera de même d'une infusion de racine de gentiane adoucie avec du sirop d'écorces d'orange, etc.

Le malade prendra chaque jour, avant le dîner, lorsqu'il se sentira plus de feu et d'agitation, dix gouttes d'elixir de vitriol dans un verre d'eau froide; et lorsqu'il aura un sentiment de débilité et de faiblesse d'estomac, deux drachmes d'elixir de Garus avec une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

En combinant ainsi ces remèdes d'une activité médiocre, et les plaçant alternativement suivant les circonstances, on pourra, par leur usage long-temps continué, détruire dans les organes de la première digestion, l'alternative fréquente d'excès, quoique légers, de spasme et d'atonie qui semble influencer principalement sur la perpétuité de l'état de colique et d'indigestion que souffre le malade.

Mais en même temps qu'on affaiblira par ces moyens la cause de la maladie, en rappelant la nature à une habitude de mouvements plus ré-

glés, on ne peut se flatter de détruire cette cause qu'autant qu'on rétablira les excréations dans une proportion convenable. Si les lavements ne suffisent point pour rendre le ventre libre, on placera de temps en temps des purgatifs appropriés, c'est-à-dire, non doux comme la manne, ni nauséux comme le séné, mais amers et fortifiants. Un des meilleurs de ce genre seront des pilules composées avec le savon, la rhubarbe, et quelques grains d'aloès, qu'on ferait prendre au malade de temps en temps à l'heure du coucher. On augmentera les doses de ces remèdes suivant leurs effets sensibles et le progrès général de la cure.

Il serait à propos que le malade mangeât tous les soirs des raisins secs, des pruneaux, et d'autres fruits secs ou cuits, propres à lâcher doucement le ventre. Une semblable collation serait d'autant plus convenable, que l'habitude que le malade s'est imposée de ne faire qu'un repas toutes les vingt-quatre heures, ne lui est rien moins que salutaire. Quelque sobriété qu'il apporte à ce repas, la surcharge d'aliments ne peut que fatiguer de plus en plus les organes digestifs, dont la faiblesse demande un jeu plus doux et plus fréquemment répété.

L'usage des fruits crus, mais fondants et

parfaitement mûrs peut aussi être fort utile ; mais il doit être augmenté par degrés et avec précaution, parce que leur abus serait fort contraire.

Pour procurer le rétablissement de la transpiration, rien ne semble pouvoir être plus avantageux au malade, que de prendre chaque jour pendant long-temps, ou aussi fréquemment qu'il lui sera possible, le matin, un bain dans de l'eau légèrement tiède, et l'après-dîner un exercice modéré à cheval ou en voiture. Il doit porter des habits chauds et serrés, et ne s'exposer au froid et à l'humidité qu'avec le soin nécessaire pour se garantir de toute suppression de transpiration. La saison où nous allons entrer favorisera ce rétablissement de la transpiration, et aidera d'autant plus les effets des remèdes, que les incommodités du malade sont toujours plus légères en été qu'en hiver.

Lorsque les remèdes précédents auront eu tout le succès qu'on a lieu d'espérer, les bons effets de ce traitement pourront être complétés et assurés par l'usage du quinquina et des martiaux. L'emploi de ces remèdes stomachiques et fortifiants, ainsi que le choix et les doses des évacuans plus forts qui doivent leur être combinés, ne peuvent être fixés d'avance, et le se-

ront parfaitement suivant les directions de Monsieur le médecin ordinaire.

Si l'humeur goutteuse vient à se fixer sur l'estomac et les intestins, de manière à causer des attaques violentes de colique, on ne saurait employer des secours plus appropriés que ceux qu'a déjà indiqués Monsieur le médecin ordinaire pour une maladie semblable. Je me bornerai à quelques observations ou développements des vues qu'il a données pour ce cas.

La première indication sans doute sera de calmer l'irritation. Le narcotique sera répété chaque jour où l'on aura évacué. L'usage externe de l'opium sera aussi très bien placé : ainsi on fera, sur la partie la plus souffrante du bas-ventre, des fomentations avec du lait récent, auquel on aura ajouté un peu de laudanum liquide.

Les évacuants doux, entremêlés de calmants, doivent précéder tous les autres remèdes dans ce traitement. Lorsque l'indication de calmer sera moins dominante, on pourra passer aux cordiaux, mais toujours entremêlés avec les laxatifs, les tempérants et les émoullients. Par exemple, un remède qui m'a souvent réussi dans des cas de coliques analogues, est un mélange de vin et d'huile d'amandes douces. —

D'ailleurs les cordiaux, surtout combinés avec l'opium, doivent être donnés avec beaucoup de réserve, de crainte de déterminer le reflux de la matière goutteuse vers la tête : reflux qui a lieu assez souvent dans des cas pareils.

Je ne dis rien des sinapismes et des vésicatoires appliqués aux extrémités, auxquels il faudrait avoir recours sans retard si la maladie empirait. On a tout lieu de croire qu'on prévient les accidents fâcheux qui nécessiteraient ces secours, si l'on suit avec constance le régime et les remèdes qui ont été prescrits.

Délibéré ce 2 avril 1774.

Observation extraite d'une consultation sur une goutte anomale mêlée de scorbut.

MALADE affecté depuis deux ans de divers maux, dont la cause primitive et essentielle est une disposition gouteuse qui avait produit, pendant longues années, un grand nombre d'accès de goutte, auxquels s'étaient jointes des attaques de gravelle. L'abus des eaux de Bath a fixé sur l'estomac et les intestins cette disposition gouteuse, ce qui a produit l'alternative souvent répétée de la douleur d'estomac et du cours de ventre.

Ces maux ont été soulagés pendant l'été de l'année dernière, sans doute à cause de la transpiration augmentée qui remédiait au vice gouteux; mais ils sont revenus avec violence dans l'automne et l'hiver suivants. L'été dernier paraît avoir apporté de la diminution aux infirmités du malade; mais la chaleur de cette saison a excité, dans un corps affaibli (par plusieurs raisons qu'il est inutile de déduire), une alté-

ration scorbutique, à laquelle il faut rapporter les éruptions que le malade a eues au bas-ventre et sur les extrémités, la qualité de ses urines, etc.

L'érysipèle qu'il a eu à la jambe gauche, a été un effort impuissant de la nature dans un sujet scorbutique et goutteux. La diarrhée qui lui a succédé, sans doute par l'impression des premiers froids de l'automne, avait le caractère scorbutique; et il n'est pas étonnant que sa suppression ait été suivie d'une enflure générale du bas-ventre, que le malade croit être formée par des vents, mais qui pourrait être suivie d'un épanchement.

MADAME DE HONNORAIT, âgée de 40 ans, est atteinte d'une maladie scorbutique, caractérisée par une enflure générale du bas-ventre, et par une diarrhée scorbutique. Elle a eu à la jambe gauche un érysipèle, et elle croit que sa suppression a été suivie d'une enflure générale du bas-ventre, qu'elle croit être formée par des vents, mais qui pourrait être suivie d'un épanchement.

CONSULTATION VII^e.*Maladie nerveuse causée par un flux
excessif de règles.*

MADAME qui nous fait l'honneur de nous consulter, a un très grand nombre de symptômes caractéristiques de la maladie des nerfs, à laquelle on donne le nom de vapeurs.

Toute application d'esprit un peu forte lui est pénible, et des causes légères lui donnent quelquefois des affections gaies, et le plus souvent des passions tristes; elle est sujette à des maux de tête continuels; elle a très fréquemment des bouffées de chaleur qui lui montent au visage, et habituellement les pieds froids; elle est sujette à avoir des fourmillements et des pesanteurs dans les extrémités; elle ressent une douleur qui n'est pas toujours de la même

vivacité, mais qui est fixe à la partie inférieure de l'omoplate droite : lorsqu'elle est plus agitée que de coutume, elle éprouve un tremblement de tout le corps; elle a souvent des battements de cœur.

Madame mange peu, et les aliments lui pèsent; après avoir mangé, elle a fréquemment des palpitations dans la région épigastrique, et parfois des tiraillements et des angoisses qui la mettent dans un état voisin de la défaillance; ses organes digestifs font paresseusement leurs fonctions; et pour prévenir la constipation, elle est obligée de faire un usage assidu des lavements.

Elle a souvent des excréations abondantes d'urines claires. Dans le temps où l'évacuation de ses règles est le plus abondante, elle souffre des attaques vives de colique, qui sont accompagnées de nausées, et dans lesquelles les douleurs, partant des reins, suivent la direction des uretères et se terminent à l'hypogastre. Durant ces attaques, la malade a souffert de la difficulté, de l'ardeur, et même de la suppression d'urine; elle n'a jamais rendu de gravier.

Madame ayant été sujette dans son enfance à des hémorrhagies du nez, a été réglée dès

l'âge de onze ans; elle approche du temps où l'on a lieu de croire que ses règles finiront; elle a des hémorroïdes blanches. Chaque période de ses règles est d'environ trois semaines, et leur flux dure huit jours. Trois ou quatre jours immédiatement avant ce flux, et autant de jours après, la malade est beaucoup plus tourmentée de ses affections nerveuses; elle l'est encore plus dans le fort de cette perte: elle a dans chaque période environ huit jours où elle souffre moins de ses maux habituels. Elle a toujours eu des règles fort abondantes, si ce n'est pendant seize ans, temps où elle a eu très peu de règles, et a été délivrée de ses incommodités vaporeuses qu'elle avait eues long-temps auparavant, et qui se sont renouvelées depuis dix ans. Pendant les deux premières des seize années où elle jouit d'une meilleure santé, elle eut habituellement la diarrhée, qui lui revenait aussi très fréquemment dans le cours des autres quatorze années.

Tous les remèdes qu'on a employés dans le traitement de cette maladie, n'ont procuré qu'un soulagement palliatif; les seuls même qui y aient été sensiblement utiles, ont été des remèdes rafraîchissants, tempérants et calmants. Dès qu'on a voulu tenter l'usage le plus

modéré des amers ou autres remèdes excitants, les symptômes de la maladie en ont été manifestement aggravés.

Il paraît que la maladie nerveuse que souffre madame depuis si long-temps, a été déterminée, et est entretenue par deux causes principales. Ces causes sont l'épuisement qui suit l'évacuation trop abondante des règles, et l'orgasme hystérique qui précède cette évacuation trop fréquemment renouvelée. Cet orgasme agit avec plus de force dans le temps de l'incrément du flux des règles, et l'épuisement a des effets plus sensibles dans les jours qui suivent immédiatement la cessation de ce flux, parce que la réparation qui succède à cette perte n'est point assez prompte.

L'épuisement que produit le flux excessif des règles est une cause très connue des affections hystériques; mais on néglige communément l'influence qu'a sur ces affections l'orgasme du sang qui détermine le flux des règles par la pléthore relative qu'il établit dans les vaisseaux de la matrice. La brièveté de chaque période des règles fait revenir très souvent chez la malade cet orgasme hystérique, qui concourt avec l'épuisement à exciter beaucoup d'irrégularités dans le mouvement progressif du

sang, et sans doute aussi dans son mouvement intestinal.

Ces deux causes occasionnelles, l'une d'épuisement général de la constitution, l'autre d'orgasme particulier du sang qui se dirige sur la matrice, sont tellement dominantes chez la malade, que ce n'est qu'après avoir remédié à ces deux causes, que l'on peut espérer la cure de cette maladie vaporeuse, et que l'on peut même faire entrer sans inconvénient dans son traitement les remèdes excitants ou toniques, qui ne sont point appropriés lorsque l'épuisement domine, et qui sont contre-indiqués lorsque c'est l'orgasme.

Ainsi, les indications qui se présentent dans ce cas, sont, 1°. de modérer la force des mouvements d'orgasme du sang vers la matrice par des remèdes tempérants et révulsifs, qui en rendent les retours naturels, et qui préparent la cessation de ses retours, qu'on doit éviter néanmoins qui se fasse trop promptement; 2°. de remédier par un régime analeptique bien administré à l'épuisement général, dont les progrès seront d'ailleurs prévenus à mesure qu'on diminuera la violence de l'orgasme hystérique; 3°. de pallier les symptômes vaporeux pendant qu'on se bornera à satisfaire aux deux

indications précédentes, et de passer ensuite au traitement propre à la maladie nerveuse (si elle subsiste après la destruction de ces causes primitives); traitement dont les objets doivent être de rétablir, dans toute la constitution, une mobilité médiocre et permanente, et d'y corriger la sensibilité dépravée.

On peut espérer de remplir ces vues par le régime et les remèdes suivants :

1°. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage des lavements d'eau tiède, pris chaque jour le matin. Pendant quelques jours avant celui où l'on aura lieu d'attendre le retour des règles, on aura soin de porter l'excrétion des selles un peu au-delà du degré accoutumé, en faisant prendre à la malade, chaque soir, un peu de casse cuite, ou chaque matin, une dose médiocre de crème de tartre, ou autre sel purgatif dans une suffisante quantité de véhicule; il est vraisemblable que ces laxatifs empêcheront que l'orgasme du sang vers la matrice ne se développe ensuite avec autant de vivacité qu'à l'ordinaire, et n'ait des effets aussi étendus. On peut le présumer d'après les avantages que la malade a retirés de la disposition à la diarrhée qu'elle a eue pendant seize ans.

On peut s'opposer avec succès à l'orgasme

hystérique ; mais les saignées doivent être pratiquées avec beaucoup de ménagement, d'autant que si elles étaient trop fortes ou trop fréquentes, elles seraient pernicieuses à raison de l'épuisement, qui est une autre cause principale de cette maladie ; elles pourraient aussi introduire un état habituel de pléthore plus considérable qui aggraverait l'orgasme hystérique. On sait que les saignées seront aussi indiquées à intervalles toujours plus longs, si la cessation des règles vient à se faire d'une manière trop soudaine.

Le choix des saignées qu'on fera relativement à cet orgasme n'est point indifférent, et doit être réglé de la manière suivante, d'après les observations générales sur la révulsion et sur la dérivation. La saignée doit être faite du pied, si on la juge indiquée avant la reprise des règles, pour prévenir l'excès de l'orgasme ou de la fluxion du sang qui se porte sur la matrice, pourvu que les signes avant-coureurs qu'on observe précéder immédiatement le flux, n'aient point encore commencé. Si on reconnaît que la fluxion ait déjà commencé, par la présence des signes qui précèdent immédiatement le flux des règles (comme maux de tête et des lombes, etc.), on fera au bras la saignée

qu'on jugera être indiquée; enfin, si on trouve à propos de saigner dans l'attaque de néphrétique spasmodique qui revient au fort des règles, on saignera du pied.

Pendant tout le temps où l'on aura à combattre l'orgasme du sang qui se porte sur la matrice, la malade sera réduite presque entièrement aux nourritures tirées des végétaux. Elle fera un grand usage de boissons rafraichissantes appropriées : comme d'une émulsion commune nitrée, si le sang évacué dans cette perte a les apparences d'un épaissement atrabilaire; et d'une forte infusion de roses rouges acidulées modérément avec l'esprit de vitriol, si le sang évacué est fort vif, et présente un caractère dominant de dissolution. On lui fera prendre deux fois le jour, des doses convenables de sucs de chicorée, de cresson et d'autres plantes nitreuses et anti-scorbutiques, d'autant que l'excès des hémorrhagies utérines influe sur l'altération de la crâse du sang. Si les douleurs néphrétiques qui se déclarent dans le fort des règles influent sensiblement sur l'augmentation de l'hémorrhagie utérine, on fera donner à la malade des lavements avec une décoction de racines de guimauve, auxquels on ajoutera des doses convenables de laudanum liquide.

2°. Le régime analeptique qu'il faut opposer à l'épuisement général de la constitution, doit être placé dans le temps qui s'écoulera, depuis le déclin de chaque évacuation des règles jusqu'aux approches de leur évacuation, qui suivra immédiatement; pendant ce temps-là, la malade fera usage d'aliments de bon suc, et qui lui soient faciles à digérer; elle s'abstiendra de tous ceux qui seraient trop assaisonnés ou trop succulents: le lait d'ânesse lui serait fort bon, s'il pouvait passer sans inconvénient. La malade partagera sa nourriture de chaque jour en plusieurs repas modérés, et soupera fort légèrement; elle évitera de charger son estomac par aucun excès, même de boissons aqueuses.

Quelque choix et quelque distribution qu'on apporte dans l'usage des aliments, il est essentiel, pour qu'ils réparent les forces de la constitution, que leur digestion soit aidée par un exercice convenable; cet exercice doit être pris journellement à cheval ou en voiture, et pourra être gradué par ce moyen avec beaucoup plus de facilité que ne serait l'exercice à pied, dont le moindre excès augmenterait l'épuisement de la malade. L'art de ce régime analeptique consiste à proportionner, d'après

des observations qu'on fera exactement, la quantité d'aliments que la malade prendra chaque jour avec l'augmentation graduée de l'exercice qu'elle doit faire ce même jour.

3°. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement quelques uns des secours appropriés aux principaux symptômes nerveux auxquels la malade est sujette. Lorsqu'elle sera le plus tourmentée des vents, si en même temps elle ressent beaucoup de feu, elle prendra quelques gouttes d'elixir de vitriol dans de l'eau froide; mais si en même temps elle n'a pas des bouffées de chaleur qui montent à la tête, elle boira d'une infusion théiforme de graines d'anis et de gingembre. Dans ses palpitations de cœur, elle boira du thé de mélisse, auquel on ajoutera d'assez fortes doses de liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Pour soulager les douleurs qu'elle ressent au bas de l'omoplate droite, on fera, sur l'endroit souffrant, des onctions avec de l'huile camphrée, à laquelle on ajoutera du laudanum liquide, si ces douleurs deviennent fort vives; on pourra essayer de prévenir les retours de ces douleurs vives, en excitant au même endroit une phlogose de la peau, par l'application répétée d'un liniment volatil huileux assez actif.

Lorsqu'on aura insisté fort long-temps sur les moyens par lesquels nous avons proposé de satisfaire aux deux premières indications, et sur les palliatifs des symptômes vaporeux, il y a tout lieu de croire qu'on emploiera avec succès la méthode générale du traitement des maladies nerveuses, qui doit consister dans des alternatives convenables de l'exercice et des bains tempérés, et dans des combinaisons habiles des remèdes tempérants, délayants et adoucissants, avec les amers, les stomachiques et les toniques.

Délibéré ce 30 octobre 1774.

CONSULTATION VIII^e.*Suspension du flux menstruel.*

MADEMOISELLE pour laquelle on me fait l'honneur de me consulter, est âgée de seize à dix-sept ans, et paraît jouir de la meilleure santé; elle n'a d'autre incommodité que de n'être point réglée depuis quelques mois, l'ayant été auparavant pendant près de deux ans.

On me demande d'indiquer des remèdes pour rétablir le cours des règles.

Je dois d'abord observer que la suppression des règles à l'âge où est mademoiselle, et avec l'état de santé qu'elle a conservé, ne doit pas être combattue par un traitement fort actif, jusqu'à ce qu'on soit assuré que la Nature, laissée à elle-même, et seulement aidée d'un régime convenable, ne peut rétablir assez promptement le cours des règles. Ce flux à peine éta-

bli dans la première jeunesse peut souffrir des suspensions assez longues sans que la constitution en soit fortement affectée, au lieu que les remèdes énergiques dont on se servirait trop tôt pour l'exciter, comme ils seraient incertains dans leurs effets, pourraient faire des impressions fâcheuses sur le poumon ou sur d'autres organes essentiels.

L'embonpoint et le teint de mademoiselle ne donnent point lieu de penser que cette suppression de règles tienne à une cachexie chlorotique ou au défaut de la sanguification; les martiaux qu'on emploie comme des emménagogues, et qui le sont en effet dans les cas où la menstruation est empêchée par le défaut de la partie rouge du sang, semblent ne pouvoir convenir ici, à moins qu'on ne les emploie suivant l'esprit des méthodes perturbatrices, que j'indiquerai; méthodes qu'il serait déplacé de suivre dans le temps présent.

On ne peut guère attribuer cette suppression qu'à trois sortes de causes : 1°. à la plénitude ou à l'orgasme du sang, qui, dans le temps périodique où doit se faire le retour des règles, se porte en trop grande quantité, ou par une fluxion trop vive et trop soutenue aux vaisseaux dont il doit s'écouler. 2°. A une altéra-

tion spasmodique ou organique de la matrice qui en trouble les fonctions, et qui arrête l'évacuation convenable du sang qui s'y jette périodiquement. 3°. A une simple aberration de la Nature qui n'affecte point avec constance la fonction de l'évacuation menstruelle, qu'elle n'a remplie jusqu'ici qu'imparfaitement, et dont elle n'a point encore assez contracté l'habitude.

Voici quelles sont les méthodes de traitement qu'il me semble qu'on peut opposer avec le plus de succès à chacune de ces trois différentes causes.

1°. Si la pléthore générale (reconnue par le rapport de la nourriture à l'exercice et aux excrétions) ou l'orgasme du sang (qui se manifeste au temps périodique des règles par le gonflement des veines, etc.) paraissent rendre trop forte la fluxion périodique qui devrait procurer le retour des règles; on combattra cette plénitude perpétuelle ou relative par les saignées, en rendant plus libre l'évacuation des selles et en excitant la transpiration (plutôt par des secours diététiques que par des médicaments). On fera faire à la malade un grand usage des boissons acides, nitrées et autres tempérantes.

On observera, pour la meilleure adminis-

tration des saignées, le progrès et le degré de force de la fluxion du sang sur la matrice dans le temps périodique. Si la fluxion paraît être alors extrêmement forte dès son principe (ce qu'on déterminera par la violence des maux de tête et des lombes, et autres symptômes avant-coureurs du flux menstruel), on saignera du bras. Si cette première saignée ne fait pas couler les règles, et qu'une seconde paraisse indiquée, on fera celle-ci au pied; on fera saigner seulement du pied, si on n'est appelé que lorsque la fluxion sera dans son état ou fixée sur la matrice.

2°. S'il n'y a point d'indices manifestes que le cours des règles soit supprimé par une fluxion trop forte que cause la pléthore ou l'orgasme du sang, on sera plus fondé à penser que cette affection dépend d'une lésion de la matrice; on s'attachera à connaître si cet organe souffre un vice simplement nerveux ou est attaqué d'obstructions.

Si l'état de la matrice est simplement spasmodique, on travaillera à le détruire, en insistant sur l'usage des remèdes anti-hystériques, donnés surtout vers les temps des retours des règles; ainsi on appliquera de la thériaque sur la région ombilicale, et de l'emplâtre de galbanum

sur les plantes des pieds. On fera prendre à la malade deux ou trois fois par jour une ou deux cuillerées du julep anti-hystérique suivant, ou autre analogue :

Prenez eau de mélisse, quatre onces; eau de rue, deux onces; teinture de castor, deux drachmes; esprit de succin, une drachme; sirop d'armoise composé, six drachmes.

Si on a des signes d'obstruction constante dans les vaisseaux de la matrice ou dans les parties voisines, on emploiera, suivant les règles de l'art, des atténuants et des désobstruants efficaces (comme la gomme ammoniacque donnée chaque jour à la dose d'un scrupule, etc.), combinés avec des purgatifs appropriés (comme du sel d'epsom étendu dans beaucoup de véhicule, etc.)

3°. Si par l'exclusion des causes précédentes, on a lieu de présumer que cette suppression des règles dépend uniquement de l'aberration de la Nature, qui n'affecte point assez constamment le flux menstruel, soit par un vice de constitution originaire, soit par d'autres causes, on pratiquera successivement diverses méthodes pour rappeler la Nature à l'habitude de ce flux.

La première de ces méthodes consistera à

procurer, surtout aux approches du temps périodique, correspondant à celui auquel les règles avaient coutume de venir, une dérivation du sang et des humeurs vers la matrice, qui invite la Nature à renouveler ce flux. Dans cette vue, on pourra faire prendre à la malade, dans le temps marqué, matin et soir, des demi-bains dans l'eau tiède; lui faire recevoir, dans le même temps, des fumigations avec les vapeurs d'eau chaude, etc.; on pourrait aussi tenter, pour la même fin, des petites saignées du pied pratiquées dans les intervalles des retours.

Une seconde méthode de traitement dans ce cas, serait celle où on tâcherait de rappeler la menstruation par des emménagogues spécifiques. J'ai connaissance de quelques observations qui feraient attribuer cette vertu spécifique à la livèche. Des emménagogues spécifiques dont l'usage est plus délicat, sont l'élébore noir, l'aloès, etc. Ces derniers remèdes doivent être administrés d'abord à petites doses, pour voir si on peut en obtenir l'effet spécifique. Ce n'est qu'en cas de défaut sensible de leur succès, à ces doses qu'on les fera prendre à de plus grandes doses, suivant l'esprit de la méthode dont je vais parler.

Cette dernière méthode consiste à produire, par des remèdes actifs donnés vers le temps périodique du retour des règles, et gouvernés avec prudence, des mouvements qui approchent de la fièvre et qui puissent solliciter la menstruation. Ces remèdes sont les emménagogues échauffants, comme la myrrhe, le pouliot, l'infusion des sommités de marrube dans du vin blanc, etc. ; mais les remèdes de ce genre doivent être gradués avec prudence, et si leurs premiers essais ne réussissent point, il ne faut pas tarder à y renoncer.

Délibéré ce 2 avril 1774.

*Observations et remarques pratiques
extraites d'autres consultations sur
diverses hémorrhagies.*

I.

MALADE d'un tempérament robuste et sanguin, qui est âgé d'environ quarante-deux ans. Depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de trente-six, il a été sujet à un flux hémorrhoidal, dont il a eu quinze à dix-huit reprises dans cet espace de temps ; il avait d'ailleurs joui d'une bonne santé jusqu'au mois de mai dernier : à cette époque, il souffrit pendant quelques jours d'une douleur à la gorge, et rendit ensuite, dans un après-midi, trois ou quatre gorgées de sang. Ce crachement de sang ne fut point accompagné de fièvre, de toux, d'oppression, de douleur à la poitrine ni entre les épaules : on fit alors deux saignées au bras, et on régla convenablement le régime du malade ; on lui donna ensuite avec succès quelques bouillons légèrement astringents et vulnéraires ; enfin, on lui donna quelques prises de

quinquina combiné avec du nitre ; il prit aussi quelques bains dans l'été, qui lui firent un bien très sensible.

Ce régime et ces remèdes rendirent au malade une santé parfaite dont il a joui jusqu'au mois d'octobre dernier, où il a rendu encore quelques crachats teints de sang, mais toujours sans aucun symptôme de toux, de douleur de poitrine, d'oppression, ni de fièvre ; son traitement a été analogue au précédent, et a eu le même succès. On a remarqué que quelques jours après l'une et l'autre de ces légères attaques de crachement de sang, il est resté au malade un sentiment de sécheresse dans la bouche et le gosier, qui se prolongeait jusque dans l'estomac.

On attribue, avec raison, ces reprises de crachement de sang à la pléthore déterminée ; dans un sujet robuste et d'un tempérament sanguin, par la suppression du flux hémorrhoidal, qui a cessé depuis environ sept ans. On a tout lieu de penser que le poumon n'est point intéressé, puisque cette hémorrhagie n'a jamais eu les signes caractéristiques de l'hémoptysie proprement dite ; et puisque le malade remplit toutes ses fonctions, comme dans l'état de santé parfaite, dès que l'hémorrhagie

a cessé. Le sentiment (du moins bien marqué dans la première attaque) de douleur et d'ardeur vers le fond de la gorge, qui a précédé, sans aucune toux, la rejection du sang, constitue cette espèce particulière de crachement de sang que quelques uns ont désigné par le nom d'*hémorrhoides de la bouche*.

II.

Malade âgé de près de soixante ans, qui est d'un tempérament sanguin et a beaucoup d'embonpoint; il était autrefois sujet à des hémorrhoides qui fluaient dans certains temps; il eut, il y a environ quatre ans, une colique fort vive qui dura plusieurs jours, et pendant laquelle il rendit beaucoup de sang par les selles. Il a commencé, il y a quatre ans, à ressentir des ardeurs dans l'urètre avant et après avoir uriné, et à rendre des urines teintes de sang; ses ardeurs ont été plus vives et ses urines plus sanguinolentes lorsqu'il a eu fait quelque exercice un peu fort à pied ou à cheval; le plus léger purgatif aggrave sa maladie; il souffre plus dans l'été que dans l'hiver.

Il paraît que les douleurs et les ardeurs dans l'urètre et l'excrétion d'urines sanguinolentes sont déterminées, quand le malade a été exposé

à l'action vive et continuée de diverses causes d'irritation ou d'échauffement, parce qu'il se forme alors dans la vessie, des engorgements variqueux et des ruptures des veines qui communiquent avec les veines hémorrhoidales externes. Cette affection est connue sous le nom d'hémorrhoides de la vessie.

En partant de cette considération, qui est suffisamment appuyée sur l'histoire de la maladie, l'on est fondé à présumer que le rétablissement du flux hémorrhoidal serait un secours très efficace pour la guérison de ce malade ; mais sans doute il serait imprudent de vouloir exciter le flux des hémorrhoides par le moyen des aloétiques ou autres médicaments fort actifs ; ces remèdes pourraient porter à l'excès l'engorgement des veines de la vessie, soit qu'ils procurassent ou non le flux hémorrhoidal ; et cet engorgement pourrait causer une inflammation de ce viscère, ou bien une rétention d'urine très dangereuse et même funeste.

Mais il peut être fort utile d'irriter, par reprises, le rectum, en faisant recevoir consécutivement plusieurs lavements émollients et des suffumigations avec des vapeurs d'une infusion de séné employée très chaude, et en faisant appliquer, dans les intervalles de ces remèdes, des

suppositoires âcres. Si ces moyens (dont on modérerait l'effet irritant, au cas qu'il portât sur la vessie) pouvaient déterminer la formation de tumeurs hémorrhoidales externes, on appliquerait des cataplasmes émollients sur ces tumeurs : on les ouvrirait ensuite par le moyen des sangsues, et cette évacuation pourrait être fort avantageuse.

III.

Malade âgé de soixante-huit ans, qui a commencé, il y a deux ans, d'avoir un flux abondant d'urines chargées de sang (qui s'en séparerait en forme de sédiment lorsqu'on les laissait reposer); ses urines ont toujours été plus chargées de sang lorsque le malade a fait quelque exercice un peu fort à pied ou à cheval : il a d'ailleurs été rétabli d'un état de dépérissement que cette hémorrhagie lui avait fait éprouver, après avoir fait usage du lait d'ânesse, des bouillons de mou de veau, des bouillons de poulet avec les pignons, les jujubes, etc., il n'éprouve aucune douleur, et n'a point d'embarras sensible dans les hypochondres, ni dans les autres parties du bas-ventre.

Il paraît que cette hémorrhagie vient des vaisseaux des reins dont les extrémités capillaires sont forcées par toute agitation du corps

un peu plus forte ou plus constante que de coutume; on sait que de semblables agitations, comme elles occasionnent souvent des hémorrhagies du nez dans la première jeunesse, causent assez fréquemment le pissement de sang dans l'âge avancé.

Les Anciens regardaient cette hémorrhagie, lorsqu'elle n'était accompagnée d'aucune lésion dans les viscères des hypochondres, comme une évacuation critique. Nous voyons, en effet, des personnes d'un certain âge chez qui ce flux s'établit, de manière à avoir des retours périodiques, qui résolvent les lassitudes et autres symptômes de la pléthore qui s'accumule dans les intervalles de ces périodes; mais dans le cas présent, la perpétuité qu'avait ce flux, et les atteintes qu'il avait portées à la constitution, prouvent qu'il n'a jamais eu un caractère critique, et l'on voit qu'aujourd'hui il n'est point nécessaire par la plénitude, mais excité par les fatigues les plus légères.

Les modernes pensent généralement que cette hémorrhagie, dans les personnes d'un certain âge, est causée par l'atonie ou la faiblesse des voies urinaires; mais cette idée est peu exacte et peut conduire à des erreurs de pratique; car quelle que soit la faiblesse rela-

tive des vaisseaux des voies urinaires, cette faiblesse n'est point une cause suffisante d'un flux hémorrhagique, qui doit être déterminé par une irritation spasmodique dans d'autres parties du corps : ainsi, pour bien traiter les hémorrhagies habituelles, il faut toujours avoir égard à cette combinaison d'atonie dans la partie où le sang sort de ses vaisseaux, et de spasme dans les organes qui dirigent le sang sur cette partie ; et il faut s'attacher à reconnaître quelle est entre ces affections combinées celle qui domine, et qui exige la première attention dans le traitement.

Dans le cas présent, l'affection dominante est visiblement un état spasmodique général dans l'habitude du corps ; cela est prouvé par le tempérament du malade qui est sanguin-bilieux, très sensible et très mobile, parce que tout exercice inaccoutumé détermine le retour de son hémorrhagie, parce que les remèdes qui ont eu le plus heureux succès ont été les tempérants, les incrassants et les adoucissants ; enfin, parce qu'il est d'observation qu'une atonie dominante dans les vaisseaux des voies urinaires détermine plutôt l'excrétion d'urines sanguinolentes que d'urines chargées de sang qu'elles déposent facilement.

Ainsi les indications qui se présentent sont ,
1°. d'insister encore assez long-temps sur le genre de remèdes qui a été très sagement employé par M. le médecin ordinaire, en y joignant des astringents ou vulnéraires d'une activité médiocre, et qui seront ici particulièrement appropriés, s'ils possèdent en même temps une vertu diurétique marquée ; 2°. de passer par degrés à des toniques plus actifs, qui, fortifiant toute la constitution, préviennent la génération facile des spasmes hémorrhagiques ; 3°. de fortifier la première digestion, et de soutenir toutes les excrétions naturelles dans une proportion convenable, afin d'empêcher que des humeurs surabondantes ou mal préparées ne se jettent sur les voies urinaires, et n'y aggravent assidument la disposition hémorrhagique.

CONSULTATION IX^e.*Perte blanche.*

MADAME, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de trente-un ans; il y a dix ans qu'elle est sujette à une perte blanche, qui s'est accrue par degrés, et qui est aujourd'hui continuelle, abondante et un peu jaunâtre. Elle a une fluxion au nez qui est presque aussi ancienne que cette perte blanche. Elle souffre depuis trois ans une démangeaison aux grandes lèvres, qui est fort augmentée par l'exercice.

On assure qu'on ne peut avoir aucun soupçon de virus vénérien qui ait causé ces incommodités. Le mari de la malade est sujet à des gonorrhées; mais on dit qu'elles sont simples, et qu'il n'y tombe qu'après s'être échauffé en

se livrant à un travail immodéré, ou en se permettant quelque excès dans les plaisirs de la table.

Pendant l'espace des dix années qu'a duré la perte blanche, madame a fait quatre enfants qu'elle a nourris et qui se portent bien. Dans toutes ses grossesses, et surtout dans la première, elle a toujours ressenti au bas-ventre des douleurs considérables qui répondaient aux aînes, et une douleur à la hanche droite qui la faisait boiter. Dans les mêmes temps elle a été sujette aux hémorrhoides; mais aussi elle a beaucoup moins souffert des maux de reins dont elle est habituellement tourmentée hors de ses grossesses, et qui se font sentir toutes les fois qu'elle agit avec effort, qu'elle se courbe, ou même qu'elle se retourne dans son lit.

Depuis deux ans, madame a fait deux fausses couches; la première, qui s'était annoncée vers le sixième mois de la grossesse par une diminution sensible des mouvements de l'enfant, fut déterminée à la fin du huitième mois par deux chutes que fit la malade, et se fit avec une perte de sang noirâtre qui dura douze heures.

La seconde fausse couche se fit craindre dès

le sixième mois de la grossesse, parce que les mouvements de l'enfant étaient toujours plus faibles. Madame usa alors d'un régime analeptique, observa un grand repos, se fit appliquer, sur le ventre et aux reins, deux grands emplâtres *contra rupturam*. A la suite de leur application, l'enfant parut se remuer avec plus de force; mais la tension que ces emplâtres causaient à la peau, obligea de les ôter au bout de trois jours: peu après, madame ayant fait un petit effort avec les mains, sentit une pesanteur vers le col de la vessie (avec quelques douleurs semblables à celles qu'auraient causées des piqûres d'épingle). Ce poids, qui se renouvelait par intervalles, augmenta au point que la malade ne pouvait plus marcher vers le temps de sa fausse couche, qu'elle fit étant grosse de sept mois et demi. Cet accouchement prématuré fut précédé d'une suppression d'urines et de défaillances répétées pendant sept heures consécutives. Les vidanges furent beaucoup plus abondantes qu'elles n'avaient jamais été; leur flux dura cinq semaines, pendant lesquelles la malade ne pouvait presque pas se remuer; et dix jours après que ce flux eut cessé, il se renouvela, pendant quelques jours, avec force. Deux mois après cette fausse couche, la ma-

lade sentait encore de la faiblesse dans les jambes et avait de la peine à se remettre.

Madame, qui était d'une humeur fort gaie, est devenue mélancolique, ne trouve rien qui lui plaise, et pleure quelquefois sans sujet; elle rend beaucoup de vents, éprouve quelquefois un gonflement sensible dans les hypocondres, et a fréquemment d'autres symptômes ordinaires des affections vaporeuses, comme des palpitations de cœur, des excréctions abondantes d'urine, etc.

D'après cet exposé, il paraît que le principe de tous les maux qu'a soufferts la malade est dans la perte blanche qu'elle a depuis dix ans. L'affection qui a produit ces fleurs blanches s'est étendue sympathiquement à la membrane pituitaire, qui filtre des sucs muqueux analogues à ceux des parties naturelles; et c'est ce qui a produit la fluxion au nez, qui subsiste presque depuis le même temps que les fleurs blanches.

Quel qu'ait été le premier siège de la perte blanche dans les parties naturelles, c'est depuis trois ans que l'extension de ce siège a été plus considérable, et a eu les effets les plus fâcheux. Depuis cette époque les grandes lèvres souffrent une démangeaison qui s'accroît par l'exer-

cice, et qui est quelquefois accompagné de suintement. Il paraît aussi que c'est aux progrès qu'a faits, dans le tissu intérieur de la matrice, l'affection qui produit la perte blanche, qu'il faut rapporter les fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, et les suites qu'elles ont eues.

On sait que la perte blanche est un flux d'humeurs muqueuses qui peuvent venir, non seulement des lacunes du vagin, mais encore des lacunes et des follicules de la partie interne du corps et du col de la matrice. Il n'est pas douteux que lorsque le tissu de la matrice souffre très généralement, et à un haut degré, une affection gonorrhéique, ce viscère ne soit dans un état d'infirmité qui doit altérer toutes ses fonctions.

Cette considération explique d'où viennent les maux de reins très fâcheux, et renouvelés par le plus léger effort que la malade souffre, surtout hors du temps de ses grossesses. Les forces toniques de la matrice étant affaiblies, ce viscère est moins soutenu dans tous ses mouvements, et par son poids augmenté relativement, il tiraille ses ligaments larges, qui tendent le péritoine de la région lombaire auquel ils se continuent. Ces maux de reins sont moins

incommodes durant la grossesse, où la matrice est en général portée plus en avant et plus du côté droit, et tiraille surtout les ligaments ronds; ce qui détermine les douleurs répondant aux aines et la douleur à la hanche droite, que la malade ressent constamment quand elle est enceinte.

La disposition de la matrice au flux gonorrhéique a déterminé les deux fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, en affaiblissant l'adhésion du placenta à l'intérieur de ce viscère, soit en attirant une fluxion de sang et d'humeurs sur ce viscère et sur les parties voisines, beaucoup plus forte que dans l'état naturel (où cette fluxion est toujours considérable chez la malade, qui est sujette aux hémorrhoides lorsqu'elle est grosse), soit en altérant les sucs nourriciers qui étaient portés de la matrice au placenta.

La même lésion du tissu de la matrice, et l'afflux du sang qu'elle a attiré par irritation, ont déterminé, à la suite de la dernière fausse couche, le flux excessif des vidanges, qui a épuisé les forces de la malade déjà affaiblie par la perte blanche. Cet épuisement est la principale cause des symptômes nerveux qu'elle éprouve maintenant; et on doit sans doute re-

garder ces symptômes nerveux comme ayant une modification hystérique, à raison de la maladie de la matrice.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont, 1°. de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la matrice, qui entretient la perte blanche; 2°. de résoudre l'engorgement des organes excrétoires d'où cette perte s'écoule; 3°. de donner à ces organes un nouveau degré de force tonique qui puisse rétablir leurs fonctions naturelles, et prévenir des retours de flux immodéré; 4°. d'ajouter aux remèdes qui peuvent remplir les indications précédentes des remèdes, et surtout des secours diététiques qui puissent augmenter les forces de la constitution, et procurer la distribution la plus convenable de ces forces.

1°. Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers la matrice et le vagin, il faut entretenir, dans une proportion convenable, la liberté des excrétoires naturelles, augmenter même ces excrétoires et procurer des évacuations artificielles, autant qu'il paraîtra nécessaire pour des révulsions utiles.

Il sera avantageux de tenir le ventre libre par un usage assidu et modéré des lavements; mais il ne faut point purger, s'il ne survient

quelque indication étrangère à la perte, et même dans ce cas on choisirait des laxatifs substringents et absorbants, comme la rhubarbe et la magnésie blanche; on verrait aussi alors s'il ne serait pas plus avantageux de donner l'ipécacuanha comme vomitif.

On soutiendra la transpiration, et en même temps on préparera la résolution des engorgements des parties affectées, par l'usage de l'eau de chaux composée suivante, dont la malade boira trois onces d'abord deux fois, et ensuite jusqu'à quatre fois par jour, par des reprises de dix ou douze jours consécutifs, placées hors le temps des règles: elle se tiendra chaudement pendant l'usage de ce remède, pour en assurer l'action diaphorétique:

Prenez racines d'althéa et de saponaria, de chaque une once et demie; racines de salsepareille et de sassafras, de chaque demi-once; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres: faites macérer à froid pendant deux jours, coulez et ajoutez deux onces de sirop des cinq racines apéritives.

On tâchera d'exciter une évacuation des humeurs muqueuses du nez plus abondante qu'à l'ordinaire, en faisant humer fréquemment par la bouche et par le nez, des vapeurs d'eau très

chaude, et en faisant prendre, en guise de tabac, une poudre composée avec parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétouine, de marjolaine et de marum : cependant on ne poussera point l'usage de ces errhins jusqu'à irriter vivement la fluxion sur le nez, à laquelle la malade est sujette.

Il paraît essentiel d'établir, le plus tôt possible, un cautère au bras, et de n'en tarir l'écoulement qu'après une guérison parfaite, et avec beaucoup de précautions.

2^o. On insistera sur les remèdes précédents aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire pour affaiblir le catarrhe des humeurs sur la matrice, qui entretient la perte blanche. A mesure que ces remèdes produiront l'effet espéré, on leur combinera des apéritifs médiocrement actifs, dans la vue de résoudre les engorgements des organes excrétoires, qui sont le siège de cette perte, et de prévenir les dégénération squirrheuses ou ulcéreuses de ces engorgements : on s'abstiendra des mercuriels, des antimoniaux et des autres fondants trop énergiques.

Ainsi on pourra faire prendre à la malade chaque jour, matin et soir, trente grains de pilules préparées avec six drachmes de savon

d'Alicante, demi-drachme de gomme ammoniaque, deux drachmes d'extrait de fleurs de camomille, et suffisante quantité de sirop de kermès. Sur chaque prise de ces pilules, elle boira un mélange de deux onces de suc de chicorée et d'une once de suc de cresson, où l'on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre.

On augmentera graduellement les doses de ces apéritifs suivant leurs effets sensibles. On observera avec soin si, pendant leur usage, il paraît des signes de résolution des humeurs qui engorgeaient les parties affectées, et de leur dérivation salutaire par d'autres voies d'excrétion; dans ce cas, on assurera ce succès par des apéritifs plus forts, et par des évacuants appropriés.

3°. Lorsque l'indication principale sera d'augmenter la force tonique des organes qui sont le siège de la perte blanche, lorsque ce flux affaibli par les remèdes précédents, paraîtra ne plus subsister que par l'atonie de ces organes et par l'habitude, on aura recours aux remèdes propres à fortifier tout le système, et aux excitants dont l'impression peut être dirigée sur les organes lésés.

Parmi les fortifiants généraux de la constitu-

tion, les plus efficaces sont le quinquina et les martiaux : les préparations de mars pourront être singulièrement efficaces, et surtout les sels martiaux (comme le tartre chalybé et le sel de mars de rivière), pourvu qu'on administre ces sels, avec la prudence convenable, à grandes doses (auxquelles on les portera par degrés) et dans une suffisante quantité de véhicule.

Les excitants, dont l'impression pourra être dirigée spécialement sur les organes affectés, sont les astringents forts (comme la poudre styptique d'Helvétius) et les diurétiques spécifiques (comme le baume de Copahu, la teinture de cantharides, etc.); mais ces remèdes très actifs ne peuvent convenir, même alors, si on ne les emploie avec les plus grandes précautions.

4°. La méthode la plus propre à augmenter les forces de la constitution, et à établir leur distribution la plus convenable, consistera, dans ce cas, comme dans tous les autres cas de maladies nerveuses, à combiner les moyens excitants et les calmants, les fortifiants et les relâchants. On doit varier ces combinaisons et dans le régime, et dans l'administration des remèdes.

La partie diététique de cette méthode est la seule qu'on puisse suivre, pendant qu'on devra être principalement occupé de satisfaire aux deux premières indications (j'en excepte les palliatifs par lesquels on peut dissiper plus promptement les symptômes passagers de vents, de palpitations de cœur, etc.); mais lorsque la troisième indication sera devenue dominante, on joindra au régime varié, comme il a été dit, des médicaments de nature opposée, qui seront combinés dans des vues semblables, de manière pourtant à faire prévaloir les fortifiants.

Ainsi, le régime qu'il importe que la malade suive pendant tout le cours du traitement, consiste en ce qu'elle doit faire un usage fréquent et alternatif de l'exercice à cheval ou en voiture, et des bains pris dans de l'eau légèrement tiède. La durée de cet exercice (qui peut être aussi avantageux que l'exercice à pied serait nuisible), et la durée de ces bains doivent être fort courtes dans les premiers temps du traitement. Ces secours doivent être employés plus long-temps et plus fréquemment, lorsqu'on sera parvenu à diminuer l'abondance de la perte. On pourra suppléer jusqu'à un certain point à cet exercice (lorsque l'extrême intempérie de l'air

s'y opposera), et ajouter à ses effets par un moyen analogue, en faisant faire à la malade, matin et soir, pendant un demi-quart-d'heure chaque fois, des frictions le long de l'épine du dos et sur les hanches, avec des flanelles pénétrées des fumées d'encens et de succin brûlés.

On sent que la malade ne doit se nourrir que d'aliments qui lui soient faciles à digérer, et qu'elle doit fuir toutes les occasions de passions vives.

Quant aux médicaments qui peuvent remplir cette quatrième indication, il n'en est point de plus efficaces que les amers, et surtout le quinquina (à petites doses souvent répétées), données alternativement avec des tempérants et des adoucissants, comme l'eau de poulet, le petit lait, le lait d'amandes douces, etc. L'emploi de ces remèdes opposés, varié suivant les circonstances, mais toujours de manière à faire prévaloir, dans ce cas, l'action des fortifiants, sera réglé par M. le médecin ordinaire.

En suivant ce plan avec constance pendant long-temps, on parviendra à dissiper les affections mélancoliques et vaporeuses auxquelles la malade est livrée.

Il serait fort avantageux pour la malade

qu'elle ne devînt enceinte que lorsqu'on aura fort avancé la cure de ses infirmités, et particulièrement de la perte blanche; mais si une nouvelle grossesse survient avant que cette cure ait eu un succès considérable, on ne négligera rien, surtout vers le sixième mois de cette grossesse, pour prévenir le retour de l'avortement. On peut espérer d'y réussir par un régime fort doux, par le repos absolu, par la saignée du bras et par un usage prudent des narcotiques.

Délibéré ce 9 août 1774.

CONSULTATION Xe.

Gonorrhée catarrhale.

LE malade qui me fait l'honneur de me consulter est sujet, depuis quatre ans, à une gonorrhée catarrhale. Cette maladie a été causée par l'abus des plaisirs vénériens continué pendant longues années. On a opposé à cette maladie un assez grand nombre de remèdes qui ont été inefficaces ; il est vrai qu'on n'en a pas employé de fort actifs, parce qu'on n'a point appréhendé de suites graves de cette gonorrhée, dans laquelle on ne pouvait pas soupçonner de cause vénérienne.

Le malade a usé, depuis trois ans, des plaisirs de l'amour avec beaucoup plus de modération : il jouit d'ailleurs d'une très bonne santé ; mais l'opiniâtreté de sa perte lui cause les plus

cruelles inquiétudes, qui ont été encore aggravées par la lecture du *Traité de l'Onanisme* de M. Tissot. Il craint que cet écoulement n'ait fait des impressions très fortes sur le canal de l'urètre, et ne l'ait comme rongé ou *usé*, suivant son expression. Il fonde cette appréhension sur ce qu'il sent quelquefois en urinant, de la douleur à l'extrémité de l'urètre, et sur ce qu'ayant fait, pendant quinze jours, un exercice très pénible à cheval, sa perte qui se fait souvent sans presque aucune sensation, a considérablement augmenté, et a laissé sur son linge beaucoup de taches d'une matière gluante et jaunâtre.

Il paraît que la gonorrhée catarrhale ou l'écoulement habituel d'humeurs séreuses et muqueuses par l'urètre, dépend principalement d'une inflammation lente dans les lacunes de ce canal. Cette inflammation lente excite et perpétue l'écoulement de *mucus*, et elle est augmentée toutes les fois qu'une cause particulière (comme a été dans ce cas l'exercice à cheval) détermine une congestion d'humeurs sur l'organe affecté.

Les indications qui se présentent sont, 1°. de combattre cet état inflammatoire de l'urètre par des évacuations révulsives. Cette méthode

est d'autant plus appropriée actuellement, que le vice habituel de l'urètre est augmenté par l'afflux d'humeurs que l'équitation a déterminé.

2°. De procurer indirectement la résolution de la phlogose de l'urètre, en donnant plus de fixité au *mucus* qui enduit ce canal (et dont le dépouillement entretient la phlogose), par le moyen d'astringents pris par la bouche, ou reçus en injections, mais toujours choisis et employés avec prudence.

3°. Si les méthodes précédentes n'ont point assez de succès, de travailler directement à résoudre l'inflammation de l'urètre, dont il faut estimer le degré pour juger si on doit l'augmenter ou l'affaiblir. Cette estimation est souvent difficile, ainsi que la réduction à l'état moyen d'activité des parties enflammées, qui doit faciliter la résolution. On est réduit souvent à faire successivement usage de remèdes de nature contraire, avec un tâtonnement dirigé par l'observation des effets de ces remèdes; leur usage alternatif peut même devenir nécessaire dans quelques cas : l'inflammation lente de l'urètre pouvant se continuer par des variations légères en excès et en défaut de l'activité des parties enflammées.

Dans ces vues, on doit avoir pour objet de détourner, par des évacuations révulsives, le catarrhe des humeurs qui se jettent sur le canal de l'urètre.

Les eaux de Cransac, que le malade s'est ordonné sans aucune indication bien déterminée, et sur l'usage desquelles il me demande mon avis, peuvent produire un bon effet à cet égard, tant qu'elles agiront comme purgatives, ce qui est leur premier effet; mais dès qu'elles passeront principalement par les urines, il faudra en cesser l'usage: leur effet diurétique pourrait augmenter la gonorrhée. L'usage des diurétiques qui peuvent, en excitant la phlogose de l'urètre, en occasionner la résolution, est équivoque, ainsi qu'il a été dit, et ne doit être tenté qu'au cas que des méthodes de traitement plus sûres manquent de succès.

1°. Une évacuation révulsive très avantageuse dans cette maladie, serait l'excrétion du mucus du nez, si on pouvait l'augmenter beaucoup au-dessus du degré où elle se fait habituellement chez le malade. On peut faire user pour cette fin, de divers errhins doux, comme de parfums d'eau chaude, de poudres composées de feuilles de bétoine, de fleurs de lavande

et autres espèces réputés céphaliques, auxquelles on ajoutera un peu de poudre de feuilles d'asarum, et qu'on fera prendre en guise de tabac.

Il sera avantageux d'entretenir le ventre libre par le moyen des lavements d'eau pure répétés journellement ou du moins fréquemment, si leur usage journalier paraît affaiblir. Il faut que le malade prenne soin d'éviter tout ce qui peut réprimer la transpiration, et qu'il l'excite, en prenant tous les jours un exercice modéré, qu'il sera plus avantageux de faire en voiture.

Un moyen révulsif, qui peut être très efficace dans cette gonorrhée (de même qu'il l'est dans les fleurs blanches, qui sont une maladie analogue), serait de procurer, chaque matin, pendant trois ou quatre jours consécutifs, et ensuite de deux jours l'un, pendant une ou deux semaines, des vomissements doux par le moyen d'un émétique approprié et donné à faibles doses, de manière à ne point causer des évacuations considérables. Ainsi, on pourrait faire prendre, chaque matin des jours marqués, deux doses d'ipécacuanha de quatre ou cinq grains chacune, qu'on donnerait à deux heures d'intervalle l'une de l'autre. Mais si le ma-

lade consentait à être traité de son mal par cette méthode fatigante, il serait essentiel qu'elle fût dirigée particulièrement par M. son médecin ordinaire, qui doit aussi modifier l'administration de tous les autres secours que je vais proposer.

Un remède plus facile, mais qui serait sans doute moins efficace et devrait être continué plus long-temps, serait la rhubarbe dont on ferait prendre chaque jour au malade dix grains et un peu plus par degrés. L'emploi de ce remède pourra faire la nuance entre les évacuants révulsifs et les astringents, auxquels on passera, si les évacuants révulsifs ne réussissent point.

2°. Parmi les astringents qui peuvent être pris intérieurement pour rendre plus fixe le mucus de l'urètre, suivant l'indication qui a été proposée, les plus convenables sont les astringents mucilagineux, stomachiques et toniques. Ainsi, le malade prendra alors, dans le courant de la journée, cinq à six verres d'une décoction de racine de grande consoude, et il ajoutera sur chaque verre trois ou quatre gouttes d'élixir de vitriol : il usera, pour boisson ordinaire à ses repas, d'une eau de rouille légère, à laquelle il pourra ajou-

ter un peu de vin ; il fera un usage habituel de cachou.

Si ces remèdes paraissent trop faibles, après y avoir insisté quelque temps, en les continuant, on fera prendre de plus au malade, chaque jour à son réveil, et à cinq heures après midi, quinze grains d'extrait de quinquina et cinq grains de tartre chalybé dans une once et demie de suc d'aigremoine dépuré ; on augmentera, suivant l'effet sensible, les doses des ingrédients de ce mélange.

Quant aux astringents qu'on peut employer en injections, il ne faudrait les tenter qu'avec beaucoup de gradation et de réserve. On essaierait des injections avec la décoction d'écorce de chêne dans de l'eau de forge, à laquelle on pourrait ajouter une très petite quantité d'alun ; mais il faut observer avec soin si les injections n'auraient point de suites fâcheuses qu'on se hâterait de combattre.

3°. Si les révulsifs et les astringents n'ont point le succès désiré, il faudra tâcher de résoudre directement la phlogose de l'urètre par l'usage successif ou alternatif des anti-phlogistiques et des excitants donnés avec art et modération. On a marqué le principe d'après lequel ce traitement doit être varié, et il ne peut

bien l'être que par les soins assidus de M. le médecin ordinaire.

Les anti-phlogistiques les plus convenables pour cette fin seront des demi-bains dans l'eau légèrement tiède, des émulsions un peu nitrées, des injections avec l'eau végéto-minérale de M. Goulard, ou avec l'eau vitriolique camphrée.

Les diurétiques les plus propres à exciter légèrement l'inflammation de l'urètre, étant donnés de temps en temps, et de manière à rendre cette inflammation plus résoluble, sont la térébenthine et les baumes donnés comme on les prescrit souvent à la fin de la gonorrhée virulente. On pourrait aussi essayer des doses très faibles de teinture de cantharides; on pourrait pratiquer des injections balsamiques dans l'urètre.

Il pourra être utile au malade de se faire raser le poil des parties génitales; il faut qu'il couche dans un lit un peu dur; il doit s'abstenir des boissons chaudes et spiritueuses, des aliments venteux et indigestes, et en général de tout ce qui peut l'échauffer. Il doit chercher tous les moyens de se distraire de la préoccupation où il est, faussement, des suites dangereuses que son mal peut avoir. On peut douter

si cette inquiétude n'aggrave point son infirmité; mais quand cela ne serait pas, le genre nerveux doit enfin se ressentir d'une crainte imaginaire, qu'on nourrit long-temps et qui corrompt toutes les douceurs de la vie.

Ce 28 septembre 1773.

*Observations et remarques pratiques
extraites d'autres consultations sur
des consommations causées par l'ha-
bitude de gonorrhées catarrhales ou
de pollutions involontaires.*

I.

IL faut regarder l'habitude des pollutions involontaires (de même que les gonorrhées catarrhales) comme la suite d'une inflammation lente dans les lacunes du canal de l'urètre. Cette inflammation lente, excitée par la chaleur du lit et par d'autres circonstances (qui se renouvellent dans ce cas comme périodiquement), cause, par irritation, les excréctions involontaires de l'humeur séminale.

II.

Malade menacé d'une consommation dorsale qui assure n'avoir jamais eu de maladie vénérienne ; l'analogie suspecte qu'ont avec des

symptômes vénériens, sa gonorrhée habituelle, les rougeurs qu'il a eues au prépuce, ses boutons suppurants à la poitrine, au visage, etc., a fait prendre le parti le plus prudent, lorsqu'on a employé, avec les précautions convenables, les remèdes anti-vénériens.

III.

Malade attaqué d'une consommation dorsale, très bien caractérisée par les pollutions nocturnes involontaires très fréquentes auxquelles il est sujet, par un dessèchement considérable de tout le corps qui va toujours en augmentant; par la faiblesse singulière qu'il éprouve aux genoux et dans les jambes; par le fourmillement qu'il ressent le long de l'épine du dos; par l'affaiblissement de la vue et des facultés de l'ame, les vertiges et autres symptômes analogues.

Ce malade ressent à la poitrine des douleurs et un feu accompagné d'une toux d'irritation, qui n'est pourtant pas suivie de crachats suspects; il a aussi la voix fort altérée, et la gorge se ressent manifestement de la sympathie remarquable que cette partie a avec les organes de la génération. Il a souvent la nuit, et sur-

tout dans les temps humides, une oppression et une difficulté de respirer très fâcheuse, avec des signes évidents d'une tension spasmodique violente à la face et à la poitrine.

I V.

Malade chez lequel on ne serait point fondé à admettre l'existence d'un virus vénérien, quoique l'origine de ses maux ait été une chaude-pisse mal traitée, ou qui laissa du moins des brides ou autres lésions douloureuses dans le canal de l'urètre : la grande quantité de mercuriels de toute espèce dont le malade a usé depuis, donne tout lieu de croire que les restes du virus vénérien, qui pouvaient subsister après le traitement de cette chaude-pisse, ont été totalement dissipés. Cette opinion est confirmée, parce que le malade n'a point donné de mal vénérien aux femmes qu'il a vues depuis quinze ou seize ans. Toutes les infirmités qu'il a ressenties depuis, et qui se sont sensiblement aggravées depuis deux ou trois ans, doivent être rapportées manifestement aux progrès de la faiblesse qu'ont causée dans toute sa constitution les plaisirs amoureux qu'il s'est procurés avec de grands efforts, l'écoulement muqueux

par le canal de l'urètre et les fréquentes pollutions nocturnes.

L'énervation que ces désordres ont causée, a porté spécialement (comme on l'observe dans des cas pareils) sur les organes même de la génération, qui sont affectés de douleur, de froid et d'impuissance; sur la gorge (dont on connaît la sympathie singulière avec les organes de la génération), ce qui fait l'enrouement et l'extinction de voix; sur l'estomac où s'accumulent les glaires et se produisent des vents (l'altération de l'estomac et des intestins ayant causé récemment une fièvre intermittente où l'épiscacuanha fut fort utile), et enfin la poitrine où les douleurs se renouvellent souvent, la respiration étant habituellement un peu difficile, etc.

Il est clair que cet état constitue une consommation nerveuse qui subsiste déjà depuis long-temps, et néanmoins dont les progrès sont suspendus par des circonstances favorables et par les soins de M. le chirurgien ordinaire.

V.

Écoulement muqueux suivi d'un renouvellement de sensibilité dans les glandes de l'aîne

droite et dans le testicule droit, parties qui sont restées durcies depuis un traitement anti-vénérien, fait il y a quelques années. Une irritation vive de l'urètre suffit pour causer sympathiquement l'affection de ces organes, sans qu'on soit fondé à soupçonner de virus. Le malaise et le mal de tête sont des symptômes nerveux qui naissent facilement en pareil cas dans un homme de constitution nerveuse, et préoccupé de son infirmité.

Autre malade sujet depuis long-temps à perdre, par le canal de l'urètre, une humeur qui a du rapport avec la semence, et qui paraît être l'humeur de la prostate. Cette perte est la suite des excès de masturbation plutôt que du commerce des femmes. Elle a été accompagnée, dès son principe, d'un engorgement sensible dans un testicule et dans son cordon spermatique. L'épuisement qu'elle cause, a amené plusieurs symptômes d'affections vaporeuses.

VI.

Malade âgé d'environ vingt-huit ans, et sujet depuis l'âge de quinze ans à des pollutions qui ont amené, depuis environ trois ans, un écoulement de matières muqueuses et verdâtres,

analogue à celui de la gonorrhée virulente. Ces pollutions ont énérvé la constitution du malade, et particulièrement les organes qui servent à la sécrétion de l'urine, à cause de la communication sympathique qu'ont tous ces organes avec le canal de l'urètre. La chute de cheval que le malade a essuyée il y a trois ans, a affaibli encore davantage le ton des vaisseaux urinaires des reins. Le concours de ces deux causes a facilité la génération des calculs et les symptômes qui en ont été les suites. Les effets se sont accrus par le dépouillement du *mucus* qui enduit les passages de l'urine dans l'état de santé, mais qui, dans ce malade, est entraîné avec les urines ou par l'écoulement gonorrhéique.

VII.

J'ai vu plusieurs exemples de gonorrhées catarrhales analogues aux fleurs blanches des femmes, mais qui viennent par reprises dans des hommes qui n'ont point reçu et ne donnent point d'infection vénérienne. Il y a encore bien des choses à observer sur les retours de cette maladie, et que les Auteurs ont négligées, parce qu'ils ont voulu tout assujettir à des formes dogmatiques qui leur étaient plus commodes.

Cas où de légers excès des plaisirs amoureux, ou bien d'autres agitations, déterminent une fluxion d'humeurs sur la prostate et les lacunes de l'urètre, organes affaiblis par la première gonorrhée qui était vraisemblablement virulente, et par les autres flux qui ont suivi. Il est certain que ce catarrhe, si on ne l'arrête promptement, établit une inflammation lente dans ces organes, qui va toujours en croissant, et cause l'ardeur d'urine, le flux gonorrhéique, la courbure de la verge, les érections douloureuses, etc. D'ailleurs, rien n'oblige à supposer qu'il existe dans l'urètre une inflammation perpétuelle ou un véritable ulcère qui se forme à chaque retour de l'écoulement. Il est sans vraisemblance que cet ulcère soit fermé soudainement, comme le flux est arrêté, par la décoction vineuse de racines d'aristoloche, quelle que soit l'utilité reconnue de cette décoction pour les ulcères sordides.

L'écoulement d'humeurs séreuses et muqueuses par le canal de l'urètre dépend toujours d'un vice dans les lacunes de ce canal. Les vaisseaux excréteurs souffrent alors une inflammation lente qui excite et perpétue l'écoulement du *mucus* qu'ils versent dans l'urètre; mais cette inflammation lente peut avoir

des différences en excès ou en défaut qu'on néglige trop de distinguer dans le traitement. Il paraît même que cette négligence est la principale cause qui rend ces maux si rebelles à la pratique vulgaire.

En général, on est plus fondé à conjecturer que cette inflammation est trop faible, ou n'est pas assez constamment soutenue, parce que les cas les plus fréquents de cette affection sont ceux où l'on éprouve l'utilité des fortifiants, des balsamiques et des diurétiques plus forts. Ainsi, il convient de faire d'abord usage des remèdes de ce genre, mais avec une graduation prudente qui prévienne le danger de leur abus; et lorsqu'on a bien observé que leurs effets sont indifférents ou pernicious, on doit passer avec la même modération à des remèdes d'un genre opposé, à des adoucissants et à des anti-phlogistiques.

VIII.

Si après la résolution plus ou moins complète de la phlogose de l'urètre, le flux subsiste toujours, il faut se hâter de lui opposer des astringents assez forts qui n'auront alors aucun danger; car il est à craindre que, par le dépouillement du *mucus*, la phlogose ne soit re-

nouvelée dans l'urètre, etc. Pour cette fin, on peut donner avec succès l'extrait de quinquina, la décoction de grande consoude, avec quelques gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffmann, le cachou, l'eau de rouille, dans laquelle on aura dissous du vitriol de mars, etc.

CONSULTATION XI^e.*Vomissement habituel.*

LA dame pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter, est âgée de vingt-deux ans, d'une très bonne constitution et d'un tempérament sanguin. Elle a commencé d'être réglée à l'âge de quinze ans, et ses règles ont toujours coulé dans le temps convenable. Ayant été mariée à l'âge de seize ans, elle fut attaquée, huit jours après son mariage, d'un vomissement, qui a été habituel pendant quatre ans et demi, ayant toujours résisté aux remèdes les mieux indiqués. Dans cet espace de temps, madame s'est accouchée deux fois très heureusement, et le vomissement habituel a cessé à l'époque d'une troisième grossesse. Ce vomissement se faisait sans douleur à l'estomac et presque sans au-

cun effort , et les suites n'avaient point altéré d'une manière grave la constitution de la malade.

Pendant vingt-un mois, après que ce vomissement eut cessé, madame jouit d'une très bonne santé; ayant bon appétit, et n'éprouvant point de mal d'estomac; au bout de ce temps, un chagrin très vif lui a causé tant d'inquiétude qu'elle est restée quatre jours et quatre nuits de suite sans manger et sans dormir; dès lors le vomissement est devenu plus fort qu'il n'avait jamais été. Il y a quatre mois que l'estomac de la malade ne peut rien garder; elle y ressent beaucoup de douleur, et fait beaucoup d'effort toutes les fois qu'elle vomit, rejetant une grande quantité de bile et de glaires; elle a le ventre fort paresseux, a un mal de tête continuel, et est sujette depuis quatre mois à éprouver alternativement, dans la poitrine et les extrémités inférieures, des crampes et des tiraillements violents, quelquefois très douloureux: elle a des suffocations hystériques, et ses règles se sont supprimées; elle est fort amaigrie et extrêmement faible. Dans cet état fâcheux, elle a été presque toujours exempte de fièvre.

Il paraît que chez madame le vomissement a

toujours dépendu d'une cause nerveuse; mais que dans la seconde reprise de cette maladie, qui subsiste depuis environ quatre mois, cette cause a eu beaucoup plus d'intensité et d'étendue, ce qui a produit plusieurs symptômes graves; des affections spasmodiques très fortes occupent la tête, la poitrine et les extrémités, et tiennent à cette concentration de mouvements vers l'estomac qui perpétue le vomissement. La matrice, organe singulièrement nerveux, souffre une contraction spasmodique qui cause la suppression des règles et les maux hystériques. Cet excès de forces toniques, qui se portent habituellement à divers organes, nécessite, dans l'habitude du corps, un état de langueur extrême et de consommation nerveuse.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont de calmer les mouvements spasmodiques qui affectent l'estomac, la matrice et d'autres organes, de modérer peu à peu le vomissement, de rétablir le libre cours des règles, d'augmenter les forces de la constitution d'une manière directe par une nourriture analeptique, et indirectement par des secours diététiques, qui établissent, dans les divers organes, la distribution successive ou propor-

tionnelle des forces, qui est la plus conforme à la nature.

Ces différentes vues ont été parfaitement bien saisies par M. le médecin ordinaire, et il a tâché de les remplir par les moyens les plus appropriés. Nous présumons que ces moyens auraient eu un plein succès, s'ils avaient été suivis avec toute la constance nécessaire. Nous nous bornerons donc à indiquer ceux des remèdes qui ont déjà été employés, dans lesquels il nous semble qu'il faut surtout persévérer, et à proposer à M. le médecin ordinaire des considérations qui peuvent modifier l'administration de ces remèdes, ainsi que des remèdes analogues qu'on pourra leur substituer, si la Nature s'habitue à l'action des premiers.

Ainsi nous observerons, 1^o. sur l'usage des anti-spasmodiques généraux que les plus appropriés nous paraissent être dans ce cas, les délayants et les tempérants, comme le petit lait et l'eau de poulet, dont il faut que la malade boive chaque jour une quantité considérable, qu'on augmentera graduellement; mais il faut que cette quantité soit bue à petits coups, fréquemment répétés dans le courant de la journée. On pourra aussi substituer souvent à ces

boissons, et donner de même d'autres boissons plus agréables, comme l'orgeat et la limonade, préférant celle dont l'estomac de la malade sera le moins incommodé. Les grandes doses de ces boissons tempérantes, ainsi que des bouillons rafraîchissants, etc. peuvent charger et révolter l'estomac; si on les fait passer en prises très modérées, et répétées assidument, leur action s'étend plus aisément à tout le système.

2°. Pour calmer le vomissement dans des cas semblables à celui-ci, un remède principal est sans doute la menthe qu'on a déjà employée; mais l'eau de menthe est moins appropriée (d'autant qu'en général les eaux distillées sont nauséuses), que n'est une forte infusion de feuilles de menthe sèches: on fera prendre à la malade quelques tasses de cette infusion en guise de thé, dans le temps où elle sera le plus tourmentée de son vomissement. Les anti-émétiques, qu'on peut même regarder comme spécifiques dans des cas semblables à celui-ci, semblent y être encore moins appropriés que les narcotiques. On a fait usage du sirop diacode; mais on pourrait préférer le laudanum liquide de Sydenham. Ce remède est facile à graduer, et il est plus énergique que le sirop diacode, si l'on em-

ploie l'un et l'autre remède à des doses que l'on juge communément être équivalentes.

Il est deux manières plus avantageuses de donner ces gouttes anodines : la première sera d'en faire prendre, avant chaque principal repas, trois, quatre gouttes (ou plus, suivant l'indication) dans un verre d'eau froide, afin de prévenir le vomissement qui peut suivre le repas. La seconde manière sera de faire donner à la malade, lorsque l'attaque du vomissement sera plus grave et plus durable, un lavement avec la décoction d'une poignée de fleurs de camomille, à laquelle on aura ajouté de vingt à trente gouttes de laudanum liquide.

On donnera ces remèdes calmants de telle sorte qu'ils modèrent le vomissement, et ne l'arrêtent que par degrés. Il ne serait pas prudent de le faire cesser tout à coup, parce que la suppression soudaine de ce flux habituel pourrait aggraver les affections nerveuses dont la malade est atteinte.

Quant aux topiques anti-spasmodiques et autres qu'on a appliqués sur la région épigastrique, il en est plusieurs analogues qu'on peut essayer successivement, comme un épithème sur cette région, composé avec le vinaigre de rue, le castoréum et la thériaque ; on peut aussi

faire, au même endroit, des onctions avec l'huile de succin, etc. Il pourrait être avantageux d'exciter et d'entretenir long-temps une légère inflammation à la peau de l'épigastre par des onctions suffisamment répétées avec un liniment volatil huileux, composé de trois ou quatre parties d'huile d'amandes douces et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

3°. Les anti-hystériques et tous les anti-spasmodiques qui doivent agir sur d'autres organes, peuvent faire à présent sur l'estomac une impression trop vive; c'est pourquoi l'usage des juleps avec le camphre ou le musc, de la valériane et des autres remèdes analogues, peut être différé jusqu'au temps où l'on aura diminué notablement l'irritation de l'estomac.

Il importe sans doute de travailler à rétablir le cours des règles; mais il est prudent de n'y employer que des remèdes peu actifs, jusqu'à ce que la cure de la maladie soit assez avancée d'ailleurs. Il faudra se borner, dans les premiers mois, à faire prendre à la malade, matin et soir, des pédiluves dans l'eau tiède et des bains de vapeurs quelques jours avant le retour périodique du temps de ses règles. Quelque convenable qu'il ait été d'essayer, dans de pareilles circonstances, la saignée du pied, on

voit que dans l'état d'affaiblissement où la malade est réduite, ce remède serait déplacé.

On est fondé à croire que les emménagogues énergiques ne seront jamais nécessaires dans ce cas, et que le rétablissement des règles pourra suivre celui de la constitution.

4°. Il eût été à désirer que la malade eût pu digérer le lait; il faut borner sa nourriture aux aliments qui lui sont les plus agréables et les plus faciles à digérer. Elle se nourrira de pain bien préparé et bien cuit, de viandes légères et rôties et d'aliments pris des végétaux qui ne lui donnent point de vents; elle mangera peu à la fois et souvent. Elle pourra boire un peu de bon vin de Grave; mais elle s'abstiendra d'ailleurs de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses.

Il peut se faire que lorsque la malade sera incommodée de tous les autres aliments, elle se trouve bien d'user d'un bouillon de bœuf préparé de la manière suivante, et qui est fort léger sur l'estomac :

Prenez une livre de maigre de bœuf, coupez-la en tranches extrêmement minces, mettez-la à cuire dans suffisante quantité d'eau à un feu vif; écumez à mesure que l'eau s'échauffe et pendant son ébullition, qui ne doit être conti-

nuée que vingt minutes; quand ce bouillon sera refroidi, décantez-en une livre pour l'usage.

5°. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier des lavements d'eau pure; mais quoique les vomissements expriment beaucoup de bile et de glaires, et dérangent extrêmement les digestions, on sera très réservé à faire prendre des purgatifs à la malade, hors qu'il ne survienne quelque indication imprévue.

Il est absolument nécessaire de recommencer l'usage des bains qui doivent être pris chaque jour et continués pendant très long-temps. On réglera la durée et la température de ces bains, de manière qu'ils n'augmentent point l'énervation de la malade. Pour corriger l'effet trop affaiblissant des bains, il est nécessaire, pendant tout le temps de leur usage, de faire faire à la malade chaque jour un exercice modéré en voiture. L'alternative de cet exercice et du bain est très propre (comme on l'observe généralement dans les maladies nerveuses) à donner une sorte de trempe à la constitution, et à rétablir dans les principaux organes cette distribution proportionnelle des forces qui est la plus convenable à la nature.

Après avoir calmé l'irritation des organes attaqués d'affections spasmodiques violentes, et avoir augmenté les forces générales de la constitution, on pourra compléter la cure par l'usage du quinquina et d'autres fortifiants et toniques, qui seraient sans doute nuisibles dans l'état présent de la maladie.

Délibéré ce 2 juillet 1774.

MALADE âgée de vingt-cinq ans, dont le tempérament est sanguin bilieux, et d'une sensibilité médiocre; elle souffre depuis plus de deux ans, d'un vomissement habituel qui a tous les jours six en croissant, et perd au point de revenir immédiatement après chaque repas. Elle devoit à raison conséquemment, et elle est devenue sujette par intervalles à l'oppression et aux palpitations de cœur. Elle a tous les jours ses règles aux temps périodiques convenables; mais depuis quelque temps ce flux est moins abondant qu'il ne l'étoit auparavant, et il est suivi de leurs plaques.

On a essayé un grand nombre de remèdes pour traiter ce vomissement. Les sucs et les purgatives ont été employées sans succès, et pendant us n'ont point augmenté la sensibilité de l'estomac (qui est en général faiblement al-

Extraits d'autres consultations sur des cas de vomissement habituel.

I.

MALADE âgée de ving-cinq ans, dont le tempérament est sanguin bilieux, et d'une sensibilité médiocre; elle souffre, depuis près de deux ans, d'un vomissement habituel qui a toujours été en croissant, et jusqu'au point de revenir immédiatement après chaque repas. Mademoiselle a maigri considérablement, et elle est devenue sujette par intervalles à l'oppression et aux palpitations de cœur. Elle a toujours ses règles aux temps périodiques convenables; mais depuis quelque temps ce flux est moins abondant qu'il ne l'était auparavant, et il est suivi de fleurs blanches.

On a essayé un grand nombre de remèdes pour traiter ce vomissement. Les amers et les purgatifs ont été employés sans succès, et cependant ils n'ont point augmenté la sensibilité de l'estomac (qui est en général faiblement af-

fecté par les échauffants, comme par l'usage du vin et des liqueurs spiritueuses) : les calmants et les anti-spasmodiques ont eu sensiblement de mauvais effets. Les douleurs que la malade ressent à l'estomac, ainsi que les maux de tête dont elle se plaint habituellement, ont toujours augmenté par la suppression du vomissement.

La malade a été récemment fort soulagée par la boisson des eaux de Barèges. Depuis l'usage de ces eaux elle ne vomit plus après le dîner, mais seulement après le souper. On demande quels sont les moyens les plus propres à compléter la cure et à prévenir les retours d'une incommodité aussi rebelle.

Il paraît que dans ce cas les retours du vomissement sont moins entretenus par la sensibilité accrue ou vicieuse de l'estomac, que par l'habitude des mouvements spasmodiques que la présence des aliments, dans ce viscère, détermine dans les parties voisines et dans les organes éloignés (ce qui cause les maux de tête, etc.)

Lorsque ces mouvements spasmodiques ont été empêchés de produire l'effet qui devait les terminer, le vomissement étant arrêté trop soudainement, ils ont causé des affections plus fortes et plus fâcheuses.

Ces affections spasmodiques ont fait naître divers symptômes nerveux, comme l'oppression et les palpitations de cœur. L'altération nerveuse générale de la constitution a influé sur la consommation que souffre la malade, et qu'a accélérée le défaut d'une nourriture suffisante : le désordre des fonctions digestives a troublé les autres fonctions, et particulièrement celle du flux menstruel. La révolution périodique de ce flux étant imparfaite, la congestion du sang et des humeurs vers la matrice n'a donné qu'une évacuation insuffisante à chaque période menstruelle, après laquelle elle s'est continuée vicieusement de manière à produire les fleurs blanches.

De ce que l'habitude du vomissement est ici causée, bien plus par une mobilité dépravée, que par le vice de la sensibilité, il s'ensuit : 1°. que les narcotiques, dont l'effet direct est d'affaiblir la sensibilité, et ces anti-spasmodiques, qui agissent en altérant la sensibilité viciée, ne peuvent attaquer qu'un principe de cette maladie, qui est subordonné à sa première cause; qu'ils ne peuvent avoir qu'un effet palliatif, qui peut même être nuisible s'il est trop fort; 2°. que la sensibilité qui est moindre à proportion chez la malade, permet d'employer

des remèdes actifs pour remplir les indications que présentent les affections spasmodiques, dont dépend ce vomissement habituel.

Ces indications sont de faire des révulsions fortes et assidues des mouvements spasmodiques qui sont dirigés vers l'estomac, et de donner des fortifiants généraux, soit externes, soit internes. Cet accroissement général des forces de la constitution est très propre à prévenir la régénération des affections spasmodiques particulières ; et on peut tendre avec d'autant plus de confiance à l'exciter dans les sujets dont la sensibilité est médiocre (les eaux de Barèges semblent avoir agi en fortifiant toute la constitution). Des indications subsidiaires dans ce cas, sont de calmer les vomissements et autres symptômes nerveux qui pourraient revenir avec violence, et de rétablir le cours du flux menstruel.

II.

Autre malade chez qui l'abus des acides a déterminé par irritation un excès constant du mouvement anti-péristaltique de l'estomac et des intestins. L'habitude de ce mouvement a été entretenue par l'usage répété de l'ipécacuanha, comme aussi par divers remèdes trop

faibles qu'on a employés : et il est enfin parvenu à un tel degré, que la présence des aliments dans l'estomac suffit pour l'exciter. Ce mouvement désordonné chasse la bile du duodénum dans l'estomac, et l'empêche de couler librement dans les intestins, ce qui fait qu'elle ne teint point les excréments, qui sont toujours de couleur grisâtre. Cette interversion du cours de la bile et des mouvements utiles à la digestion, n'a pu qu'altérer de plus en plus cette fonction. Le goût a été fort dépravé, l'appétit fort affaibli, et le défaut d'une réparation convenable a causé une faiblesse extrême, et déterminé des mouvements fébriles.

Autre maladie chez un l'abus des seides a déterminé par irritation un excès constant du mouvement anti-générateur de l'estomac et des intestins. L'habitude de ce mouvement a été entretenue par l'usage répété de liqueurs chaudes, comme aussi par divers remèdes trop

CONSULTATION XII^e.

Dysenterie ulcéreuse.

LE malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ cinquante-quatre ans, et d'un tempérament bilieux. Sa maladie commença dans le mois de juillet dernier, par une diarrhée bilieuse, que déterminèrent les chaleurs de l'été, et des exercices immodérés; qu'on négligea, et qui dégénéra en dysenterie putride au mois de septembre. Il fut traité de cette dysenterie avec succès; mais n'ayant pas voulu observer dans sa convalescence le régime convenable, il retomba au mois d'octobre.

Le malade consulta alors M. . . dont il suivit quelque temps les conseils qui lui furent salutaires. Mais ayant fait de nouvelles fautes de régime, et s'étant livré derechef à des exercices violents, il fut repris d'un cours de ventre qui lui faisait rendre très fréquemment, jour et nuit,

des déjections de matières, tantôt verdâtres et jaunâtres et tantôt sanguinolentes.

Dans cet état on l'engagea à prendre quatre prises d'une poudre qu'on croit avoir été la poudre d'Aillaud. Ces remèdes le réduisirent dans un état déplorable. Ses déjections devinrent plus fréquentes; il s'y joignit des douleurs violentes de colique, et une fièvre continue colliquative. Il fut traité alors par M. . . son médecin ordinaire, et conduit à un état de convalescence au commencement de janvier. Mais à la fin du même mois les rigueurs de la saison et les fautes de régime renouvelèrent un cours de ventre de matières glaireuses, auquel le malade ne voulut point qu'il fût remédié jusqu'au printemps, parce qu'il n'en éprouvait d'autre incommodité que la fréquence des déjections, et qu'il avait conservé un bon appétit.

Au milieu du carême le malade a commencé de faire maigre, et a mangé pendant trois semaines, avec excès, du poisson sec et salé, des légumes, etc. Au bout de quinze jours de ce régime, il a souffert des hémorroïdes, accompagnées de douleurs violentes, et qui ont flué pendant huit ou neuf jours. Il a continué sa façon de vivre, et voici son état actuel :

Il a un cours de ventre abondant de matières

glaireuses et jaunâtres; de vives douleurs d'entrailles, surtout lorsqu'il veut aller à la selle; une douleur vers le cartilage xiphoïde qui l'empêche de se coucher sur le côté gauche, un dégoût général, une fièvre continue avec des redoublements marqués les soirs, et des frissons irréguliers dans le courant de la journée. On observe de plus, que le malade a rendu par l'anus, des matières purulentes dans le cours de sa maladie; mais on ne dit pas en quel temps.

D'après cet exposé, il paraît, 1°. que ce cours de ventre de matières corrompues, accompagné de tranchées, et sans doute d'épreintes, est une dyssenterie; qu'il y ait ou non du sang mêlé dans les déjections; 2°. que cette dyssenterie subsiste depuis très long-temps, n'ayant eu que de courts intervalles entre les rechutes fréquentes qu'ont causées les erreurs de régime, et qu'elle doit avoir établi un affaiblissement extrême dans les forces toniques de la plus grande partie du canal intestinal; 3°. que dans cette dernière rechute l'état inflammatoire qui existe généralement dans une partie des intestins attaqués de dyssenterie, est devenu considérable dans la partie supérieure du colon, et y a même dégénéré probablement en un état ulcéreux; 4°. que la fièvre rémittente et avec

frissons irréguliers, a été déterminée par cet état inflammatoire et ulcéreux des intestins ; qu'elle est entretenue par la même cause, et vraisemblablement par la corruption générale de la masse du sang et des humeurs, par le flux de bile surabondante, et par l'accumulation des matières dépravées dans les intestins.

Les premières indications qu'on doit se proposer de remplir, sont, de remédier à l'état inflammatoire des intestins, de soutenir les forces par un bon régime, d'évacuer d'une manière convenable les sucs bilieux et les matières corrompues des intestins, et d'arrêter les progrès de la corruption des humeurs, qui ne tarderaient guère à rendre cette fièvre pernicieuse. Lorsqu'on aura satisfait à ces indications, et que la maladie aura pris un caractère plus chronique, on travaillera à guérir l'affection ulcéreuse de l'intestin affecté, et à fortifier le ton de l'estomac et des intestins affaiblis.

Pour remédier à l'état inflammatoire et fébrile violent, on fera d'abord une petite saignée, qu'on pourra répéter dans la suite ; mais à longs intervalles, et suivant que ce remède paraîtra avantageux, en ayant surtout égard aux forces. Si la douleur que le malade ressent au cartilage xiphoïde continue d'être fort vive,

on appliquera à l'endroit le plus souffrant, un petit vésicatoire, et on entretiendra avec soin l'écoulement que donnera ce vésicatoire, qu'on renouvellera s'il paraît nécessaire.

Il est essentiel que le malade soit réduit pendant très long-temps, pour toute boisson, au petit lait (parfaitement clarifié), dont il doit néanmoins user sans excès; et pour toute nourriture, aux crèmes légères, mais données assez fréquemment, de riz, d'orge et d'autres farineux. Si le malade ne peut pas bien digérer ces crèmes de farineux, on le nourrira avec des panades et des bouillons de viande, qui ne soient pas trop forts, et où l'on aura fait bouillir des feuilles de chicorée et d'autres herbes rafraîchissantes.

On jugera jusqu'où il peut être nécessaire d'évacuer les humeurs et les matières contenues dans les premières voies. Mais dans cet état violent et inflammatoire de la maladie, on n'emploiera point l'ipécacuanha. La manne paraît être aussi contre-indiquée dans ce cas. Un des meilleurs purgatifs qu'on puisse employer, semble être une infusion de rhubarbe dans l'eau de menthe. Ainsi on fera infuser une demi-once de rhubarbe dans demi-livre d'eau de menthe; et l'on donnera soixante gouttes de

cette infusion toutes les quatre heures, dans les temps où l'on croira le purgatif nécessaire. Si ce remède paraît augmenter les douleurs, on ajoutera à chaque prise une drachme de sirop diacode.

A proportion de ce que l'indication de combattre les progrès de la putridité générale des humeurs dans cette fièvre dyssentérique, sera jugée être l'indication dominante; et à proportion de ce que cette fièvre prendra un caractère ou de malignité ou périodique plus sensible, on donnera en plus grande quantité les remèdes que l'expérience a fait reconnaître les plus efficaces dans ces cas, comme le quinquina et les acides. Ainsi on fera prendre au malade, dans l'intervalle, depuis le déclin du redoublement de chaque soir; jusqu'au retour du redoublement suivant, demi-drachme, une drachme ou plus du meilleur quinquina, dans un petit verre d'eau, toutes les trois ou quatre heures (suivant les directions de M. le médecin ordinaire.) On ajoutera à chaque verre de petit lait qu'il boira, quelques gouttes d'esprit de vitriol (dont on augmentera la dose peu à peu avec précaution); et si cet acide paraît irriter les intestins, on ajoutera au petit lait ainsi acidulé un peu de sirop diacode.

Pendant le cours de ce traitement, on n'opposera à l'état ulcéreux qu'on est fondé à présumer dans les gros intestins, que des demi-lavements répétés assez fréquemment, avec huit onces de décoction de guimauve, où l'on aura fondu demi-once de gomme arabique. On fera des fomentations sur le bas-ventre avec le marc d'une décoction d'espèces vulnéraires et balsamiques; comme de racine de consoude, de feuilles de verveine et de lierre terrestre, de sommités d'hypéricum, etc. On lui donnera des demi-lavements assez fréquents avec cette décoction, quand l'irritation vive que cause l'affection ulcéreuse paraîtra diminuée.

Si l'on parvient à affaiblir la maladie actuelle et à lui donner une marche plus lente, on ajoutera à ces derniers remèdes des détersifs plus actifs, et autres propres à procurer l'exsiccation et la cicatrisation de l'ulcère. Ainsi on pourra lui donner deux ou trois fois par jour une demi-drachme de baume de Locatelli, avec une drachme de conserve de roses, lui faisant boire par-dessus, quatre onces d'eau seconde de chaux, auxquelles on ajoutera deux onces de lait. On modifiera et on augmentera ces doses suivant l'indication. Un remède très convenable alors pourra être l'ipécacuanha, donné à quatre

ou cinq grains, deux ou trois fois dans une matinée pour exciter de longs efforts de vomiturition, et répété de deux jours l'un, jusqu'à trois ou quatre fois s'il est nécessaire. Ce remède révulsif peut opérer la cure de l'ulcère; mais il ne doit être employé qu'alors.

Si on obtient par les remèdes précédents la cure qu'on désire, on pourra fortifier le ton de l'estomac et des intestins, par l'usage du diascordium, par celui du cachou, du simarrouba (qui est contre-indiqué dans l'état ulcéreux des intestins), et par d'autres astringents appropriés. Ces remèdes préviendront efficacement les rechutes, pourvu que le malade ne s'opiniâtre pas à s'y jeter par de nouvelles fautes de régime.

Délibéré ce 12 avril 1774.

Observation sur un cancer à l'œsophage.

JE me rendis, le septième de septembre, auprès de feu M... : le symptôme le plus fâcheux de sa maladie était alors une grande difficulté de faire passer dans l'estomac la nourriture ou la boisson ; il les avalait facilement, et les portait sans obstacle jusqu'auprès de l'estomac ; parvenus en cet endroit, tantôt ils pénétraient dans l'estomac, et tantôt ils étaient repoussés par le vomissement ; mais ils causaient toujours au malade des douleurs très vives et des mouvements comme convulsifs.

Ce passage des aliments dans l'estomac n'avait commencé à être difficile et douloureux d'une manière bien marquée, que depuis six à sept semaines ; mais, depuis cette époque, l'embarras et la douleur avaient toujours été en croissant. Le malade ressentait alors, hors du temps où il prenait des liquides et des solides, une douleur inégalement vive, mais fort constante, qu'il rapportait à l'endroit de

la partie inférieure de l'œsophage. Cette douleur permettait rarement au malade de se tenir redressé ; il ne pouvait la soulager qu'autant qu'il était plié en avant, soit qu'il marchât ou qu'il fût assis, et elle l'empêchait de rester couché sur le dos ou sur le côté gauche. Cette douleur, dont le siège ne variait point, excitait des douleurs sympathiques moins constantes aux reins et aux épaules ; et c'était même par ces douleurs, que la maladie avait commencé il y a environ cinq mois.

L'histoire des infirmités que le malade avait souffertes précédemment, et même depuis des temps éloignés, présentait beaucoup de circonstances propres à faire illusion sur la nature de la maladie actuelle ; d'autant qu'elles indiquaient des affections mélancoliques et invétérées de l'ame, un désordre nerveux et habituel dans la constitution, et faisaient soupçonner une maladie hypocondriaque proprement dite.

Cependant cette histoire donnait aussi des lumières sur les causes et le siège de cette maladie ; en effet le malade, dans sa jeunesse, avait été sujet, pendant une année entière, à rejeter tous les jours une partie de sa nourriture ; et il avait souffert ensuite, pendant plu-

sieurs années, un vomissement périodique qui revenait tous les quinze jours. Il avait eu, l'année dernière, des tumeurs glanduleuses en divers endroits de la tête, qu'on avait combattues par des remèdes qui n'étaient peut-être pas nécessaires, qui s'étaient dissipées comme d'elles-mêmes peu après la cessation de ces remèdes, et dont la disparition avait précédé de deux ou trois mois les premiers symptômes de la maladie actuelle. Ainsi, l'on avait lieu de craindre que la délitescence de ces glandes n'eût déterminé, par métastase d'humeurs, ou simple direction des mouvements sur l'organe le plus faible, la génération d'une obstruction dans la partie de l'œsophage la plus voisine de l'estomac ; partie dont la faiblesse et l'irritabilité, relativement aux autres organes, étaient assez prouvées par l'habitude antérieure des vomissements périodiques.

Les progrès qu'avait faits cette maladie étaient extrêmes. Les douleurs, l'insomnie et le défaut de nourriture suffisante avaient porté très loin l'épuisement et l'émaciation. L'irritation nerveuse était à un haut degré, et joignait aux autres symptômes, des attaques de palpitation de cœur que tout exercice un peu considérable rendait plus fréquentes. Cette irritation

nerveuse, jointe à l'indigestion des aliments qui étaient reçus dans l'estomac (qu'annonçaient la langue chargée, les flatuosités), avait allumé une fièvre continue, lente, où l'on observait chaque nuit des redoublements marqués, et toujours plus graves; une oppression de poitrine se joignait par intervalles à tous ces maux, revenait surtout dans le redoublement de la fièvre, et s'aggravait par les narcotiques qu'on opposait aux douleurs et à l'insomnie.

Après avoir considéré avec toute l'attention possible cet état des choses, je dis le lendemain de mon arrivée aux parents du malade, que mon opinion était, que la cause de cette maladie était une tumeur squirrheuse, formée dans la partie inférieure de l'œsophage, auprès de l'orifice cardiaque de l'estomac; que ce squirrhe me paraissait absolument incurable; que l'on ne pouvait que pallier les effets pernicieux de la dégénération de ce squirrhe; que la terminaison funeste qu'il devait avoir, pouvait être éloignée de quelques semaines; mais qu'elle pouvait aussi être très prochaine.

Je crus devoir exclure les causes plus légères et plus vagues qui avaient été proposées par des médecins consultés avant moi; comme les vapeurs, l'acrimonie du sang, les affections

rhumatiques; et d'autres causes qu'on avait soupçonnées sans fondement, comme les obstructions du foie et de la rate, dont je ne reconnus aucun signe suffisant. Cependant je ne donnai pas mon sentiment comme démontré, mais comme ayant la plus grande probabilité. Je proposai même une fois de faire transporter le malade, avec toutes les précautions convenables à son état, jusqu'à Montpellier, où en lui continuant mes soins, je pourrais joindre mes lumières à celles de quelques uns de mes confrères.

Je voyais en effet que la cause que j'assignais, quoique beaucoup plus probable que celles qu'avaient données des médecins qui n'avaient pas été à portée d'observer les derniers degrés de la maladie, que cette cause, dis-je, pouvait n'être pas la vraie. Il était aisé de rapporter à un grand nombre de causes extérieures, la fièvre et les symptômes nerveux: et quant au passage très difficile et très douloureux des solides et des liquides de l'œsophage dans l'estomac, on pouvait le faire dépendre (entr'autres causes), d'une contraction spasmodique permanente du petit muscle du diaphragme, dont les ailes auraient étranglé la partie de l'œsophage, qui passe par leur ouverture. Cependant il est clair

qu'un vice purement nerveux, était beaucoup moins probable dans ce cas qu'une lésion organique.

Etant persuadé que ce mal, quoique assez connu, était trop avancé pour céder aux remèdes, je crus devoir me borner aux secours palliatifs, qui pouvaient diminuer une partie des symptômes, et prolonger la vie du malade de quelques jours. Toutes les évacuations naturelles étant suspendues, je donnai, pour exciter un peu la transpiration et les urines, de trois en trois heures, du vin stibié, non trouble, d'abord à la dose de douze gouttes, et ensuite à des doses plus grandes, mais toujours assez faibles pour que ce remède n'agit ni comme émétique, ni même comme purgatif.

Je fis appliquer un vésicatoire à l'endroit de la douleur principale, et cet épispastique fut sans succès. Je fis frotter à plusieurs reprises le dos et les épaules avec un liniment volatil huileux, et ces onctions soulagèrent sensiblement les douleurs de ces parties. Je tâchai de soutenir le malade par des bouillons de viande donnés en lavement; des lave-pieds tièdes lui procurèrent un peu de sommeil, mais je ne voulus rien tenter pour la cure radicale de cette maladie, que je regardai comme désespérée.

Je ne lui donnai qu'une pilule de deux grains d'extrait de ciguë; je ne répétai point ce remède, qui pouvait le fatiguer, et dont l'effet palliatif que j'ai observé dans plusieurs cas de squirre et de cancer, me parut devoir être trop faible et trop tardif dans ce malade.

Le onzième du même mois, le malade fut plus agité et plus affaibli que les jours précédents, la nuit du onzième au douzième, la palpitation de cœur et l'oppression de poitrine devinrent continuelles, le pouls qui, quoique fébrile, avait toujours été assez fort et assez égal (même dans les fortes palpitations) devint petit, inégal, intermittent. Enfin le malade tomba le douzième au matin dans une faiblesse, où les forces de la vie s'éteignirent de plus en plus, sans qu'il perdit la connaissance, jusqu'à l'heure de midi, qui fut celle de sa mort.

A six heures du soir du même jour, je fis faire l'ouverture du cadavre par M.... maître en chirurgie de Carcassone; et M.... maître en chirurgie de Bize, fut présent à cette ouverture. Nous trouvâmes le foie et la rate parfaitement sains, ayant la couleur et la consistance naturelles, et nous n'y découvrîmes aucune apparence d'abcès, ni d'obstruction considérable. Nous remarquâmes seulement, que ces viscères

avaient sensiblement plus de volume que dans les proportions ordinaires ; mais les raisons de cette différence étaient faciles à saisir ; l'estomac étant fort rappetissé par le manque de nourriture, avait cessé depuis long-temps de comprimer dans les digestions la rate qui s'était dilatée, ainsi qu'on l'a vu souvent arriver dans des cas analogues. La grandeur relative du foie, qui n'est pas vicié, est un phénomène qu'on observe très souvent dans le cadavre des personnes mortes en consommation, et dont ce n'est point ici le lieu de rechercher la cause.

L'estomac était extrêmement rétréci dans toutes ses dimensions ; mais d'ailleurs il parut sain tant extérieurement qu'intérieurement. Son orifice cardiaque ou supérieur, était comme étranglé ou violemment resserré par rapport à l'état naturel. Les parois de l'œsophage vers cet orifice avaient une consistance calleuse et approchant de la dureté du cartilage. A deux pouces environ au-dessus de l'orifice cardiaque, le canal de l'œsophage était occupé dans toute sa circonférence, mais principalement dans sa partie postérieure, par une tumeur étendue, inégale, dure, noirâtre, et comme rongée fortement dans l'extérieur et l'intérieur de l'œsophage. Ces érosions avaient donné beaucoup plus de sang

à la surface externe de cette tumeur que dans la cavité de l'oesophage : car le malade n'avait craché que peu de sang, et dans les derniers temps de sa maladie ; et il n'avait rejeté, que lorsqu'il était à l'extrémité, quelques flocons de chair pourrie et mêlée de sanie. Mais nous trouvâmes dans la cavité de la poitrine beaucoup de sang épanché, qu'avait dû donner une hémorrhagie causée par érosion à la surface externe de cette tumeur squirrheuse dégénérée ou carcinomateuse (d'autant que tous les autres viscères contenus dans la poitrine étaient en bon état.) Il ne paraît pas douteux que cet épanchement de sang n'eut causé l'oppression, et la syncope funeste qui terminèrent cette maladie.

Ce 19 septembre 1773.

*Observation extraite d'une Consultation
sur un cancer interne.*

MALADE qui rapporte l'origine de ses maux à une secousse qu'il souffrit il y a environ dix-huit mois dans la région hypogastrique, par un écart que fit un cheval sur lequel il voyageait. Une saignée calma la douleur vive que produisit d'abord cette secousse dans l'hypogastre et dans les parties de la génération. Mais à cette douleur succéda une grande sensibilité, qui a toujours subsisté dans les mêmes organes. Après une saignée pour une chute sur la tête, cette sensibilité a dégénéré en douleurs vives, accompagnées de quelques accès de fièvre. Il y a trois mois que ces mouvements fébriles et ces douleurs ont augmenté au point qu'il a paru tous les signes d'une inflammation de la vessie, laquelle a semblé se terminer au quatorzième jour.

Quinze jours après, le malade rendant le dernier filet d'urine, entendit un bruit dans le canal de l'urètre, et vit sortir beaucoup de bulles par ce canal.

Depuis ce temps, l'urine qui est fétide, dépose un sédiment épais, formé de sable et de flocons glaireux et purulents. Elle a été en dernier lieu, entièrement rouge, couleur de vin, et laissait des taches sanguinolentes sur la chemise. Les douleurs qui persistent toujours sont le plus souvent sourdes, et reviennent quelquefois avec des élancements. Elles se portent tantôt depuis la vessie, le long de l'urètre jusqu'au gland; tantôt elles suivent le cordon spermatique droit au testicule; ou bien elles se terminent à l'anus. Ces douleurs sont surtout cruelles vers le sphincter de la vessie et dans l'urètre, pendant et après l'excrétion de l'urine.

D'après cet exposé, il paraît que la première cause de cette maladie a été en effet la secousse que le malade souffrit il y a dix-huit mois, par un écart de son cheval; que cette secousse produisit une extension forcée de la vessie, de ses ligaments, et des parties voisines auxquelles elle est attachée.

Le tiraillement que la vessie souffrit alors, établit dans cet organe nerveux une sensibilité vicieuse, et dut occasionner une dilatation variqueuse des veines qui s'y distribuent. Ces vaisseaux ont été dilatés de plus en plus par les causes qui ont excité des mouvements irrégu-

liers dans le sang ; comme par la saignée pratiquée après une chute sur la tête, et par les mouvements fébriles qui se sont montrés après des signes de pléthore, au commencement de cette année. Il n'est pas surprenant que cette pléthore particulière de la vessie, surtout dans un malade âgé, d'un tempérament sanguin et très vif, ait déterminé l'inflammation de cet organe ; et que cette inflammation ait été plus que probablement suivie d'un ulcère avec squirrhe qui a dégénéré. Cet ulcère a percé de la vessie dans le rectum, en un endroit où ces viscères sont adhérents.

Cette conjecture a été démontrée juste depuis, comme l'a reconnu le médecin (de Limoges), à qui la consultation précédente était adressée ; et qui, après l'avoir reçue, a écrit qu'il était sorti par l'urètre de ce malade, de la matière fécale avec les urines.

CONSULTATION XIII^e.

Engorgement œdémateux du poumon.

LE malade qui nous fait l'honneur de nous consulter, est âgé de cinquante-neuf ans. Il y a environ six mois qu'il fut attaqué de douleurs rhumatismales vagues, qui se portèrent sur le côté droit de la poitrine, sur l'épaule et le bras du même côté. Le malade devint alors sujet à une oppression, qu'il éprouvait lorsqu'il marchait ou qu'il était couché sur le dos, ou sur le côté gauche. Etant couché sur le droit, la poitrine et la tête fort basses, et les cuisses étendues, il n'éprouvait point la plus légère oppression : probablement, parce que dans cette situation, il faisait des inspirations moins fortes

et moins profondes auxquelles suffisait le mouvement du diaphragme.

Dans le même temps, le malade toussait beaucoup et expectorait des crachats fort gluants. Il fut bientôt attaqué d'une fièvre continue avec des exacerbations longues et fortes ; et le pouls, surtout dans les temps où la fièvre était plus vive, présentait de grandes inégalités dans la fréquence, la force et la durée des pulsations.

Des purgatifs réitérés modérément, et l'usage d'une tisane miellée et nitrée, avaient calmé tous ces symptômes, mais sans diminuer l'oppression, lorsque le malade fut pris tout à coup d'un vomissement des plus violents qui dura une ou deux heures. D'abord après ce vomissement, le malade eut la liberté de marcher et de se coucher sur le dos et sur le côté gauche, sans ressentir le moindre vestige d'oppression. Mais dès le soir du même jour, il tomba dans une faiblesse extrême ; il ne put plus marcher sans être soutenu, et la moindre agitation qu'il se donnait, sans même quitter sa chaise, lui causait des vertiges bien caractérisés et effrayants.

Nous adhérons entièrement à la conjecture

de monsieur le médecin ordinaire, qui présume que ce vomissement fut causé par une métastase de l'humeur rhumatique qui avait long-temps occupé le lobe droit du poumon. Il nous paraît que ce vomissement, qui dégagea le poumon et fit cesser l'oppression, détermina un effort général qui soutint les forces pendant quelques heures, et qu'ensuite leur chute singulière, accompagnée de vertige, fut déterminée, tant par l'atonie générale qui suivit cet effort, que par le changement soudain qu'introduisit dans la manière d'être du malade l'évacuation presque entière des humeurs qui engorgeaient le poumon : de même qu'on voit des défaillances survenir si on évacue tout à la fois les eaux épanchées dans l'ascite, le pus contenu dans un grand abcès.

La faiblesse et les vertiges diminuèrent peu à peu, et furent remplacés deux ou trois jours après par le retour de l'oppression de poitrine, qui s'est renouvelée depuis dans les mêmes circonstances. Le malade ressentit alors de temps à autres, quelques douleurs légères dans l'épaule droite. Quelques purgations, des bouillons apéritifs, et un cautère volant entretenu assez long-temps sur le bras qui avait été affecté dans le principe de la maladie, ont rétabli

la plupart des fonctions du malade. Il se couche à présent sur le dos et sur l'un et l'autre côté sans éprouver d'oppression ; mais il en souffre beaucoup lorsqu'il marche ou qu'il monte un escalier. Il mange avec appétit et digère bien ; cependant il n'acquiert point de forces , et il perd de son embonpoint. Il prend actuellement chaque jour, des bouillons de veau avec la chicorée , le cerfeuil, la bourrache , auxquels on ajoute de l'expression de cloportes et du nitre , et ces bouillons semblent produire un mieux sensible.

Il nous paraît , comme monsieur le médecin ordinaire l'a conjecturé en dernier lieu , qu'un engorgement oedémateux du lobe droit du poumon cause l'oppression de poitrine, la diminution de l'embonpoint (par le défaut de la digestion des humeurs dans le poumon) et les autres symptômes de cette maladie.

Il faut travailler à résoudre l'obstruction oedémateuse du poumon , en détournant par des révulsifs appropriés la congestion habituelle ou souvent renouvelée d'humeurs séreuses qui entretient cette obstruction , et en évacuant les humeurs déjà infiltrées dans le tissu du poumon par diverses voies d'excrétion , mais surtout par l'expectoration. Si on

ne donne une issue par les crachats, ou autres voies, à l'humeur fixée dans les cellules du poumon, d'où elle ne peut pénétrer dans les bronches, on doit craindre que cette humeur, déplacée par métastase ou forcée à s'épancher, ne cause des affections pernicieuses.

Dans ces vues, nous croyons qu'on pourra opérer une révulsion constante et fort avantageuse en établissant au bras droit un cautère fixe, dont on entretiendra l'écoulement avec grand soin, qu'on ne fermera plus que dans un temps fort éloigné et avec les précautions convenables.

Nous croyons qu'il faut d'abord continuer l'usage des bouillons apéritifs et diurétiques que le malade prend avec un succès sensible, et essayer si leur efficacité ne peut pas être complète en donnant de temps en temps des purgatifs hydragogues médiocrement forts, et en faisant user au malade pour boisson ordinaire, d'une eau de rouille nitrée qu'on rendra plus forte par degrés.

On pourra aussi faire prendre au malade, à l'heure du coucher, des lave-pieds dans l'eau tiède, qu'on a vus dans des cas semblables faire descendre aux extrémités inférieures les sérosités infiltrées dans le poumon, de manière

qu'on obtenait ensuite une guérison parfaite par l'usage des martiaux et autres remèdes appropriés.

Si les purgatifs placés par intervalles n'aident point manifestement l'effet salutaire des remèdes résolutifs, nous croyons qu'il faudra en abandonner promptement l'usage.

Si le malade avait une disposition aux hémorroïdes, l'application des sangsues à l'anus pourrait être fort utile.

Si les remèdes qu'on a employés jusqu'ici semblent n'avoir point un effet assez sûr et assez prompt, le médicament qui nous paraît le plus propre pour augmenter graduellement l'expectoration et d'autres excréctions salutaires, est le kermès minéral. On en donnera d'abord demi-grain de six en six heures, et on pourra pousser (suivant l'indication) chaque dose jusqu'à un grain et demi, en allant par gradations d'un quart de grain chacune. On donnera sur chaque prise de ce remède environ cinq onces d'un petit lait *vineux*, ou qu'on aura préparé en faisant cailler le lait avec du vin blanc sec, de manière que le goût du vin domine un peu dans ce petit lait, qu'on clarifiera à l'ordinaire avec le blanc d'œuf.

Si le kermès minéral ne procure point l'expectoration qu'on désire, on observera à quoi tient la difficulté de cette expectoration. Si elle est empêchée par une constriction spasmodique du poumon, qu'indiquent une toux comme convulsive et d'autres symptômes nerveux, on tâchera de procurer cette excrétion, en faisant user au malade pour tisane ordinaire, d'une infusion de tiges de *solanum dulcamara*. S'il paraît que la ténacité des humeurs qui engorgent le poumon mette obstacle à l'expulsion des crachats, on pourra donner avec succès de petites doses de gomme ammoniacque broyée et résolue dans l'eau seconde de chaux, de la même manière qu'on prépare les émulsions.

On observera si la nature excitée par le kermès minéral affecte aisément et avec un avantage sensible quelque autre excrétion différente de l'expectoration. Dans ce cas, on aidera cette excrétion par d'autres moyens appropriés, combinés avec le kermès, dont on continuera l'usage. Ainsi on pourra rendre encore plus abondant le cours des urines, en donnant de fortes doses d'expression de cloportes, en faisant prendre de petites doses de scille avec du nitre dans une infusion vineuse d'espèces

amères, etc. Si la transpiration est augmentée par le kermès avec une utilité sensible, on aidera cette excrétion, soit par d'autres diaphorétiques, soit par des bouillons de vipères donnés à diverses reprises et avec des modifications relatives à l'état de fièvre qui pourrait survenir.

Ces remèdes, que nous venons de proposer dans les cas où les moyens déjà employés paraîtraient peu efficaces, pourraient faire des impressions trop actives, si on ne s'attachait constamment à modérer leur énergie, en faisant suivre au malade un régime tempérant, rafraîchissant et adoucissant. Il est essentiel qu'il s'abstienne de tout ce qui pourrait l'échauffer, qu'il mange peu à la fois et souvent, qu'il ne se nourrisse que d'aliments de bon suc et faciles à digérer.

L'usage fréquent des bains tempérés pourra lui être fort bon à plusieurs égards, si ces bains ne sont point manifestement contre-indiqués par une enflure étendue de l'organe extérieur ou par d'autres circonstances.

Il pourrait être fort utile à ce malade de faire journellement un exercice modéré en voiture. Cet exercice, en agitant doucement le poumon, est aussi propre à faciliter la résolu-

tion de son engorgement, que l'exercice à pied ou autre trop inégalement distribué aux diverses parties du corps, serait nuisible en déterminant des mouvements impétueux du sang sur ce viscère affaibli.

Délibéré ce 3 août 1773.

Il a été dit que l'usage d'un bain de pieds trop chaud, ou d'un bain de pieds trop long, peut être nuisible, parce qu'il détermine un mouvement impétueux du sang sur le viscère affaibli, et qu'il peut même occasionner des hémorrhoides, ou d'autres écoulemens de sang. Mais on a remarqué que dans plusieurs cas, un bain de pieds chaud, et un peu long, a été très utile, et a procuré la guérison de ces écoulemens. On a donc remarqué que l'usage d'un bain de pieds chaud, et un peu long, peut être très utile, et a procuré la guérison de ces écoulemens. On a donc remarqué que l'usage d'un bain de pieds chaud, et un peu long, peut être très utile, et a procuré la guérison de ces écoulemens.

*Observation extraite d'une consultation
sur une hydropisie ascite.*

MALADE attaqué d'hydropisie ascite, par l'abus des boissons spiritueuses. Ces boissons prises en trop grande quantité disposent à l'hydropisie, parce qu'elles portent dans divers organes une irritation qui en trouble le jeu et le rapport, et parce que leur fermentation naturelle empêche le mouvement intestin propre du sang et des humeurs, qui perdent ainsi leurs qualités nécessaires pour l'économie animale. Il n'est pas surprenant que l'humeur de la transpiration intérieure qui baigne les surfaces des intestins et des autres viscères du bas-ventre, y reste épanchée, ou ne soit point repompée par les vaisseaux absorbants de cette cavité, lorsqu'ils sont devenus calleux, et que cette humeur altérée ne les excite pas convenablement. Les désordres de la circulation et des sécrétions rendent cette résorption toujours plus difficile. L'emploi des remèdes fortifiants ne doit point

être différé, comme on le croit communément, jusqu'après l'évacuation des eaux extravasées; mais il faut au contraire entremêler continuellement avec les évacuants de toute espèce qu'on prescrit dans l'hydropisie, des amers, des aromatiques et des toniques appropriés aux circonstances, de manière qu'ils n'agissent pas trop les humeurs appauvries et ne dessèchent pas les solides racornis.

On doit d'abord essayer de procurer des évacuations suffisantes par des préparations d'antimoine, qui semblent être plus appropriées chez ce malade à raison de la disposition qu'il a aux mouvements fébriles. Ainsi on lui fera prendre un grain de kermès minéral dans un peu de bon vin, ce qu'on répètera d'abord de six en six heures, et ensuite plus fréquemment.

Les remèdes fortifiants les plus propres à assurer le succès des évacuations, pourvu qu'on les donne d'abord à petites doses, et qu'on les augmente graduellement à mesure que le bon effet des évacuants sera plus sensible, sont sans doute un vin médicinal préparé avec l'écorce de winter, l'enula campana et la limaille de fer, ainsi que les conserves des plantes anti-scorbutiques, le quinquina et l'elixir de vitriol.

Si les obstructions qu'on a lieu de présumer

dans les viscères du bas-ventre, devenant plus sensibles (sans avoir un caractère d'inflammation lente), présentaient une indication majeure, on pourrait joindre à l'usage des évacuants et des fortifiants, celui des sels apéritifs ou même des fondants, comme du savon et des mercuriels. Mais les remèdes de ce genre ne doivent être administrés qu'avec beaucoup de circonspection; car leur usage continué, lorsqu'il est impuissant pour résoudre ces obstructions internes, irrite les viscères obstrués, énerve les solides, dissout les humeurs, rend l'hydropisie incurable, cause des affections soporeuses, etc.

Si la chaleur et la sécheresse de l'habitude du corps sont extrêmes, on pourra faire prendre utilement au malade, des bains frais, ou dans de l'eau modérément chaude.

CONSULTATION XIV^e.

Engorgement presque universel des glandes.

LA dame qui me fait l'honneur de me consulter est d'un tempérament sec, vif et sensible. Elle eut, il y a environ cinq mois, une fluxion sur les parties voisines de la mâchoire inférieure; et cette fluxion fut suivie d'un gonflement assez considérable aux glandes maxillaires et cervicales, qui a toujours subsisté depuis. Elle a aussi plusieurs glandes engorgées sous l'aisselle gauche.

Il y a trois mois et demi que la malade commença d'être attaquée d'une fièvre continue avec des redoublements, qui est devenue lente et s'accroît d'abord après les repas.

Depuis l'origine de la fièvre continue, ma-

dame a été toujours sujette à la constipation et à divers symptômes d'indigestion habituelle. Elle éprouve pendant la digestion un poids considérable sur l'estomac et un gonflement accompagné de chaleur. Depuis deux mois elle est obligée de dormir presque assise dans son lit, pour éviter, dit-elle, ces pesanteurs et ces gonflements d'estomac (elle n'a point d'ailleurs de symptômes d'épanchement ni d'engorgement dans la poitrine). Elle a eu quelquefois des appétits bizarres pour des aliments qu'on aurait cru lui devoir être nuisibles et qu'elle a assez bien digérés. En général, les aliments pris des végétaux sont ceux qu'elle appète le plus et qu'elle digère avec moins de difficulté. Les urines sont comme dans l'état naturel. La malade dort très bien; mais à son réveil elle a la langue chargée et sent la bouche mauvaise.

Il paraît au tact que les viscères du bas-ventre sont encore en bon état. Cependant M. le médecin ordinaire appréhende qu'une cause de la maigreur extrême où la malade est tombée, ne soit l'engorgement des glandes du mésentère, et cette conjecture est très vraisemblable. Ce vice du mésentère est souvent indiqué par la tuméfaction des glandes du col qu'on a dit exister chez la malade, et qui a causé proba-

blement une salivation à laquelle elle est sujette depuis quelques mois.

Il y a quatre mois que la malade n'a eu ses règles. Cette suppression et quelques uns des symptômes précédents avaient fait soupçonner la grossesse ; mais ces soupçons commencent à se dissiper , parce qu'il n'y a point d'enflure dans la région hypogastrique , etc. Dans les époques des retours périodiques de ses règles, ses incommodités augmentent notablement , mais seulement pendant deux ou trois jours.

Il est survenu depuis peu une enflure aux malléoles des deux jambes, qui est accompagnée d'une petite douleur , mais sans tension, rougeur ni œdème.

D'après cet exposé , il paraît que madame (qui a été sujette à des maladies de glandes dans sa première jeunesse) souffre aujourd'hui un engorgement presque universel des organes glanduleux. Il est probable que les glandes de l'estomac et des intestins participent à ce vice général, et qu'il faut rapporter à la lésion de ces organes ainsi altérés, la constipation et les autres vices de la digestion que souffre la malade. Il n'est pas surprenant que le désordre du cours de la lymphe et des sécrétions ait déterminé la fièvre lente et l'émacia-

tion. Si les apparences de grossesse se dissipent entièrement, il paraît qu'il faudra (comme l'a pensé M. le médecin ordinaire) rapporter la suppression des règles depuis quatre mois, au défaut de réparation de la quantité de sang nécessaire pour ce flux. Un état d'obstruction faible, mais comme universel, si on n'arrête ses progrès, doit naturellement causer des extravasations d'humeurs dont les suites seraient dangereuses, et ces extravasations sont annoncées plus directement dans ce cas par l'infiltration légère que souffrent les téguments au dessus des malléoles.

Les indications qui se présentent sont 1°. de remédier à la fièvre lente qu'entretiennent l'érethisme et la sécheresse qui règnent dans la constitution ; 2°. de faciliter et d'exciter l'action des organes digestifs ; 3°. de résoudre doucement les obstructions des glandes ; 4°. de rappeler l'évacuation menstruelle et de la rendre facile et complète.

Pour satisfaire aux deux premières indications :

La malade sera réduite pour toute nourriture aux aliments tirés des végétaux, comme pain, crème de ris, et autres farineux, fruits murs ou cuits, légumes récents, racines et her-

bes potagères. On variera ces aliments le plus qu'il sera possible, et on préférera ceux que la malade appète le plus. Il faut que la malade fasse trois ou quatre repas chaque jour.

Elle prendra matin et soir, aux heures où l'estomac sera le plus libre, environ dix onces de petit lait bien clarifié, auquel on aura mêlé deux ou trois cuillerées de suc de cresson.

On entretiendra le ventre libre par l'usage journalier de lavements d'eau pure. Mais on ne donnera point de purgatifs dans le premier temps du traitement, à moins qu'il ne survienne quelque indication imprévue.

La malade fera un usage très long et très assidu des bains tempérés, ou pris dans de l'eau tiédie à tel degré qu'elle n'y éprouve point de sensation forte de froidure ni de chaleur. On réglera la durée et la répétition de ces bains, de manière qu'ils ne causent point d'affaiblissement notable.

Il paraît essentiel que la malade fasse journellement un exercice modéré, non à pied, mais à cheval ou en voiture.

Pendant tout le cours du traitement, il faut que la malade tienne constamment appliquée sur l'épigastre une peau chargée de l'emplâtre stomacal (décrit dans la Pharmacopée de

Paris). Lorsqu'elle se sentira plus incommodée des flatuosités et autres maux d'estomac, on frottera l'épigastre avec un liniment composé de deux parties d'huile camphrée et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. Si ces remèdes externes ne soulagent point assez, on donnera un julep composé avec l'eau de menthe, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann et le sirop d'écorces d'orange.

Le régime précédent sera continué aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire, non seulement pour calmer la fièvre et diminuer l'éréthisme de la constitution, mais encore pour aider l'effet des remèdes résolutifs. On commencera l'usage de ces remèdes peu après que la malade aura été mise au régime précédent. On augmentera par degrés l'énergie et les doses de ces résolutifs.

Ainsi on joindra d'abord un tiers, et puis moitié dose d'eau seconde de chaux, au petit lait qu'on fera prendre à la malade. On lui fera ensuite boire chaque jour plusieurs verres d'une décoction de chicorée et de marrube blanc, sur chaque livre de laquelle on aura fait dissoudre trente grains de terre foliée de tartre, et une once de miel cuit et écumé. On lui donnera ensuite deux fois tous les jours (avant chaque

prise du petit lait) des pilules composées avec trente grains de savon d'Alicante, douze grains d'éponge calcinée seulement jusqu'à noirceur, et suffisante quantité de miel. Lorsque la malade aura usé quelque temps de ces résolutifs, on lui donnera de trois soirs l'un (et plus souvent selon l'indication), à l'heure du coucher, un bol composé avec quatre grains de mercure doux, un grain de kermès minéral, et suffisante quantité de conserve de roses.

M. le médecin ordinaire règlera, suivant les circonstances, l'administration de ces remèdes fondants et apéritifs, dont il augmentera les doses graduellement. Il observera si la nature excitée par ces remèdes affecte quelque flux imparfait qui puisse être salutaire, et il aidera cette évacuation par des moyens appropriés.

Quand la fonte des humeurs qui causent les obstructions sera avancée, que les tumeurs glanduleuses s'amolliront notablement, et que les mouvements fébriles seront peu sensibles; il pourra être fort avantageux de faire prendre à la malade, du quinquina et des martiaux. Mais il serait à craindre que l'usage antérieur de ces remèdes ne fût prématuré et nuisible.

De tous les topiques qu'on peut employer pour la résolution des glandes engorgées du

col, un de ceux dont j'ai vu les meilleurs effets dans des cas semblables, est un cataplasme fait avec la mie de pain et le suc de racine de bryone. On renouvellerait fréquemment ce cataplasme; on pourrait l'appliquer aussi avec succès sur les glandes gorgées de l'aisselle gauche, en y joignant du suc de feuilles de ciguë.

Si le traitement précédent rétablit la constitution de la malade, et qu'il n'y ait aucun indice de grossesse, on pourra facilement renouveler l'évacuation menstruelle par des moyens doux, comme par un usage modéré de l'élixir de Garus, par des bains des jambes dans l'eau tiède, répétés matin et soir, des vapeurs d'eau chaude, etc. On placera ces remèdes vers le temps périodique où les règles devraient se renouveler. On aura recours aux calmants, si l'éruption des règles est difficile et douloureuse. Enfin si ce flux est imparfait, on verra s'il est à propos d'y suppléer lorsqu'il aura cessé, en faisant saigner la malade du pied, ce qui pourrait aussi déterminer une évacuation plus complète dans la période suivante.

Délibéré ce 5 août 1773.

*Observations et Remarques pratiques
extraites d'autres consultations sur
des maladies des glandes.*

I.

MALADE chez qui la révolution de la puberté produisit une diminution extrême des symptômes du vice scrophuleux dont il avait été affecté depuis sa naissance ; il n'eut depuis lors, jusqu'à l'âge de trente ans, que des fluxions et des engorgements peu considérables. Mais à cet âge un excès de fatigue, dans une saison contraire, lui causa une congestion violente d'humeurs, qui se jetèrent des parties extérieures de la tête sur les yeux, avec suspension des excrétions de la membrane pituitaire et des glandes salivaires. Une fluxion semblable s'est reproduite périodiquement pendant sept hivers de suite. Le malade en a été exempt pendant les quatre hivers qui ont suivi, par l'habitude de fumer du tabac ; mais il paraît que ce remède a été la principale cause de toutes les in-

firmités qu'il a souffertes depuis qu'il en fait usage.

Les impressions fortes et assidues des fumées du tabac sur les nerfs de la membrane pituitaire et sur ceux de l'estomac, ont causé les tournoiemens de tête, les convulsions des muscles de la face, la perte de l'appétit et la langueur des digestions. Ces fumées irritantes et narcotiques, en sollicitant des excrétions excessives par le moucher et les crachats, ont constamment détourné une grande quantité des sucs salivaires et muqueux qui auraient animé la digestion stomachique, et ensuite facilité le progrès et l'expulsion du résidu des aliments. Ces effets réunis ont produit la constipation et ont affaibli de plus en plus les gros intestins; ce qui a rendu permanente la congestion hémorrhoidale, dont le malade avait eu auparavant des attaques peu durables. L'altération grave des forces digestives de l'estomac et des intestins, n'a pu qu'entraîner les vices de toutes les digestions ou préparations des humeurs. Le virus scrophuleux, qui avait été peu sensible pendant tant d'années, a reçu en dernier lieu un développement qui a étendu la tache de l'œil droit, et qui a failli priver entièrement le malade de la vue.

II.

Malade qui eut, il y a deux ans, de violents accès de fièvre, dans lesquels il souffrait des maux de tête dont la durée alla toujours en augmentant, et se prolongea dans les intervalles des accès. Ce mal de tête resta lorsque les accès furent dissipés, et a toujours subsisté depuis ; il se fait sentir le plus souvent au front, et quelquefois au derrière de la tête.

Il est très remarquable que le malade se mouchoit beaucoup avant que de ressentir ces incommodités, et que le moucher est supprimé depuis qu'elles se sont déclarées. Il paraît que leur cause principale est le dessèchement et le racornissement de la membrane pituitaire, et par communication de la tunique veloutée de l'oesophage et de l'estomac, que l'on sait être continue avec la membrane pituitaire. Ces membranes desséchées ne donnent point assez de la mucosité qui devrait garantir leurs houppes nerveuses de l'impression des corps très actifs ; et c'est pour cette raison que le tabac et le vin augmentent cruellement les douleurs de tête que souffre le malade. Il est moins affecté après le repas, surtout lorsqu'il crache davantage, parce que les fonctions de la déglutition et de

la digestion excitent le ton et l'excrétion propre des membranes qui sont altérées.

III.

Malade sujette depuis plusieurs années à une migraine qui survient à l'entrée ou à la fin des mois, et qui lui dure vingt-quatre heures. Elle éprouve pendant cette douleur un gonflement longitudinal de chaque côté du col.

L'enflure que la malade ressent au col dans le temps de l'éruption de ses règles, est un effet de la sympathie qu'on observe très généralement entre les organes qui sont situés au haut du col et ceux qui servent à la génération. Il paraît aussi que la production des engorgements de glandes au col de la malade, est un effet de la même sympathie. Les parties du col sont d'autant plus fortement affectées que l'état de la matrice souffre une altération considérable par la diminution du flux menstruel que l'âge a amenée.

CONSULTATION XV^e.

Glaucôme.

MONSIEUR le consultant ayant fait des excès de lecture pénibles, qui avaient extrêmement fatigué sa vue, a souffert au commencement de cette année une fluxion inflammatoire très violente sur l'œil droit. Cette fluxion s'est étendue à la plus grande partie du globe de l'œil, de sorte que le malade sentait ce globe comme pressé en tout sens dans son orbite, et elle a résisté pendant quelques mois à tous les remèdes qu'on a employés pour la résoudre.

Lorsque cette inflammation a cessé, on a vu succéder un épaissement manifeste de l'humeur aqueuse et du cristallin de cet œil. Les divers remèdes qu'on a employés depuis

ont été suivis du rétablissement de la transparence de l'humeur aqueuse. On a lieu de croire aussi que depuis leur usage l'état du cristallin a été amélioré, puisque le malade distingue aujourd'hui par l'œil affecté l'ombre de la lumière, distinction qu'il assure n'avoir pu faire quelque temps auparavant.

Par un examen attentif de cet œil malade, nous y avons reconnu une cataracte qui nous a paru formée par l'épaississement du cristallin, que nous avons soupçonné de plus être flétri ou diminué de volume, à raison de la profondeur apparente de sa situation derrière la prunelle.

Nous avons vu que cet œil est de plus dans un état de langueur semi-paralytique. Il n'est point attaqué d'une goutte sereine complète, car sa prunelle, qui est toujours dilatée, se resserre à un degré sensible lorsqu'elle est exposée à l'impression soudaine d'une lumière vive. Mais ce resserrement est peu considérable; il l'est d'autant moins que son apparence est un peu exagérée par une illusion optique qui a lieu dans cette expérience. Car cette dilatation de la prunelle, qui reste la même, semble un peu plus grande quand elle est vue dans l'om-

bre, que quand on la voit exposée à une lumière forte qui, augmentant l'éclat de l'anneau de l'iris, fait paraître cet anneau plus large relativement à son ouverture.

Ainsi la cataracte de cet œil est de l'espèce de celles auxquelles on a borné le nom de glaucôme ; parce qu'elle a une situation profonde derrière la prunelle, et parce qu'elle est compliquée d'une goutte sereine imparfaite.

Les causes qui ont produit cette maladie sont assez manifestes ; surtout si l'on considère que la constipation à laquelle le malade est sujet, sa vie sédentaire, et le travail de tête auquel il s'est livré constamment, ont établi chez lui, depuis long-temps, l'habitude d'une tendance vicieuse du sang et des humeurs vers la tête.

L'impression vive d'un air froid, ayant irrité l'œil droit, qui était singulièrement affaibli, y détermina une fluxion très forte, à raison de la congestion habituelle des humeurs vers la tête, et sans doute aussi par l'effet de la transpiration supprimée dans une partie du corps. L'œil fut attaqué d'une inflammation fort étendue. Cette ophthalmie ayant été résolue imparfaitement, a laissé des obstructions dans le tissu cellulaire,

et dans un grand nombre de vaisseaux et des membranes de l'œil. Ces engorgements ont empêché les sécrétions et les résorptions des humeurs de l'œil : d'où il est facile de déduire le défaut de ténuité et de transparence qu'a souffert long-temps l'humeur aqueuse, ainsi que l'opacité qui subsiste dans le cristallin. Il est naturel de penser que de semblables engorgements dans les vaisseaux sanguins, dont la rétine est parsemée, pressent et resserrent cette expansion pulpeuse du nerf optique, de manière à en diminuer extrêmement la sensibilité : ce qui cause la semi-paralysie de l'iris.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont donc, 1°. de travailler à résoudre les obstructions que l'inflammation de l'œil a laissées dans les vaisseaux et le tissu cellulaire de cet organe : et dans cette vue, d'affaiblir la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête, d'exciter ensuite des dérivations de mouvements et d'humeurs vers les parties voisines de l'œil, et d'employer des remèdes incisifs et fondants, qu'on rendra plus forts par degrés ; 2°. d'accroître par des nervins appropriés la sensibilité de la rétine et des autres parties engorgées ; 3°. de s'écarter de ces méthodes les plus naturelles, si elles paraissent trop lentes

à procurer la résolution, et d'en essayer de *perturbatrices*, mais pour revenir aux premières, si ces essais n'ont point une utilité assez promptement sensible, et qui aille en croissant. J'appelle méthodes *perturbatrices*, celles qui font dans la constitution un grand changement, qui a été quelquefois avantageux dans des cas semblables. Ces méthodes connues, consistent dans cette maladie, à administrer des remèdes qui portent une ou plusieurs excrétiens au-delà de leur degré naturel; ou bien des remèdes de nature vénéneuse, dont le succès paraît être encore plus accidentel.

Quelque grave que soit cette maladie de l'œil, on peut espérer qu'elle cédera à quelqu'une de ces méthodes de traitement. Mais si elles n'ont point le succès qu'on désire, il faudra en venir à l'opération de la cataracte. Nous pensons que le malade sera préparé de la manière la plus convenable à cette opération, par un long usage des remèdes résolutifs et nervins, sur lesquels nous conseillons d'insister principalement. Non seulement l'opération serait infructueuse, tant que l'œil restera dans cet état de langueur comme paralytique; mais même elle pourrait avoir des suites qui rendraient la goutte seréine complète et incurable.

On peut espérer de remplir les indications précédentes par les remèdes que nous allons prescrire. Monsieur le médecin ordinaire réglera l'administration et les combinaisons de ces remèdes, ainsi que le choix des remèdes analogues qu'on pourra leur joindre en différentes circonstances.

Premièrement, on établira le plus tôt possible un cautère au bras droit, et on entretiendra cette issue avec beaucoup de soin par des pansements répétés deux fois le jour.

On commencera par purger le malade avec une médecine ordinaire. Ensuite on aura toujours soin d'entretenir la liberté du ventre. Pour cette fin le malade prendra chaque jour un lavement d'eau pure, qu'on ne rendra émollient ou laxatif qu'en cas de nécessité. Si ces lavements ne remédient point à la constipation habituelle, on fera prendre au malade, de temps en temps (à l'heure du coucher), des pilules composées avec dix grains d'extrait aqueux de rhubarbe, quinze grains de sagapenum, et suffisante quantité d'élixir de propriété.

Il boira chaque jour dans la matinée, plusieurs tasses de thé, dans l'une desquelles on aura fondu un *olæo saccharum* fait avec du sucre, et trois ou quatre gouttes d'huile es-

sentielle de safran. Ce remède pourra exciter utilement le cours de la transpiration et des urines.

Suivant qu'on observera le bon effet de ces révulsions assidues dans des parties éloignées, on passera à l'usage des dérivatifs et des révulsifs appliqués dans les parties les plus voisines de l'œil cataracté. On s'abstiendra des vapeurs, des liniments, et des collyres qui porteraient sur les yeux mêmes. Ces topiques seraient dans ce cas, ou nuisibles comme les gras et les spiritueux ; ou indifférents, comme les eaux distillées qu'on croit ophtalmiques, etc.

Mais on pourra pratiquer successivement, selon l'effet des révulsifs généraux, les divers remèdes qui vont être exposés. On lavera fréquemment le visage et surtout les sourcils avec de l'eau de savon, à laquelle on aura ajouté un sixième (ou plus) d'esprit de vin camphré. On pourra essayer de faire matin et soir, pendant quelques jours, sur la tête, des douches avec l'eau commune, chauffée jusqu'au trente-huitième degré du thermomètre de Réaumur.

On appliquera derrière l'une et l'autre oreilles, de la trentanelle (ou écorce de la tige de *thymælea*), qui produira un suintement qu'on entretiendra long-temps. Enfin on pourra essayer

un usage fréquent de divers sternutatoires. Le malade usera en guise de tabac, d'une poudre composée avec parties égales de cubebes, et de racine de valériane sauvage. Il ne serait pas prudent d'user de sternutatoires violents.

Ces différents révulsifs doivent aider au succès des résolutifs qu'il faut faire prendre assidument au malade pendant long-temps. Parmi les résolutifs qui sont le plus appropriés dans ce cas, nous indiquerons, 1°. des bouillons de poulet (qu'on fera prendre d'abord le matin, et dans la suite le matin et le soir), dans lesquels on aura fait cuire des racines de persil, de céleri, de panais, et autres analogues (ayant soin de passer ces bouillons pour séparer la partie ligneuse de ces racines, qui causerait des vents); et dans chacun desquels on ajoutera le suc exprimé de douze cloportes (et plus par degrés): on donnera ces bouillons par des reprises de plusieurs jours consécutifs; 2°. des bols altérants avec un ou deux grains de kermès minéral, de six à dix grains de mercure doux, et suffisante quantité de conserve de racines d'énula campana. On donnera un de ces bols de deux ou de trois soirs l'un (à l'heure du coucher), pendant l'usage des bouillons ci-dessus.

Deuxièmement, il est essentiel de placer dans les intervalles des reprises des bouillons qui ont été conseillés, et dans la suite de joindre perpétuellement aux remèdes révulsifs et résolutifs qui seront employés, l'usage des remèdes vraiment nervins, qui sont dits aussi céphaliques, anti-paralytiques, etc. ; tels sont la conserve de fleurs de romarin, l'extrait des feuilles de rue, préparé avec l'esprit de vin, etc. Mais de tous les vrais nervins, le plus approprié dans des cas semblables à celui-ci, est la valériane sauvage (dont on fait prendre la décoction, en y ajoutant un peu de noix muscade, pour corriger la qualité nauséuse de ce médicament.)

Troisièmement, nous avons dit qu'il est deux sortes de méthodes perturbatrices qu'on peut essayer, si les remèdes précédents ont de faibles effets ; mais avec la condition qu'il faut revenir promptement à ces remèdes, si ces méthodes n'ont point un succès assez marqué et assez durable.

La première sorte de ces méthodes qui ont réussi quelquefois dans des cas semblables, renferme celles qui portent les excréctions naturelles au-delà du degré ordinaire. On peut réussir dans ce cas, en donnant intérieurement

du mercure doux, ou quelque autre préparation plus faible de mercure, qui excite une salivation médiocre, qu'on soutiendra quelque temps; ou en faisant prendre du sublimé corrosif, de telle manière qu'il augmente très sensiblement toutes les excréations à la fois.

La seconde sorte de ces méthodes est de celles où l'on emploie des remèdes vénéneux, qui ont quelquefois un effet résolutif: tels que l'extrait de ciguë, l'infusion de *solanum bella dona*, etc. Parmi les remèdes de ce genre, nous sommes portés à croire que l'extrait de jusquiame blanche peut être plus souvent utile. La première dose de cet extrait, doit être seulement d'un quart de grain. Chacune des augmentations des doses de ce remède, doit être aussi d'un quart de grain tout au plus. Ces augmentations doivent être faites avec beaucoup de prudence, et ne doivent point avoir lieu tant que ce remède produit un sentiment de sécheresse dans la gorge (qui est son effet spécifique).

Nous conseillons au malade de faire chaque jour, pendant la durée de ce traitement, un exercice modéré, surtout en voiture, ayant soin de ne pas s'exposer sans précautions aux fortes intempéries de l'air. Il doit prendre fré-

quemment des bains tempérés. Il doit s'abstenir de tous les aliments indigestes, et particulièrement du poisson et des légumes. Monsieur le médecin ordinaire suppléera tous les autres conseils diététiques qui peuvent être utiles.

Délibéré ce 14 août 1774.

*Observation extraite d'une consultation
sur un cas de cataracte.*

UN malade fort âgé, eut dans sa jeunesse une fluxion sur l'œil gauche, suivie d'une altération dans la transparence de la cornée, qui a toujours subsisté depuis, et qui, sans empêcher entièrement la vue de cet œil, l'a considérablement affaibli.

Le malade, qui est aujourd'hui presque réduit à l'usage de cet œil affaibli, doit craindre d'autant plus de le forcer, que sa lésion même peu sensible pourrait influer beaucoup sur l'autre œil, et rendre bien moins susceptible de guérison la maladie grave dont cet œil droit est attaqué. On a une infinité d'exemples de cette sympathie particulière entre les yeux, comme entre les autres organes doubles et symétriques du corps humain. On ignore les causes et les limites de cette sympathie : mais l'ignorance est ici un motif de crainte très bien fondé.

L'œil droit du malade présente aussi une teinte légèrement opaque dans la cornée; mais on y observe une opacité bien plus sensible derrière la prunelle. Il est clair que cet œil est affecté de cataracte, dont le siège est très probablement dans le cristallin. La prunelle a ses mouvements libres de resserrement et de dilatation, suivant les divers accidents de lumière ou d'obscurité qu'on présente à l'œil : ce qui prouve que le nerf optique n'est point affecté. Nous avons aussi remarqué que, si après avoir fermé cet œil, et frotté doucement ses paupières avec le doigt, on l'expose à une lumière vive, la prunelle, après s'être resserrée avec violence, s'élargit bientôt et notablement. Cette remarque semble prouver que la cataracte a déjà acquis beaucoup de consistance, puisque la rétine placée derrière ce rideau épais, accoutume si promptement les impressions d'une lumière forte, qui même pénètre encore par les bords du cristallin, puisque le malade a conservé la faculté d'apercevoir quelques uns des objets placés à côté de l'axe optique de cet œil.

On connaît les causes qui ont produit cette maladie. Elle a été préparée pendant une longue suite d'années par la vie sédentaire du malade, et par les excès de lecture auxquels il s'est livré.

L'œil usé par des travaux immodérés a été encore affaibli par l'imprudence que le malade a eue long-temps d'en presser le globe avec le doigt pour pouvoir mieux lire. Ce moyen était analogue à celui que la Nature emploie pour rendre plus distincte la vision des objets très voisins de l'œil, en faisant agir ses muscles obliques qui le pressent du côté interne de l'orbite, ce qui éloigne le cristallin de la rétine.

CONSULTATION XVI^e.*Goître.*

LE malade qui nous fait l'honneur de nous consulter, nous a paru être sensiblement dans un meilleur état que celui où nous l'avions vu, il y a environ dix mois. La tumeur de l'espèce des goîtres dont il est affecté depuis si longtemps, s'est un peu étendue du côté droit : mais elle a baissé d'une manière sensible du côté gauche, immédiatement au-dessous de la mâchoire inférieure ; ce qui a diminué sa pression sur les jugulaires externe et interne gauches, et a fait cesser la rougeur de l'œil du même côté. Ainsi la crainte qu'on avait d'une affection grave du cerveau, qui pouvait survenir par le progrès de la pression sur la jugulaire interne, paraît être aujourd'hui entièrement dissipée. Mais l'autre appréhension qu'on avait, que les accroissements de cette tumeur, quelquefois rapides, ne pussent causer une suffocation par

la compression de la trachée-artère, subsiste encore, et peut même être un peu plus forte.

Après avoir bien examiné cette tumeur, il nous a paru qu'elle pouvait être formée par l'accumulation des sucs muqueux dans le tissu cellulaire, faite de telle manière, que ces sucs épais ont formé de nouvelles lames dans ce tissu. C'est ainsi qu'une observation générale nous apprend qu'il se forme dans les membranes et dans diverses parties du tissu cellulaire, des tumeurs circonscrites qui ont toutes les apparences des glandes conglobées, et qu'on ne peut dire, sans fiction, être de simples développements de glandes préexistantes. Cette tumeur glanduleuse a visiblement retiré du côté gauche le cartilage thyroïde. Il paraît aussi que la glande thyroïde est engorgée.

Un vice héréditaire a déterminé le siège de cette tumeur. Mais les mouvements d'une humeur de goutte vers un organe primitivement affaibli, ont aussi influé sur l'origine et sur les variations de cet engorgement. La tumeur a été notablement diminuée en dernier lieu, lorsqu'il est survenu une enflure aux jambes, etc.

Nous pensons que les remèdes fondants donnés intérieurement, suivant qu'il a été prescrit dans notre première consultation, ont produit

visiblement de bons effets, et qu'il est probable que leur utilité aurait été plus grande, si on eût jugé à propos d'en accroître les doses, à mesure que leur impression s'affaiblissait par l'habitude. Nous croyons aussi qu'il eût convenu d'appliquer un vésicatoire sur la tumeur, ainsi que nous l'avions proposé, et que ce moyen n'a point été remplacé par l'application qui a été faite sur cet endroit, des feuilles de persicaire âcre.

Nous sommes d'avis de recommencer l'usage des résolutifs que nous avons conseillés; comme le savon, l'éponge à demi-calcinée, et l'eau seconde de chaux, et d'entremêler cet usage, de celui des bols fondants, avec le kermès minéral et le mercure doux que nous avons aussi prescrits. Mais nous observerons :

1°. Qu'il faut commencer par donner au malade les doses de ces remèdes marquées dans notre première consultation, et peu de jours après, accroître ces doses graduellement jusqu'au double, et même au-delà, suivant leurs effets, dont jugera monsieur le médecin ordinaire;

2°. Qu'il faut observer avec soin, si ces remèdes résolutifs occasionnent quelque évacuation salutaire qui contribue à la résolution de la

tumeur : on aidera cette évacuation par des moyens appropriés et assez actifs.

○ Nous croyons qu'il faut appliquer dès à présent un cautère à la jambe gauche. Si le malade vient à avoir des mouvements de goutte aux pieds, il faudra tâcher d'attirer et de fixer ces mouvements autant qu'il sera possible, par l'application des sinapismes aux pieds, et par les remèdes internes qu'on emploie dans le traitement de la goutte anomale.

○ Lorsque le cautère à la jambe sera bien établi, et qu'on aura insisté quelque temps sur les résolutifs internes qui ont été indiqués; on essaiera (en continuant toujours ces résolutifs) des applications sur la partie affectée, de topiques rendus successivement plus irritants.

Ainsi on fera sur la tumeur, des onctions avec un liniment composé de trois parties d'huile camphrée (ou d'huile dans laquelle on aura fait dissoudre moitié dose de camphre) et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. On pourra, par degrés, augmenter la force de ce liniment, et étendre les onctions. On suspendra ce remède par intervalles, pour observer si la rougeur qu'il excitera produit quelque diminution dans le volume ou la dureté de la tumeur.

Si ce rubéfiant est inefficace, on appliquera sur la tumeur un vésicatoire peu étendu. On entretiendra avec soin la suppuration que donnera ce vésicatoire. Si cette suppuration n'a point un effet avantageux sensible ou assez prompt, on laissera sécher la plaie, et quelques jours après on appliquera de nouveau sur la cicatrice un autre vésicatoire plus étendu.

Si ces vésicatoires répétés, et les remèdes internes n'empêchent point la tumeur de faire des progrès dangereux, nous pensons qu'il faudra en venir à l'application d'une pierre à cautère sur cette tumeur. La seule considération d'un péril plus urgent, doit l'emporter sur celle des suites dangereuses que peut avoir cette cautérisation.

L'application de ce caustique peut procurer sans doute une fonte salutaire; mais elle doit aussi exciter d'abord un nouveau degré de fluxion, et cette crue de la fluxion peut même être plus pernicieuse à proportion de ce que le danger de la suffocation sera plus instant.

Quoique cette tumeur se soit formée presque en entier dans le tissu cellulaire, et que sa masse soit très distincte de l'engorgement qu'on est fondé à admettre dans la glande thyroïde, et dans d'autres glandes conglobées; cette masse

n'en est pas moins susceptible d'une affection squirrheuse dégénérée. On doit craindre que l'application des caustiques n'occasionne et n'accélère cette dégénération.

On peut objecter que les remèdes résolutifs de toute espèce, opéreront d'une manière plus directe sur la tumeur, lorsqu'elle aura été ouverte. Mais si ces remèdes fatiguent inutilement, ou si leur impression est autrement désavantageuse (ce qu'on doit craindre des résolutifs actifs dans l'état de squirrhe avancé); il paraît que l'inflammation et l'ulcération de la tumeur rendront plus promptement nuisibles ces impressions des remèdes internes qui pourront faire dégénérer le squirrhe.

Délibéré ce 6 janvier 1774.

CONSULTATION XVII^e.*Obstruction du poumon.*

MADAME, qui nous fait l'honneur de nous consulter, croit avoir été empoisonnée avec du vert-de-gris, il y a huit ans. Elle commença dès-lors à être sujette à des attaques de colique, accompagnées de vomissements. Chaque année, vers le temps où elle souffrit les premières atteintes de cette colique, elle en a senti de fortes attaques. Mais depuis environ quatre ans ses attaques de colique ne sont point suivies de vomissement.

Il y a un an que Madame commença d'avoir une fièvre lente, qui peu après devint vive et d'un mauvais caractère. Cette fièvre continue, vive, a subsisté pendant plusieurs mois, et il n'y a que deux ou trois mois qu'elle est retombée au premier état de fièvre lente, médiocrement forte. Elle a des reprises irrégulières, qui

reviennent journellement peu après le dîner, et vers le soir, où elles sont souvent précédées d'un refroidissement sensible.

Depuis trois mois qu'a cessé la fièvre violente, qui avait duré si long-temps, Madame paraît jouir d'une espèce de convalescence. Elle a recouvré l'appétit et de l'embonpoint. Cependant elle a chaque soir les pieds un peu enflés. Dans ces derniers mois ses règles ont coulé plus rarement, et ont été moins abondantes à chaque retour.

Madame est fort sujette aux vents, a les digestions pénibles, et ne va chaque jour à la garde-robe que par le moyen des lavements. Elle a eu pendant long-temps des obstructions dans les viscères du bas-ventre; et ces obstructions ont beaucoup diminué toutes les fois qu'elle a fait un usage assez constant de remèdes appropriés, et particulièrement des eaux de Miers. Nous avons trouvé une tension plus forte qu'elle n'est d'ordinaire dans la région épigastrique et dans l'hypochondre droit: mais il nous a paru qu'on ne peut déterminer avec sûreté la nature et le vrai siège de la cause de cette tension.

Depuis long-temps Madame est sujette à ressentir des douleurs sourdes dans la poitrine;

elle a souvent de la peine à respirer, surtout dans les reprises de sa fièvre lente; elle a une toux sèche, qui est assez fréquente et qui n'est pas forte; sa voix est altérée, et le son en est un peu cassé. Elle n'a jamais craché de sang, pas même à la suite d'une chute qu'elle a faite dernièrement sur le côté, et qui a aggravé ses douleurs de poitrine.

Il paraît que la cause des affections principales que souffre la malade, est dans des obstructions imparfaites, mais très étendues, qui occupent le poumon et les viscères du bas-ventre; ou bien dans un embarras comme général du cours des humeurs épaisses et mal digérées dans les vaisseaux de ces organes. Ce degré d'immeabilité paraît dépendre, et de l'infirmité habituelle des organes de la première digestion, et d'une disposition originelle des organes glanduleux et autres sécrétoires.

Ces obstructions invétérées ont été attaquées plusieurs fois avec succès, et elles n'ont eu que des progrès fort lents. Celles qui se sont manifestées d'abord, avaient leur siège dans les intestins affaiblis par l'empoisonnement avec le vert-de-gris, ou par d'autres causes: et elles ont excité des attaques violentes de colique. Les obstructions du poumon se sont déclarées

ensuite, et ont produit la toux sèche, la difficulté de respirer, et la douleur de poitrine. Les développements des obstructions dans ces organes et dans d'autres, ont allumé la fièvre (qu'ont déterminée sans doute d'autres causes occasionnelles), et qui, après avoir resté longtemps extrêmement forte, a été jugée incomplètement par des évacuations utiles, et est devenue lente avec menstruation difficile, enflure des pieds, et autres symptômes qu'il faut rapporter à la persévérance des obstructions.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont, 1°. de travailler à modérer et à détruire les mouvements fébriles; 2°. de combattre les obstructions du poumon et des viscères du bas-ventre, par le moyen des résolutifs appropriés, et en rétablissant l'ordre et la proportion convenables de toutes les excréations naturelles.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivants, que monsieur le médecin ordinaire doit combiner et modifier selon les circonstances.

Pendant tout le cours du traitement, la malade observera le régime suivant :

Elle prendra assez de nourriture pour soutenir les forces de sa constitution; mais elle la partagera chaque jour en plusieurs repas, dis-

tribués de manière à ne point aggraver les reprises de la fièvre, ni les mouvements de fluxion par lesquels les obstructions des viscères peuvent être entretenues. Ainsi elle mangera peu à chaque repas, et n'usera que d'aliments végétaux à son souper, qui doit être léger. Elle renoncera à l'usage des aliments difficiles à digérer; comme la pâtisserie, la chair de cochon, les laitues, etc. Elle se nourrira principalement de viandes blanches. Il lui sera utile d'user beaucoup de cresson, et même d'ails et d'oignons, si elle ne les a point en aversion. Elle doit renoncer à l'usage du café, et de toutes les liqueurs échauffantes; comme aussi elle doit éviter tout excès de liqueurs rafraîchissantes.

Il sera aussi très convenable que Madame, pendant tout le traitement, prenne chaque jour, ou du moins le plus fréquemment qu'il sera possible, des bains dans de l'eau légèrement tiède; et fasse de l'exercice à cheval ou en voiture, en observant toutes les précautions nécessaires. Elle fera cet exercice l'après-dîner, et prendra le matin le bain, au sortir duquel on lui fera des frictions légères le long de l'épine du dos et au haut des extrémités, avec des linges chauffés et pénétrés des fumées de succin.

Ces alternatives de bains tempérés, et d'exercice à cheval ou en voiture, serviront efficacement à combattre la fièvre lente. Les autres remèdes principaux de cette fièvre, seront les sucs apéritifs et anti-scorbutiques, le quinquina et le petit lait.

Ainsi la malade prendra d'abord deux fois, et ensuite trois fois par jour (à longs intervalles), trois onces d'un mélange de parties égales de sucs de chicorée, de fumeterre et de cresson. On ajoutera à chaque dose de ces sucs quinze grains de terre foliée de tartre. Il pourra être utile, pour en augmenter l'effet apéritif, d'y ajouter de temps en temps de la rhubarbe en poudre, mais à une quantité trop petite pour purger. On donnera, avant chaque prise des sucs, une demi-drachme d'extrait de quinquina. On augmentera la dose de cet extrait, selon qu'il paraîtra indiqué, particulièrement à raison du caractère dominant de rémittence que pourraient avoir les reprises de la fièvre. On donnera sur chaque prise des sucs, quelques onces de petit lait parfaitement clarifié, et coupé avec un tiers d'eau seconde de chaux. Le lait paraît contre-indiqué dans ce cas par les obstructions des viscères.

Les remèdes précédents doivent être conti-

nués pendant fort long-temps. On a lieu de croire qu'en même temps qu'ils dissiperont les mouvements fébriles, ils agiront puissamment pour résoudre les obstructions internes. Au bout de deux mois environ de leur usage, on y joindra celui d'autres remèdes apéritifs. Ces remèdes seront les pilules de savon, dont on pourra faire prendre de vingt à trente grains, deux fois par jour; l'expression de douze cloportes qu'on pourra ajouter dans chaque prise des sucs, etc. On pourra aussi entremêler dans ce traitement, de longues reprises de l'usage des eaux de Miers, qui ont déjà si bien réussi. Cet usage sera joint à celui des remèdes anti-fébriles que nous avons proposés, et que rien n'empêche de continuer en même temps.

Les fondants mercuriels ou antimoniaux ne seraient bien placés qu'après la chute entière de la fièvre lente.

On aidera l'effet des apéritifs par un usage journalier de lavements avec la décoction de racine de chicorée, de feuilles de millefeuille, de fleurs de camomille et d'autres analogues; auxquels on aura ajouté du son, mais point d'huile ni de sel. On fera prendre chaque matin en lavement huit à dix onces de cette décoction, quelque temps après que la malade aura

été à la selle (si l'on peut l'y faire aller par l'effet d'un lavement simple), et on l'engagera à le garder le plus long-temps possible.

Il est essentiel de n'augmenter la quantité et la force des apéritifs qu'on emploiera, que par gradations lentes et modérées. L'usage trop pressé de ces remèdes dans les obstructions invétérées des viscères, peut facilement déterminer des dégénération de ces obstructions, ainsi que des flux et des extravasations d'humeurs.

On excitera dans des proportions convenables, toutes les excréctions naturelles qui paraîtront suspendues ou diminuées. On portera même au-delà de ces proportions, les évacuations qui pourront être augmentées par des mouvements spontanés ou salutaires que les apéritifs auront déterminés. Mais on n'usera que de remèdes doux pour solliciter ces excréctions, jusqu'à ce que la résolution des obstructions internes ait été fort avancée.

Ainsi, jusqu'à cette époque, s'il y a indication d'évacuer les premières voies, surchargées de matières glaireuses, on donnera par intervalles des doses médiocres d'ipécacuanha, ou des prises assez fortes d'extrait de rhubarbe, avec quelques grains d'aloès. Si les bains et

l'exercice ne poussent point assez la transpiration, on donnera avec le régime convenable des infusions de véronique, de scordium, etc. On pourra exciter l'expectoration, en faisant humer des vapeurs d'une décoction (employée très chaude) de feuilles d'hyssope, et de racines d'énula campana.

Si le succès des remèdes précédents donnés pendant long-temps, ne rétablit point le cours naturel des règles, on jugera s'il est à propos d'employer des emménagogues modérés et appropriés dans ce cas, tels que le sagapénium, l'élixir de Garus, etc.

Lorsque le traitement que nous conseillons, aura eu le succès qu'on espère pour dissiper la fièvre lente, et pour résoudre les obstructions internes, on travaillera à fortifier la constitution énervée, par le moyen des stomachiques amers, des kalybés, et d'autres fortifiants qui doivent être administrés avec beaucoup de prudence.

Délibéré ce 10 novembre 1774.

CONSULTATION XVIII^e.

Tumeur squirrheuse dans le bas-ventre.

LA Demoiselle qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ trente-trois ans. Elle est d'un caractère très vif et très sensible. Elle n'a jamais été mariée.

Il y a environ cinq ans que Mademoiselle s'aperçut qu'elle avait sous l'hypochondre droit une tumeur indolente et mobile, qui paraissait aussi grosse que la tête d'un petit enfant. Depuis ce temps cette tumeur a grossi considérablement. Elle est triangulaire et située dans la région ombilicale; de manière que son sommet est un peu au-dessus de l'ombilic, et ses deux angles inférieurs sont, l'un sous l'hypochondre droit (vers lequel la tumeur s'étend davantage), et l'autre sous l'hypochondre gauche. Cette tumeur est dure et indolente, même lorsqu'on la

BIUM

presse le plus fortement ; elle est convexe dans sa partie la plus extérieure , et il semble qu'il y ait dans son intérieur une fluctuation très sourde. Elle change facilement de place dans les différentes situations que prend la malade ; et se porte au côté droit ou au gauche , sur le pubis ou sur l'estomac.

La malade n'est point affectée de la difformité que cause cette tumeur , mais elle l'est des souffrances qu'elle éprouve depuis quelque temps. Elle est sujette à ressentir chaque jour des douleurs à l'estomac ou dans les intestins ; et ces douleurs habituelles sont devenues plusieurs fois violentes à tel point , qu'elles ont fait craindre pour ses jours. Ces attaques de colique très vives , sont survenues lorsque la malade était restée cinq ou six jours sans aller à la selle , et elles se sont terminées par le vomissement et la diarrhée. La malade ne va d'ailleurs que rarement à la garde-robe ; elle rend des matières fort dures , et cet état de constipation est souvent accompagné de chaleurs intérieures.

Cependant la malade mange , boit , et dort à son ordinaire. Elle est bien réglée , et la couleur de son teint n'a point changé. Elle n'a point d'enflure dans les jambes.

Il est très difficile de déterminer le siège de cette tumeur. Les conjectures les plus probables qu'on puisse faire là-dessus me semblent être, qu'elle est formée ou par un engorgement et endurcissement de l'épiploon, ou par une obstruction dans les membranes d'une partie des intestins, accompagnée d'un pelotonnement de ces organes. Ils ont pu se coller entre eux par des adhérences qu'a formées l'humeur de la transpiration interne; humeur qui dans l'état naturel, mêlée avec les sucs graisseux de l'épiploon, lubrifie les surfaces de ces viscères. Il est peu vraisemblable que cette tumeur n'ait son siège que dans les parties contenant du bas-ventre.

Les indications qui se présentent dans ce cas obscur, sont, 1°. de travailler à résoudre cette tumeur, d'abord par des apéritifs convenables, entremêlés d'évacuants appropriés, et si les apéritifs sont inefficaces, par des résolutifs d'un autre genre; 2°. de rétablir la liberté de l'excrétion des selles; de calmer les douleurs habituelles, de prévenir et de dissiper le plus promptement possible ces attaques de colique violentes, qui mettent en danger la vie de la malade.

Dans ces vues, je crois qu'il sera utile de

faire prendre à la malade, pendant long-temps, d'abord deux, et ensuite trois fois par jour, un mélange de deux onces de suc de chicorée, une once de suc de cresson, et d'une once de suc de pissenlit : mélange dans lequel on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre. La malade prendra en même temps chaque jour cinq ou six verres (et plus par degrés suivant l'effet), d'une décoction préparée avec une once de racine de patience, et une demi-poignée de marrube blanc, par livre d'eau que l'on réduira d'un tiers.

Une infusion légère de rhubarbe, donnée en même temps pour boisson ordinaire, pourra être fort utile, pourvu que ce remède, qui est contraire à certaines constitutions, ne produise point d'échauffement considérable.

Après avoir insisté quelque temps sur l'usage des suc apéritifs, on leur joindra celui du savon d'Alicante. On donnera quinze grains de ce savon, réduit en pilules (et plus par degrés), avant chaque prise des suc.

On observera soigneusement les effets de ces apéritifs. Si on a des signes d'une fonte salutaire des humeurs épaissies qui forment la tumeur qu'on veut résoudre, on profitera de ces circonstances pour placer, à des intervalles con-

venables, des purgatifs doux qui aident l'action des apéritifs. On joindra aux apéritifs, des doses assez grandes d'expression de cloportes, s'il paraît que la solution de l'obstruction se fasse en partie par des évacuations abondantes d'urines troubles, etc.

On pourra aider l'effet des apéritifs par un usage journalier de lavements faits avec une décoction émolliente et apéritive, que la malade gardera le plus long-temps possible.

L'usage du sublimé corrosif, qu'on croit avoir été donné à la malade, serait un remède fort imprudent. Mais si les apéritifs et les évacuants modérés qu'on a conseillés ont un succès trop lent, on essayera avec circonspection l'usage des fondants plus actifs, comme de bols altérants faits avec le kermès minéral, et le mercure doux, etc.

Ce ne sera qu'après avoir observé de bons effets des résolutifs internes, qu'on leur joindra l'usage des topiques résolutifs, comme serait un cataplasme de savon camphré; et de fortifiants externes, comme seraient des frictions avec des linges chauffés et pénétrés de fumées de succin et autres aromatiques.

Si les remèdes précédents, administrés avec les précautions nécessaires manquent de succès,

et si la tumeur squirrheuse du bas-ventre menace d'une dégénération prochaine; on aura recours à des résolutifs d'un genre vénéneux, dont l'expérience a fait connaître la vertu dans des cas semblables.

Ainsi on commencera par donner à la malade chaque jour, matin et soir, un grain d'extrait de ciguë, et on augmentera par degrés, jusqu'à ce qu'elle en prenne quarante grains par jour. On pourra appliquer en même temps sur la tumeur, des feuilles de ciguë pilées, en manière de cataplasme qu'on renouvellera souvent. Si l'usage de l'extrait de ciguë ne paraît pas assez efficace, on pourra y joindre ou lui substituer d'autres remèdes analogues: comme l'extrait de jusquiame blanche, l'infusion de *solanum belladona*, etc.

Il est plusieurs autres remèdes qui pourront convenir dans ce cas: tant palliatifs, comme l'application d'un cautère à une jambe, et autres révulsifs; que curatifs, comme l'usage de l'eau seconde de chaux, etc.

Pendant le cours du traitement précédent, on peut réussir à entretenir la liberté du ventre par l'usage des lavements. Mais si ce moyen est insuffisant, on procurera cette excréation dans les intervalles des purgatifs, en faisant prendre

à la malade journellement du petit lait, et en lui faisant faire un grand usage des pruneaux, raisins secs et autres fruits laxatifs.

On tiendra constamment appliquée sur l'endroit du bas-ventre, où la malade a souvent des douleurs de colique, une peau chargée de l'emplâtre de jusquiame, qu'on renouveliera de temps en temps.

Lorsque les attaques de douleurs de cette colique seront violentes et continues, on tâchera de les calmer, 1^o. par le moyen des bains répétés; 2^o. par des onctions faites sur l'endroit du bas-ventre le plus souffrant, avec un liniment composé de trois parties d'huile camphrée et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac (on verra s'il est à propos d'employer des épispastiques plus actifs); 3^o. en donnant à la malade un julep anti-spasmodique et calmant, composé par exemple avec les eaux de menthe et de fleurs d'oranges, la teinture de castoréum, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et le sirop de karabé.

On purgera la malade le plus tôt possible, au déclin de ces fortes attaques de colique. On verra même s'il serait avantageux d'anticiper l'usage des purgatifs, en les combinant avec des narcotiques.

Je ne dis rien du régime qu'il faut faire observer à la malade. L'ancienneté de son mal l'a mise à portée de connaître à cet égard ce qui peut lui être nuisible. Ainsi il paraît superflu de lui recommander de s'abstenir de tous les aliments échauffants, ou qui lui sont indigestes, de même que des boissons chaudes et spiritueuses. Monsieur le médecin ordinaire suppléera ce que nous pouvons omettre sur ces conseils diététiques, ainsi que sur les modifications que pourra exiger le traitement que nous proposons.

Délibéré ce 1^{er}. mai 1774.

CONSULTATION XIX^e.*Engorgement du foie, et embarras du cours de la bile.*

MADemoiselle, qui m'a fait l'honneur de me consulter, est d'une famille où l'on est particulièrement sujet à la goutte, aux douleurs néphrétiques et aux engorgements du foie. Il y a dix ou douze ans que Mademoiselle eut une fièvre continue assez grave, accompagnée d'une douleur considérable à l'épigastre. En 1766, elle eut une passion iliaque compliquée avec une colique hépatique; en 1768, elle eut une douleur néphrétique avec suppression d'urines, et en même temps une colique hépatique suivie de la tuméfaction du foie qui s'abscéda. Une complication aussi grave et ses

suites périlleuses, après avoir duré fort longtemps, cédèrent enfin à la méthode de traitement que monsieur le médecin ordinaire pratiqua avec beaucoup d'habileté et de constance.

Un an après cette dernière maladie, Mademoiselle commença d'avoir des taches rousses sur la peau. Ces taches, qui ont subsisté depuis, ont une apparence légère de dartre : elles sont placées sur le cou et sur la gorge, et s'étendent jusqu'à l'ombilic; elles sont plus abondantes sur le côté droit que sur le gauche. Des proches parents de la malade ont eu de pareilles taches ou dartres à la suite de maladies du foie.

Mademoiselle est sujette à avoir de temps en temps un dévoiement bilieux qui dure quelques jours, et qu'un ou deux purgatifs dissipent. En général ses digestions sont paresseuses. Elle a depuis dix-huit mois des hémorrhoides qui fournissent un peu de sang lorsqu'elle va à la garde-robe. Quinze jours avant le retour de ses règles, elle est sujette à ressentir une douleur aux aines, qui est plus vive à l'aine droite. Il lui semble pour lors que la région hypogastrique se resserre quand elle urine ou qu'elle va à la garde-robe.

La malade a été tourmentée, il y a quelque temps, par des hémorroïdes extrêmement douloureuses. Comme elle était en même temps constipée, on lui a donné de fortes doses d'huile d'amandes douces, qui lui ont fait évacuer une très grande quantité de bile : elle a rendu en dernier lieu un gros ver.

Il paraît que les affections du foie ont été les principales causes de tous les maux que Mademoiselle a soufferts depuis plusieurs années, et qui ont formé des complications plus ou moins graves. Ainsi les coliques hépatiques qu'elle a eues en 1766 et en 1768, ont déterminé, la première une passion iliaque, et la seconde une néphrétique suivie de suppression d'urines. La suppuration du foie qui suivit cette dernière maladie, détruisit une partie de la substance de ce viscère, qui ne put être qu'imparfaitement réparée par la cicatrisation qu'on obtint. Cette diminution de la masse proportionnelle que devrait avoir le foie, et sa faiblesse relative aux autres viscères, qui paraît tenir à un vice héréditaire de constitution, ne peuvent qu'altérer fortement les fonctions de cet organe par rapport à l'état naturel.

La lésion des fonctions du foie produit sen-

siblement les divers maux auxquels Mademoiselle a été sujette dans les dernières années. La sécrétion de la bile ne se fait point d'une manière uniforme, l'infirmité du foie y causant des variations fréquentes d'atonie et de spasme qui y rendent le cours de la bile irrégulier. Le cours de cette humeur dans les intestins est habituellement intercepté, et cette rétention excite des efforts qui chassent la bile en grande quantité dans les intestins, ce qui produit les dévoiements alternatifs avec la constipation habituelle. Ces dévoiements cessent sans suites fâcheuses lorsqu'ils ont remédié à la surabondance de la bile, et d'autant plus promptement, que leur effet salutaire a été accéléré par un ou deux purgatifs. Le défaut du cours libre de la bile dans les intestins, peut aussi occasionner la génération des vers, etc.

Le cours du sang dans le foie se fait beaucoup plus difficilement que dans l'état naturel, et cela doit rendre la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte ventrale, beaucoup plus tardive et plus embarrassée. Delà naissent les hémorroïdes fortes et douloureuses que la malade est sujette à souffrir, qui augmentent la constipation, etc.

Une pléthore particulière est déterminée par la même cause dans divers organes de la région hypogastrique, et l'on sent que cette pléthore doit être plus considérable quinze jours après chaque évacuation de sang menstruel, parce que la plénitude du sang générale est reproduite à cette époque. Cette pléthore particulière rend alors plus difficiles les efforts nécessaires pour l'excrétion des selles et des urines, et fait que ces efforts dégénèrent souvent en spasmes, et qu'ils sont accompagnés de douleurs aux aines.

Il ne paraît pas douteux qu'on ne doive rapporter aux vices du foie les taches rousses que Mademoiselle a sur la peau, et qui ont un aspect dartreux. Cela est indiqué par les observations qu'on a déjà faites, que ces taches sont plus nombreuses du côté droit, et que des parents de la malade ont eu de semblables maladies de la peau à la suite d'affections du foie. Tous les médecins ont vu des exemples remarquables de la connexion de ces deux sortes de maladies. J'ai été consulté par un officier aux Gardes, qui ayant eu un hépatitis à l'âge de quatorze ans, avait été, depuis vingt ans, sujet à des dartres sèches et farineuses, dont les efflorescences étaient alternatives avec des renou-

vellements de douleurs qu'il souffrait par intervalles dans la région du foie.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont donc, premièrement de faciliter la sécrétion de la bile et d'en rendre le cours uniforme, ou l'évacuation dans les intestins proportionnée à la sécrétion dans le foie; secondement de combattre par des remèdes promptement efficaces, la congestion qui produit chaque attaque violente d'hémorroïdes, et de prévenir les retours de ces congestions douloureuses; troisièmement de travailler avec prudence à dissiper les taches de la peau, en ayant surtout égard au défaut de sécrétion de la bile, auquel elles doivent leur origine.

Les remèdes suivants ou autres analogues, me paraissent devoir être les plus propres à remplir ces vues.

Premièrement je crois qu'il sera utile de faire prendre à la malade pendant long-temps, chaque jour, plusieurs prises de suc de chicorée, de cresson et de pissenlit, dans lesquelles on aura dissous des doses convenables de terre foliée de tartre, et en même temps de lui faire boire plusieurs verrées d'une décoction de racines de patience et de feuilles de

marrube blanc. On aidera l'effet de ces remèdes par l'usage journalier de lavements apéritifs, avec une décoction de son, de racines de chicorée, de feuilles de mille-feuille, de fleurs de camomille, etc.

Les bons effets de ces remèdes doivent être assurés par un régime convenable. La malade ne doit se nourrir que d'aliments faciles à digérer, et qui n'aient rien d'échauffant. Elle ne doit boire que peu de vin et fort trempé; elle doit s'abstenir du café et des liqueurs, et en général de toutes les boissons chaudes et spiritueuses. Elle doit faire un grand usage des fruits de la saison pris parfaitement mûrs; des fruits secs propres à lâcher le ventre, comme les pruneaux; des boissons aigrelettes et tempérantes, comme la limonade, l'orangeade, etc.

Je ne dis rien de l'usage des purgatifs, qui pourront être intercalés dans le cours de ces remèdes suivant l'indication (lorsque l'usage journalier des lavements simples ou apéritifs paraîtra insuffisant). On verra à la fin de l'été s'il peut être utile de faire prendre à la malade les eaux de Vals, par deux reprises de huit jours chacune. On donnera alors chaque jour trois livres de ces eaux, et on purgera la ma-

lade avant et après leur usage, avec le séné, les tamarins et la crème de tartre.

Secondement, si la malade est prise de nouveau d'une attaque violente d'hémorroïdes, on verra si la congestion du sang est assez forte pour indiquer une saignée du pied. On appliquera des sangsues au fondement, après avoir excité, s'il est nécessaire, le développement des tumeurs hémorroïdales par le moyen des vapeurs d'eau bouillante et des cataplasmes émollients. Après avoir procuré par ces moyens une suffisante évacuation de sang, on purgera, suivant l'indication, avec des prises répétées d'un mélange de deux parties de crème de tartre mise en poudre, et d'une partie de fleurs de soufre; mélange qu'on aura incorporé avec du miel.

Après ces remèdes généraux, dont les effets seront soutenus d'un régime sévère, on insistera, suivant qu'il sera indiqué, sur les remèdes tempérants, anti-spasmodiques et calmants, tant internes qu'externes. Ainsi on pourra faire user à la malade, d'un thé de mille-feuille pour boisson ordinaire, d'une émulsion nitrée, d'un julep anti-spasmodique et calmant, composé par exemple avec les eaux de menthe et de fleurs d'orange, la teinture de castoréum, la

liqueur minérale anodine d'Hoffmann, et le sirop de karabé.

Quant aux remèdes externes, on fera faire des *inssessus* fréquents dans la décoction de courges, et on appliquera sur la partie souffrante, de l'onguent blanc de Rhazès, auquel on ajoutera une drachme de camphre par livre d'onguent. S'il paraît qu'il faille recourir à des narcotiques externes, on fera des onctions sur les aines avec un liniment composé de six drachmes de thériaque, et de quatre grains d'opium (liniment qui peut être aussi bien placé dans les affections spasmodiques que la malade est sujette à ressentir aux aines, dans les intervalles de ses mois). On pourra aussi appliquer dans le même endroit un emplâtre de jusquiame, etc.

Quant aux secours les plus propres à prévenir les retours violents des congestions hémorrhoidales, ils consistent sans doute dans l'usage des remèdes et du régime qui ont été proposés pour rétablir la sécrétion et l'excrétion naturelles de la bile. Je recommande beaucoup pour la même fin les alternatives assidues des bains pris dans de l'eau tempérée, et d'un exercice modéré en voiture.

Troisièmement, on a lieu d'espérer que

par un long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, on pourra rendre beaucoup plus légère la maladie de la peau. Mais si cette maladie déjà invétérée subsiste assez fâcheuse pour donner de l'inquiétude, on est fondé à penser qu'elle pourra être alors dissipée par l'application du *sainbois* à la jambe droite, où l'on entretiendra avec le plus grand soin l'issue des humeurs qu'on aura établie par ce remède.

Si la malade a trop de répugnance pour ce remède, et désire qu'on en emploie d'autres pour tâcher de résoudre ces taches légères, la cure de cette affection présentera deux modifications générales. La première sera d'éviter tout usage des topiques actifs qu'on pourrait appliquer sur ces taches, et de prendre garde que le succès même des remèdes internes ne soit suivi de maux de tête, de douleurs rhumatismales, et d'autres affections qu'il faudrait se hâter de combattre par des remèdes appropriés, et surtout par des évacuants révulsifs. La seconde observation générale sera d'insister spécialement sur les remèdes diurétiques, employés avec précaution. Les voies urinaires ont une sympathie très générale avec le foie (comme il paraît dans la jaunisse, le dia-

bête, etc.), et cette sympathie est plus marquée chez la malade. D'où il suit que cette voie d'excrétion des humeurs bilieuses qui se sont portées vers la peau, est particulièrement convenable dans ce cas.

Délibéré ce 8 mai 1774.

CONSULTATION XX^e.

Obstruction du foie.

MADAME qui m'a fait l'honneur de me consulter, est sujette depuis plusieurs années à ressentir des douleurs dans l'estomac. Ces douleurs ont été quelquefois vives, au point de causer des mouvements convulsifs; elles sont à présent plus faibles, mais elles se renouvellent constamment dans le travail de la digestion, surtout lorsqu'il est troublé par quelque inquiétude ou autre cause. Elles sont soulagées lorsque la malade rend des vents.

Il y a sept ou huit ans, que Madame eut des attaques plus fréquentes de ces douleurs d'estomac, et on découvrit alors des embarras au foie, qu'on parvint assez facilement à dissiper.

Au commencement de l'été dernier, Madame

eut des accès de fièvre quarte qui furent rebelles, et pour lesquels elle prit beaucoup de quinquina. Une jaunisse opiniâtre suivit ces accès, et paraissait avoir été presque entièrement dissipée par les apéritifs, lorsque Madame fut attaquée et fort incommodée pendant longtemps d'une affection catarrhale, qui était pour lors épidémique.

Il y a plus de deux mois que la cure de la jaunisse n'a point fait de progrès. Cette maladie varie du soir au matin, et elle est aggravée par la moindre faute dans le régime, ou par la plus légère inquiétude d'esprit.

Monsieur le médecin ordinaire a observé que l'opiniâtreté de cette maladie est entretenue par une obstruction sensible du foie. Il m'a paru, après un examen attentif, que cette obstruction est considérable, et qu'il est difficile d'en déterminer l'étendue.

Depuis quelques mois les règles sont suspendues chez la malade. Elles n'avaient point été dérangées auparavant, quoique depuis environ quinze ans la malade soit continuellement sujette à une perte blanche, qui a été quelquefois fort abondante et fort âcre.

D'après cet exposé, il paraît que le principe des incommodités de Madame, est dans une ma-

ladie nerveuse de l'estomac. La faiblesse et la sensibilité extrêmes de cet organe, semblent dépendre d'un vice héréditaire dans la constitution de la malade. Madame sa mère est sujette depuis quelques années à des coliques d'estomac, et à des migraines violentes, dont les accès durent plusieurs jours, et sont accompagnés de vomissements considérables.

On voit que les premiers embarras qui ont été aperçus dans le foie, il y a sept ou huit ans, se sont formés dans un temps où la malade avait des attaques plus fréquentes de vives douleurs d'estomac. On est fondé à penser que le spasme douloureux de l'estomac, s'étendant au duodénum, y étranglait l'insertion du canal cholédoque, et que l'excrétion de la bile étant ainsi interceptée par reprises, son cours devint moins libre dans le foie.

Quoique l'engorgement du foie, qui se manifesta alors eut été bientôt dissipé, cet organe resta probablement disposé aux obstructions, surtout par la persévérance de la cause qui avait produit les premiers embarras, et qui a subsisté depuis, quoique à un degré plus faible. Il n'est pas surprenant qu'une fièvre quarte, difficile à vaincre, et un grand usage du quinquina qu'il a fallu opposer à cette fièvre, aient

déterminé la formation d'une obstruction considérable dans le foie, et produit une jaunisse opiniâtre. Les progrès de cette obstruction ont altéré les fonctions de divers autres viscères du bas-ventre. La suspension des règles depuis quelques mois, est la suite de ce désordre des fonctions. Elle n'avait jamais été causée par le seul vice des digestions, quoique ce vice ait probablement suffi pour déterminer la perte blanche que Madame souffre depuis plusieurs années.

Les indications qui se présentent, sont, 1°. d'affaiblir l'irritabilité vicieuse de la constitution, et de combattre particulièrement l'affection nerveuse habituelle de l'estomac, dont la durée pourrait enfin établir une lésion organique de ce viscère; 2°. de travailler à résoudre l'obstruction du foie, avec les précautions nécessaires pour en prévenir les suites, et pour éviter que le traitement même ne la fasse dégénérer. Lorsqu'on aura rempli ces indications, on peut espérer que le cours des règles se rétablira de lui-même; du moins est-il prudent de ne travailler à les rappeler par des moyens directs, qu'à mesure qu'on sera avancé par rapport aux objets principaux de la cure. Quant à la perte blanche, qui est invétéré, on ne s'oc-

cupera de l'intention d'y remédier, qu'après avoir satisfait aux indications précédentes.

Il paraît que c'est surtout par le régime, qu'on doit travailler à remplir la première des indications principales, et qu'on ne peut satisfaire à la seconde que par l'usage convenable des apéritifs. Je vais proposer, à ces deux égards, les secours qui me paraissent pouvoir être les plus utiles, mais dont il est indispensable que l'administration et les modifications soient perpétuellement dirigées par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Il est essentiel de partager en plusieurs repas la nourriture que la malade doit prendre chaque jour. Il ne faut point que le dîner soit son unique repas; mais, outre le souper qu'elle doit faire léger (comme elle s'y est habituée depuis long-temps), il importe qu'elle prenne chaque matin un peu de nourriture, facile à digérer, et dont on augmentera la quantité, suivant les circonstances. Ainsi il pourra lui être avantageux de prendre chaque jour, dans le courant de la matinée, quelques tasses à thé d'un bouillon de bœuf, préparé de la manière suivante:

Prenez une livre de maigre de bœuf, coupez-la en tranches extrêmement minces, mettez-la

à cuire dans suffisante quantité d'eau à un feu vif. Ecumez à mesure que l'eau s'échauffe, et pendant son ébullition, qui ne doit être continuée que vingt minutes. Quand ce bouillon est refroidi, décantez-en une livre pour l'usage.

D'ailleurs la nourriture doit être en général fortifiante, légère, et surtout d'une espèce solide. Il faut éviter les excès les plus légers, jusqu'à ce que la santé soit raffermie. Ils peuvent surcharger l'estomac, et rendre les excrétions irrégulières. On doit entretenir la liberté du ventre par l'usage assidu des lavements d'eau pure.

Madame doit s'assujettir pendant très longtemps tous les jours, à prendre chaque matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque soir de l'exercice en voiture. On prolongera par degrés la durée de ces bains et de cet exercice. Il est à remarquer qu'autant l'exercice à cheval ou en voiture sera utile à la malade, autant la promenade à pied, surtout un peu forcée, lui serait contraire. Le changement d'air, et de petits voyages pourront aussi lui être fort avantageux.

Si les cardialgies habituelles devenaient beaucoup plus violentes, il faudrait employer dans chaque attaque, des stomachiques combinés avec des calmants; comme une infusion

de graines de petit cardamome à laquelle on ajouterait de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann. Il pourrait même être nécessaire de recourir à des narcotiques, tant appliqués sur l'épigastre, que pris par la bouche ou en lavements. Mais il pourrait être nécessaire de varier le choix de ces narcotiques, suivant leurs effets sensibles, et on ne les emploierait qu'avec beaucoup de réserve.

2°. On peut opérer la résolution de l'obstruction du foie, par les apéritifs donnés de la manière qui va être indiquée.

On fera prendre à la malade, dès à présent et pendant long-temps, d'abord deux et ensuite trois fois par jour, un mélange de deux onces de suc de chicorée, d'une once de suc de cresson, et d'une once de suc de pissenlit ; mélange dans lequel on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre.

La malade prendra en même temps chaque jour cinq ou six verres d'une décoction de racines de patience, et de feuilles de marrube blanc.

Après avoir insisté quelque temps sur l'usage des suc apéritifs, on y joindra celui du savon d'Alicante, dès qu'on jugera n'avoir point à craindre l'âcreté de ce remède. On donnera

quinze grains de ce savon réduit en pilules (et plus par degrés) avant chaque prise des sucs.

On pourrait donner de même dès à présent du savon purifié. Pour préparer ce savon, on dissout par ébullition du savon d'Alicante dans seize fois autant de bon esprit de vin. Cette dissolution est tenue chaudement jusqu'à ce qu'elle s'éclaircisse. On y écume la matière huileuse qui peut surnager. On décante cette dissolution, et en ayant retiré l'esprit de vin par la distillation, on fait sécher à l'air le résidu qui n'a point d'âcreté sensible.

On observera soigneusement les effets de ces apéritifs. Si l'on a des signes d'une fonte salutaire des humeurs bilieuses épaissies qui forment actuellement des embarras dans le foie, on profitera de ces circonstances pour placer des évacuans doux qui aident ces apéritifs. Un purgatif des plus convenables dans ce cas, est la crème de tartre, donnée à dose assez forte dans une décoction de tamarins.

On joindra aux apéritifs des doses convenables d'expression de cloportes, si l'on voit que la solution de la jaunisse se fasse en partie par des évacuations abondantes d'urines troubles et épaisses. Mais si la quantité des urines devenait trop considérable (comme il arrive

quelquefois par la surabondance de la bile dans la masse du sang, qui cause une espèce de diabète), on s'abstiendrait de tous les remèdes qui ont une vertu diurétique marquée.

On pourra aider l'action des apéritifs, en appliquant sur la région du foie, de l'emplâtre de savon camphré; application qui doit être renouvelée fréquemment.

Il est essentiel de n'augmenter la quantité et la force des apéritifs, que par gradations lentes et modérées. L'usage trop pressé de ces remèdes dans les obstructions des viscères, chez les personnes dont la constitution est altérée depuis long-temps, peut facilement déterminer des flux colliquatifs, et des extravasations d'humeurs.

Si l'irritabilité de la constitution augmente, et s'il se déclare des mouvements fébriles, en continuant les apéritifs modérés, on emploiera les remèdes les plus propres à combattre cette disposition. Les principaux de ces remèdes, sont le régime végétal, le quinquina, et les bains d'eau légèrement tiède. On usera de délayants et de rafraîchissants appropriés, mais toujours avec la prudence et la réserve nécessaires.

On ne donnera point de préparations de

mars, ni de remèdes fort amers, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une convalescence assez parfaite, pour que ces remèdes excitants ne puissent être nuisibles. Ils pourront être fort utiles alors, mais toujours entremêlés avec des adoucissants, comme le lait d'amandes, etc.; et des anti-spasmodiques, comme le quinquina, etc., pour achever de résoudre l'engorgement du foie, et pour prévenir le retour de cette maladie.

Enfin, je conseille à Madame, d'éviter avec tout le soin possible les occasions de se livrer à des passions tristes et mélancoliques. Ces affections de l'ame empirent toutes les maladies lentes; mais leur influence est particulièrement sensible dans les maladies de l'estomac et de la bile.

Délibéré ce 24 février 1774.

CONSULTATION XXI^e.

Atrophie mésentérique.

LE malade pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est âgé d'environ neuf ans. Il est d'une constitution faible. Il eut dans son bas âge une petite-vérole confluyente, dont la suppuration fut difficile. Il a toujours eu depuis une santé assez délicate.

Au commencement du mois de décembre dernier, il eut la rougeole, qui fut accompagnée d'une forte fièvre, et d'une toux très fréquente. Dans la convalescence de cette maladie, monsieur le médecin ordinaire ne fut pas libre de continuer les remèdes qui auraient pu en achever la cure; et depuis cette époque le jeune malade n'a pu recouvrer l'embonpoint dont il jouissait auparavant.

A la fin du mois de mars, le malade est devenu sujet à l'insomnie, ne pouvant s'endormir que trois ou quatre heures après qu'on l'avait couché. On a employé des bouillons rafraîchissants et une tisane calmante, qui ont produit le bon effet de rendre le sommeil moins retardé.

Il y a environ trois semaines que la fièvre s'est déclarée. Cette fièvre est continue, lente, et elle a chaque soir un redoublement qu'on a observé être plus fort de deux jours l'un. Dans les premiers temps de cette fièvre, le malade ayant la langue très chargée, et d'autres indices de matières corrompues dans les premières voies, on lui a donné plusieurs médecines minoratives, qui ont dissipé les symptômes de pourriture et ramené l'appétit. Mais la fièvre subsiste toujours avec le même ordre des redoublements, dans lesquels le bas-ventre est gonflé et douloureux, et qui se terminent par des sueurs assez considérables.

A la suite des purgatifs, on a fait prendre au malade du petit lait avec des cloportes, dans la vue de résoudre les obstructions qu'on a soupçonnées dans le mésentère.

Cette conjecture de monsieur le médecin ordinaire, nous paraît avoir la plus grande pro-

babilité. 1°. L'examen attentif du bas-ventre y manifeste, et cet état général de tension et d'empâtement, et ces engorgements glanduleux, dispersés et profonds, qu'on observe dans les enfants atteints d'obstructions du mésentère. 2°. Le malade a sous la mâchoire inférieure des tumeurs glanduleuses qui n'ont pas beaucoup de volume, mais qui sont en assez grand nombre; et ces tumeurs du col indiquent très fréquemment les engorgements des glandes du mésentère. 3°. La maladie à laquelle a succombé le père de cet enfant, donne lieu de craindre une disposition héréditaire aux maladies des glandes.

Ainsi il est très vraisemblable que ce malade, dont l'embonpoint a diminué notablement depuis quelques mois, est attaqué d'une atrophie causée par l'obstruction des glandes du mésentère. Mais si l'on peut encore douter que le mésentère soit obstrué, il ne paraît pas douteux qu'il n'y ait des obstructions dans quelque un des viscères du bas-ventre. Les indications qui se présentent, sont de résoudre ces obstructions, et de combattre la fièvre lente qui s'y est jointe en dernier lieu.

Celle de ces deux indications, qu'il est le plus pressant de remplir, est sans doute de dé-

truire la fièvre lente ; celle de résoudre les obstructions du bas-ventre, ne doit point être négligée pendant le traitement de la fièvre lente qu'elles ont déterminée, et qu'elles peuvent entretenir ; mais on ne peut la suivre avec assez d'énergie, qu'à proportion que la fièvre sera calmée.

Il faut commencer par insister sur le régime et les remèdes anti-phlogistiques, en y combinant des relâchants et de doux apéritifs : mais ce traitement, employé seul, serait inefficace, et pourrait même devenir pernicieux, s'il était poussé trop loin. Il faudra donc substituer par degrés, à mesure que la fièvre se calmera, aux remèdes de ces genres, des fortifiants et des résolutifs actifs.

Ces combinaisons et substitutions de remèdes de nature différente et même opposée, pratiquées suivant les progrès respectifs des affections compliquées de la fièvre lente et des obstructions, sont d'une exécution très difficile. Elles exigent que le traitement soit suivi très long-temps, avec beaucoup de constance et de modifications. Ces difficultés nous paraissent être une des principales causes pour lesquelles on voit périr le plus grand nombre des enfants qui sont atteints d'atrophie mésentérique, ou

d'émaciation avec fièvre lente et obstructions des viscères du bas-ventre.

On peut espérer de remplir ces vues par les moyens que nous allons proposer.

On réduira le malade pour toute nourriture, aux aliments tirés des végétaux, comme pain, crème de riz et autres farineux, racines et herbes potagères (carottes, épinards, cardes, courges, etc.); fruits parfaitement mûrs et cuits ou en compote; légumes frais et tendres (pois dans cette saison) ou secs réduits en purée, etc. On choisira ceux de ces aliments qui seront les plus agréables au malade et les plus faciles à digérer. On observera si ce régime végétal fatigue et affaiblit à un certain point; auquel cas on pourra le corriger, en permettant l'usage d'un peu de vin, dont il faut d'ailleurs que le malade soit sevré, et en aromatisant un peu plus les mets. On pourra enfin, s'il paraît nécessaire, permettre de manger un peu de viande blanche rôtie, mais seulement à dîner.

On continuera de faire prendre le petit lait, d'abord chaque matin à la dose de huit ou dix onces. On augmentera par degrés cette dose, qu'on partagera en deux prises, dont l'une sera donnée le matin, et l'autre à cinq heures du soir.

300 . CONSULTATIONS

On donnera au malade, avant chaque prise de petit lait, et une autre fois chaque jour, un mélange d'une once et demie de suc de chicorée, et de six drachmes de suc de cresson, ou l'on aura fait dissoudre dix grains de terre foliée de tartre.

Le malade prendra chaque matin un bain dans de l'eau légèrement tiède, et fera chaque soir de l'exercice en voiture. La durée des bains et de cet exercice doit être fort courte d'abord, et on la prolongera par degrés.

On fera matin et soir des onctions sur le bas-ventre avec un mélange de deux parties d'huile de camomille, et d'une partie d'onguent d'Althéa.

On fera prendre au malade chaque matin, après qu'il aura été à la garde-robe (et s'il est nécessaire par l'effet d'un lavement d'eau pure), un lavement avec huit ou dix onces d'une décoction de son, de racines de chicorée, de feuilles de millefeuille, de fleurs de camomille, et autres espèces analogues (sans huile ni sel) : lavement qu'on l'engagera à retenir le plus long-temps possible.

Si le régime et les remèdes qui ont été prescrits, ayant été continués assez long-temps, ne produisaient point de bons effets, dont les

progrès fussent assez rapides, on tâchera de procurer ces effets, en y joignant l'usage du quinquina. Ce remède ne doit être donné que dans les rémissions de la fièvre lente. Il faut en modifier les doses et l'administration, de manière à calmer la chaleur fébrile, qu'il peut exciter s'il n'est employé avec l'art et la prudence convenables. Il faudra le combiner avec des apéritifs et des évacuants appropriés à l'état où seront les obstructions du bas-ventre, pour qu'il n'empêche point par son effet astringent, mais qu'il aide par sa vertu tonique, la résolution de ces obstructions.

Lorsque les apéritifs qui ont été conseillés sembleront être trop faibles, on leur joindra l'usage d'autres résolutifs qui seront pris plus actifs par degrés; comme les pilules de savon, l'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, l'eau seconde de chaux, la gomme ammoniacque, etc. On règlera avec toutes les précautions convenables l'emploi de ces résolutifs, et on n'aura recours aux plus forts, que lorsque les mouvements fébriles seront diminués ou peu sensibles.

On observera avec beaucoup de soin quelles seront les excréations utiles que pourra affecter la Nature, excitée par ces divers remèdes apé-

ritifs et désobstruants, et l'on aidera, suivant les circonstances, ces excrétions salutaires par des évacuants appropriés : tels seraient, comme purgatifs, des bols de rhubarbe et de mercure doux, répétés de temps en temps ; l'expression de cloportes donnée à assez forte dose pour être sensiblement diurétique ; et entre autres diaphorétiques, la décoction de racines de salse-pareille, ou l'infusion de celle de sassafras, etc.

Lorsqu'on aura commencé d'obtenir la résolution, et l'évacuation des humeurs épaissies, qui forment les obstructions des viscères du bas-ventre, il pourra être avantageux de faire, matin et soir, des frictions légères sur le bas-ventre, et plus fortes le long de l'épine du dos, avec des flanelles imbibées des fumées de styrax, de mastic, et de bayes de genièvre.

Lorsqu'on sera parvenu à dissiper entièrement la fièvre, si la résolution complète des obstructions paraît être retardée, on tâchera de la perfectionner, et de prévenir leur régénération, en combinant avec les résolutifs ci-dessus, l'usage des préparations de mars, dont on n'emploiera d'abord que les plus légères, comme les fleurs martiales de sel ammoniac.

DE MÉDECINE. 303

Enfin, si ce traitement a tout le succès qu'on espère, on le terminera par l'usage du lait, et d'autres analeptiques convenables, et par la continuation d'un régime ordonné de manière à établir un plus grand degré de vigueur permanente dans toute la constitution du malade.

Délibéré ce 26 mai 1774.

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE

FIN DU PREMIER VOLUME.

TOME DEUXIÈME